

FRANCE FORUM

Philosophie et changement

EN DECA DE LA CRISE

Pour vivre en 1975 et même après...

Le charme discret de l'université rétro

1789-1830: l'équivoque de la liberté

Saint-John Perse: respirer avec l'univers

Centenaire de Maurice Ravel

JEUNESSE DE JEAN BAZAINE

N° 143-144
NOV.-DEC. 1975
5 F

J. ROLLAND DE RENEVILLE — Y. LAULAN — P. AUBENQUE —
J. DONNARS — J.-P. CLEMENT — A.-M. LAVAUDEN — J. HAAS —
H. BOURBON — F. NICOLAS — G. ADAM — P. SENART —

ETIENNE BORNE

FRANCE FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

6, rue Paul-Louis-Courier - 75007 Paris
C.C.P. Paris 14.788-84. Tél. : 548-81-49

Abonnement : 8 n° par an 40 F
Abonnement de soutien 50 F

Sommaire

143-144

ETUDES ET DOSSIERS

LE CHARME DISCRET DE L'UNIVERSITE RETRO PAR J. ROLLAND DE RENEVILLE	2
EN-DEÇA DE LA CRISE PAR YVES LAULAN	5
PHILOSOPHIE ET CHANGEMENT PAR PIERRE AUBENQUE	13
POUR VIVRE EN 1976 ET MEME APRES... PAR JACQUES DONNARS	18
UN AMENAGEMENT DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES PAR CHARLES MELCHIOR DE MOLENES	21
L'EQUIVOQUE DE LA LIBERTE A LA FIN DU XVIII ^e SIECLE PAR JEAN-PAUL CLEMENT	23
DEMAIN POUR LES FEMMES : QUEL AVENIR ? PAR ANNE-MARIE LAVAUDEN	36
OUVERTURE DE L'ECONOMIE FRANÇAISE SUR L'EXTERIEUR : IMPERATIFS ET CONTRADICTIONS PAR JULIEN HAAS	39

POLEMIQUES ET DIALOGUES 42

ARTS

JEUNESSE DE JEAN BAZAINE PAR HENRI BOURBON	43
CENTENAIRE DE MAURICE RAVEL PAR FRANÇOIS NICOLAS	48
LA VIE LITTERAIRE PAR PHILIPPE SENART	51
UNE AMERIQUE QUI S'INTERROGE PAR HENRI BOURBON	55

PROPOS DU TEMPS

RESPIRER AVEC L'UNIVERS PAR ETIENNE BORNE
--

NOTES DE LECTURE

LA DIFFICULTE D'INFORMER, DE J.-P. PIGASSE PAR GERARD ADAM	58
LES PRETEXTATS, DE MARIO PRASSINOS PAR PAUL DUMAS-RICORD	59
LE DROIT DE VIVRE, DE FRANÇOIS SARDA PAR JEAN SALLES	60
AINSI SOIT-ELLE, DE BENOITE GROULT PAR EMMANUELLE CORCELLET	61
LA JUSTICE DONT ON PARLE, PAR JEAN CHELINI	62
TRANSFORMATION D'UN PAYS : POUR UNE GEOGRAPHIE DE LA LIBERTE, DE JEROME MONOD PAR ANNE-MARIE LAVAUDEN	63
CONDUIRE LE CHANGEMENT, DE MICHEL PONIATOWSKI PAR JEAN-PIERRE PREVOST	64
LES LABORDE DE MONTPEZAT, DE JOSEPH VALYNSEELE PAR VINCENT LALOY	64

NOV. - DEC. 1975

5 F

Le charme discret de l'université rétro

par J. Rolland de Renéville

DEPUIS les Lumières jusqu'aux derniers instituteurs de la III^e République, un dogme n'a cessé de régner ; l'Ecole, toute l'Ecole depuis la maternelle jusqu'au faite des études supérieures, offre par excellence le moyen d'en finir avec les inégalités sociales. Toute culture est révolutionnaire. Ouvrir à tous, et particulièrement aux jeunes, l'accès à l'information dans tous les domaines, c'est remplacer chez ceux de demain l'actuelle hiérarchie de la naissance et de l'argent par celles de la compétence, du savoir et du mérite. Répandre la science, la raison, c'est briser les superstitions, et avec elles les privilèges qu'elles fondent. D'où au XIX^e siècle l'effort constant des mouvements libéraux pour

multiplier les écoles, laïciser l'enseignement, porter la science au pouvoir ou le régler sur elle. D'où, par exemple, les écoles du dimanche, qu'instituèrent les étudiants russes pour secouer la torpeur où plusieurs siècles de servitude avaient plongé le peuple, bientôt suspectes et fermées par le gouvernement du tsar. D'où surtout la célèbre politique de Jules Ferry. Laïcité, avènement universel de la raison, scolarisation maximale, tel a été longtemps pour tout mouvement progressiste l'un des articles essentiels.

Depuis quelques années, la gauche semble avoir opéré sur ce point un renversement radical. Loin de conduire à l'égalité, l'école vise à consolider l'inégalité. Elle sert

aient accès à la hiérarchie mise en place par la classe dominante. Ce qu'on nomme la culture, c'est précisément le système des signes par lesquels la bourgeoisie d'une nation déclare **dignus intrare** chacun de ceux qu'elle a décidé de recruter.

Mais tandis que le rationalisme du XIX^e siècle et des instituteurs de la III^e République conduisait à des conclusions pratiques évidentes, en tout cas positives (élever le taux de scolarisation, multiplier les concours et laïciser l'enseignement), la nouvelle manière conduit à des conséquences sans clarté, en tout cas négatives. Si l'école consacre les inégalités, ne faut-il pas la supprimer ? Alors, par quoi la remplacer ? Si les examens et surtout les concours sélectionnent, et par conséquent doivent disparaître, qu'est-ce qui permettra de désigner un médecin, un ingénieur, un mathématicien, un chimiste, un juge, un germaniste ? Si l'enseignement ne doit pas consister à façonner la jeunesse en lui imposant le système des signes par lesquels la culture domine la nature et peut parvenir à se dominer elle-même, en quoi devra-t-il donc consister ? Devra-t-il même subsister ? Dans un monde où les sciences et l'industrie qu'elles fécondent visent à imposer un langage universel, et où en tout cas il n'est pas question de revenir à l'âge pré-scientifique, comment faire participer le plus grand nombre possible à la maîtrise du code scientifique et industriel, sans le lui **inculquer**, au sens qu'assigne à ce mot son étymologie révélatrice ? Si c'est inévitable, comment ne le serait-ce pas de toutes les autres disciplines : histoire, musique, langues, etc. ? Enfin si l'École consolide les barrières opposées à ceux qui veulent s'élever, comment se fait-il qu'en même temps elle enseigne, diffuse, expose et propose à tous précisément le moyen de franchir ces barrières, elle accueille, guide, exerce quiconque se présente pour essayer de les franchir ? A-t-on jamais vu les gardes qui veillent aux barrières d'un palais dresser partout des échelles et guider, soutenir les passants jusqu'aux derniers barreaux pour qu'ils s'introduisent plus aisément dans la place ?

Tant de questions sans réponse concrètement utilisable sont inquiétantes. Quand soudain leur nombre s'élève si vite, c'est signe qu'on a déjà tourné le dos à la raison et qu'on commence à s'élancer vers l'utopie, cette **cité de nulle part**, ou un peu plus loin encore, vers la magie, ce merveilleux univers où l'imagination peut se donner libre cours sans que rien de réel puisse encore ralentir son élan. Cette conception récente de l'école serait-elle donc **magique** ? Tout dépend de ce qu'on entend par ce mot. Si avec beaucoup l'on définit la magie par une technique imaginaire, qui croit transformer le monde en n'agissant que sur son effigie censée le représenter, par exemple une statuette percée d'épingles, ici l'effigie serait l'université ; le réel c'est la société tout entière. Est magique l'attitude qui consiste à inverser le processus : au lieu de transformer la partie en transformant le tout, il s'agirait de transformer l'université pour que magiquement la société tout entière s'en trouvât aussitôt renouvelée.

Décider entre la magie et le courage

à programmer l'intégration à l'élite des fils de l'élite, en recrutant celle-ci par cooptation. Sa fonction est d'inculquer aux élèves et aux étudiants les recettes de la culture propre à la classe dominante. Tout spécialement le cours **ex cathedra** consiste à transmettre un certain type de culture, marqué par un certain style d'exposé. Plus encore qu'un certain savoir, c'est une certaine manière de percevoir qu'il s'agit de répandre. Dans cette perspective, le baccalauréat et l'accès à l'enseignement supérieur constituent les barrières ségrégatives dont a besoin la classe dominante pour sélectionner ceux qu'elle admettra dans son sein, ou du moins à son service. Signe social par excellence, le latin confère un baptême d'appartenance, et la culture qu'on dit « désintéressée », « non utilitaire », se révèle très fortement intéressée à maintenir étroite cette appartenance à une classe « inutile » parce qu'inutile, parasite par essence. Aussi l'école consacre-t-elle la « distinction », le langage « châtié », celui-là même dont très significativement M. Valéry Giscard d'Estaing offre aux télé-spectateurs un modèle accompli. Bref, le système d'enseignement d'une nation a pour seule mission de façonner les générations montantes pour que les « meilleurs »

Mais les sociétés aussi sont têtues ; elles ne se laissent pas si aisément manipuler, en tout cas pas par la seule vertu d'une effigie. Comme l'ont établi tant d'auteurs depuis Montesquieu, une société globale est une totalité, ou plus précisément une totalisation perpétuellement en cours. Ses institutions socio-économiques, politiques, juridiques, langagières, religieuses, etc., sont isolables ni les unes des autres ni chacune de l'ensemble ; le tout et chaque partie ne sont ce qu'ils sont que chacun par la médiation de l'autre. Appliquée ici, cette loi signifie que si une société apparaît ce que la font son économie, sa langue, sa littérature, son université, sa religion, etc., en revanche son université n'est que ce que la font cette société, son économie, sa langue, sa religion, etc.

D'un côté, donc, l'action de la société globale sur chacune des parties qui la constituent apparaît **multipliée** par le nombre, la diversité, l'entrelacement de ces parties, puisque celles-ci, en la réfractant, la font convergente, tandis que d'un autre côté l'action de chaque partie sur l'ensemble, sur les autres et sur elle-même apparaît **divisée** par le nombre, la variété, l'interconnexion des médiateurs qu'il lui faut traverser pour atteindre tous ses buts à la fois, puisque ces médiateurs, en la diffractant, la font divergente. Ce qui revient à dire que l'action conjuguée de l'économie, du droit, de la langue, de la littérature et finalement de la collectivité historique elle-même sur l'université l'emporte infiniment sur l'action très dispersée que l'université peut exercer sur toutes ces parties et sur leur ensemble.

En termes de praxis politique, cela revient à dire que transformer l'université, le droit, l'administration, la religion d'une société en transformant d'abord cette société dans son ensemble, comme on a fait en 1789, en 1917 et en 1949, est possible, tandis que transformer cette société dans son ensemble en transformant uniquement son université, comme on l'a tenté en 1968, ne l'est pas. C'est ce que dans le *Monde* du 3 août 1972 Charles Debbasch a exprimé clairement : demeurée à l'âge pré-industriel, où la culture générale suffisait pour procurer un emploi, l'université en mai 68 a pris brutalement conscience d'un dilemme : ou s'adapter d'urgence à la société nouvelle, attitude réaliste mais douloureuse, ou essayer le processus inverse, tenter de croire que c'est la société qui doit s'adapter à l'université, attitude confortable mais évidemment incantatoire, donc stérile. D'où son vertige, et ses soubresauts qui n'en finissent plus.

Mais décider entre la magie et le courage ne permet pas l'hésitation. Ouvrons les yeux sur la réalité : « La révolution ne passe pas par les universités, elle passe par les masses. Ce sont les peuples qui la font, et essentiellement les travailleurs » (1). Si c'est vrai, on ne

démocratisera pas la société en s'attaquant seulement à l'université ; tout au contraire on n'aura quelques chances de démocratiser l'université qu'en s'efforçant de transformer la société, même si le succès de telles tentatives, même chez « les pays socialistes qui s'y sont essayés avec des moyens importants » (2), rencontre vite ses limites. Il ne s'agit, en effet, ni de compter seulement sur la révolution qui brisera **toutes** les inégalités **partout** (donc y compris celles qui opposent les affamés du tiers-monde aux nantis de l'Occident industrialisé), mais qui n'éclatera pas demain, ni d'espérer sans elle, avant elle, que des réformes suffiront jamais à instaurer une université sans classes dans une société sans classes. Il s'agit seulement d'y tendre sans trêve en repoussant indéfiniment les limites du projet égalitaire. Y parviendra-t-on ?

Lisez les statistiques universitaires de l'année 1973-74 et comparez-les à celles de l'année 1964-65, soit neuf ans plus tôt. Vous verrez aussitôt (3) que la proportion des enfants de patrons du commerce ou de l'industrie s'est abaissée de 15,2 % à 11,8 %, celle des enfants de cadres moyens a diminué de 17,7 % à 14,9 %, tandis que celle des enfants de parents ouvriers s'élevait de 8,3 % à 11,6 %. Si l'on considère globalement celle des enfants d'ouvriers, d'employés et de personnels de service, elle était égale à celle des enfants de cadres moyens (17,7 %) et de là s'est élevée à 21,2 %. Si maintenant on compare les taux de scolarisation, de 1958 à 1972 le taux des enfants en classe à seize ans est passé de 43 % à 67 %, celui des jeunes gens en classe à dix-huit ans de 17 % à 26,8 %. En 1958 le taux des jeunes conscrits présentant un niveau d'instruction inférieur au certificat d'études était encore de 44 % ; en 1971 il s'était abaissé à 19 %.

Sans doute ces chiffres masquent-ils les inégalités de départ qu'il y a toujours entre enfants nés de milieux sociaux très divers. Mais ceux de l'étranger, particulièrement ceux de l'Est, manifestent que l'égalité des chances dans les démocraties populaires n'est guère mieux assurée qu'ici : en 1971, 56 % des étudiants admis dans les écoles supérieures polonaises étaient originaires de l'intelligentsia contre 29 % d'origine ouvrière, et 14 % d'origine paysanne (4).

Ce n'est point l'école qui fait inégales les chances de départ, et il saute aux yeux que sans elle ces inégalités décuplèrent aussitôt. Inutile, donc, de larder d'épingles la statuette. Oui, certes, il s'agit de transmettre les signes du code permettant de dominer la nature et d'élaborer la culture. Oui encore, ceux qui apprennent ces signes et maîtrisent ce code s'élèveront, laissant stagner les autres. Oui enfin, il faut tout faire pour réduire le nombre de ceux-ci, augmenter le nombre de ceux-là, et l'expérience atteste qu'on y arrive. Serait-ce là, comme on l'a dit si vite, un nouveau « capitalisme » ?

Jacques ROLLAND DE RENEVILLE ■

(1) *Salvador Allende : discours aux étudiants mexicains* (le *Monde* du 5 décembre 1972, p. 5). Le 16 mai 1968, quand les ouvriers occupaient en force les usines Renault de Flins et Billancourt ainsi que les usines Rhodiacéta et Berliet à Lyon, la C.G.T. ne manqua pas de condamner sévèrement « l'incroyable prétention des étudiants de discuter de la conduite des luttes ouvrières ».

(2) *Le Monde* du 13 juin 1974, p. 14.

(3) *J.O.* du 10 août 1974.

(4) *Le Monde* de l'Éducation, n° 1, décembre 1974.

EN DEÇA

*En écho au colloque
au delà de la crise*

DE LA CRISE

par Yves Laulan

UN plan de soutien à l'économie a été lancé au début du mois de septembre. Avec une constance remarquable, ces mesures, pour la troisième fois dans l'année, accordent un traitement privilégié à la relance de l'investissement privé. Il faut, certes, se féliciter d'une telle obstination.

Néanmoins, il faut constater que théoriquement saine, une telle orientation est insuffisante. En effet, dans le cadre du système semi libéral français, une relance autonome de l'investissement privé n'a pas grand sens.

L'investissement est une résultante, ou si l'on préfère, une variable dépendante de la consommation. Quelle que soit la multiplicité des incitations des pouvoirs publics, l'investissement privé ne repartira pas sans une reprise de la consommation.

Les orientations gouvernementales supposent donc un pari sur une reprise autonome des dépenses privées de consommation. Le moins qu'on en puisse dire est que, dans le contexte actuel, ce pari est risqué.

Ces considérations nous amènent à nous reporter douze mois en arrière. En effet, le jugement réservé que l'on peut formuler sur la portée des mesures récentes « du plan de refroidissement », ne se justifie que si on prend en perspective les objectifs et les résultats de juillet 1974.

A l'expérience, il semble bien que le plan de refroidissement reposait largement sur une erreur de diagnostic.

Bien sûr, chacun peut s'accorder aisément sur le fait que la maîtrise de l'inflation était un impératif qui ne souffrait aucun délai.

Mais l'erreur a consisté à admettre, comme postulat, qu'une des causes majeures de l'inflation était l'excès

des investissements et de faire, en conséquence, d'une réduction de l'investissement privé la pierre angulaire du plan de refroidissement.

Certes, point n'est besoin d'écrire de longs et savants ouvrages, pour savoir que l'investissement a un caractère inflationniste à court terme, mais aussi déflationniste à long terme.

Mais plus grave était d'en induire comme on l'a fait à l'époque, que ces investissements étaient générateurs de gaspillages et que c'est, par conséquent là qu'il fallait frapper.

Car on n'a que trop bien réussi dans cette entreprise comme le témoigne l'effondrement des plans d'investissements privés en 1975, qui risque fort de se prolonger en 1976, si l'on en croit les sondages récents.

Les pouvoirs publics ont d'ailleurs promptement pris la mesure de leurs erreurs, puisque aussi bien, moins de six mois après, on a assisté à un virage de politique économique à 180°, avec les dispositions prises en début d'année d'encouragement aux investissements privés qui n'ont cessé d'être renouvelés depuis.

On comprend bien d'ailleurs les raisons essentiellement politiques, qui ont joué en faveur d'une telle démarche.

Plutôt qu'une attaque frontale sur la consommation, mesure forcément brutale et impopulaire, on a préféré agir de façon indirecte par une action sur la croissance de l'appareil productif, ce qui ne pouvait manquer d'avoir des répercussions sensibles en matière d'emploi et de pouvoir d'achat.

Surtout préoccupés par le problème français, les responsables n'ont peut-être pas suffisamment tenu compte de ce que la crise française s'insérait dans le contexte mondial d'une crise pluriannuelle. De sorte, que voici

un an, une croissance de 10 % en volume des exportations était encore prévue alors que c'est à une stagnation de nos ventes à l'étranger que l'on a assisté. La réduction non prévue des demandes externes combinée au déclin délibérément provoqué en demande d'investissement interne ne pouvait évidemment qu'engendrer les récessions des ampleurs particulièrement sérieuses.

Peut-être à cet égard, aurait-il été préférable d'agir plus fortement par le truchement de la fiscalité directe dont le gouvernement conserve la maîtrise dans les deux sens, qu'il s'agisse de l'alourdir par l'impôt, ou de l'alléger par des réductions fiscales. Car ainsi qu'on le voit aujourd'hui, emploi et épargne échappent aux incitations des pouvoirs publics.

Peut-être aussi, pourrait-on regretter qu'une certaine vérité des prix n'ait pas été préférée à l'époque, de crainte d'accroître l'inflation, notamment en ce qui concerne l'énergie.

Ces questions ne présenteraient qu'un intérêt théorique aujourd'hui, si la reprise était à l'horizon et si la crise actuelle était une crise comme les autres.

Or, c'est là qu'est le problème. La crise est-elle déjà derrière nous ou encore au devant de nous ?

UNE COURBE EN L

Tout économiste sérieux ne peut prétendre à une quelconque notoriété aussi longtemps qu'il n'a pas inventé une courbe ou un effet (les précédents sont nombreux) : la courbe de Philips, ou l'effet Pigou.

Les temps sont propices à l'invention d'une courbe que l'on pourrait baptiser **la courbe en L**.

Jusqu'ici, le répertoire économique disposait, en effet, d'une courbe en V qui symbolisait, après une chute brusque de l'activité, une reprise rapide vers les hauteurs, et la courbe en U qui illustre le même processus, mais plus ralenti.

Voici le moment d'enrichir cet arsenal d'une courbe en L qui évoquerait le phénomène selon lequel, à la suite d'une récession, l'activité économique, loin de repartir en force, resterait languissante pour une période plus ou moins longue.

Les économistes sont en effet de curieux animaux fortement conditionnés, comme la plupart de leurs frères humains. Se fondant sur l'expérience ancestrale, ils s'attendent au beau temps après la pluie, à la venue du jour après la nuit, et à ce que le printemps succède tout naturellement à l'hiver. C'est sur la base de cette même croyance instinctive que les conjoncturistes escomptent benoîtement, à l'issue de la récession, une reprise qui leur semble aussi naturelle que l'air que nous respirons.

C'est ainsi que l'on voit, trimestre après trimestre, semestre après semestre, reculer la date d'échéance de la reprise que les économistes prédisent toujours avec assurance pour un avenir proche.

La question que l'on doit se poser aujourd'hui est de savoir si, après la sévère récession que le monde a connue, nous sommes appelés à connaître un nouveau

départ de l'activité économique mondiale. Et si après s'être si longtemps fait attendre, la reprise ne venait pas au rendez-vous ?

Quel triomphe, pour ainsi dire posthume pour les « zégestes » (1), ceux-là mêmes d'ailleurs qui réclament bruyamment aujourd'hui la relance de la consommation, après avoir exigé, voici deux ans, avec la même ardeur, sa mise à mort. Comme le temps passe !

Bien sûr, il faut s'entendre sur le terme de reprise. Tout dépend du point de départ. Si l'on prend comme point de référence l'indice le plus bas de la courbe, on peut penser que d'une façon ou d'une autre, il y aura toujours une reprise.

Par exemple, en France, si l'on admet un recul du PNB de 2 % en 1975, par rapport à 1974, le simple rattrapage de ce retard accompagné d'une croissance de 1 % seulement, fournirait aux comptes nationaux une reprise de 3 % en 1975 à faire valoir aux yeux du public.

Aux Etats-Unis, la situation est encore plus claire. La simple compensation de la contraction du PNB subie au cours des deux dernières années, permettrait à l'Administration américaine de se faire gloire d'une croissance réelle de 8 % en 1976, année électorale par un hasard heureux. Mais l'observateur attentif ne se laissera pas prendre à ces leurres.

Le problème est de savoir si le monde industrialisé connaîtra une vraie reprise, c'est-à-dire une expansion durable qui permettra, après avoir rattrapé le retard accumulé durant les années de récession, de placer à nouveau l'économie mondiale sur un trend ascendant aux rythmes de croissance précédemment enregistrés. Posée en ces termes, il n'est pas sûr que la réponse soit nécessairement positive.

Mais considérons d'abord la conjoncture.

Examen de la conjoncture

L'examen des faits est troublant.

Nous laisserons de côté le cas un peu particulier de l'économie française dont l'expérience de la récession est toute récente, n'en déplaise à tous ceux qui aujourd'hui crient à la catastrophe.

Le cas de l'Allemagne est plus intéressant.

Voici en effet plus de 28 mois que l'économie allemande est entrée en récession, comme autrefois on entraînait en religion. Si l'on considère la courbe du PNB de la R.F.A., on constate que c'est vers le premier trimestre de 1973 que l'expansion allemande trébuche puis s'arrête.

Or, en dépit des différents programmes de relance, la R.F.A. en est toujours au même stade : la courbe de croissance reste obstinément plate.

Là aussi, le redémarrage que l'on guettait toujours au coin de la rue pour le printemps 1975, puis l'été et enfin

(1) Il s'agit, faut-il le rappeler, des partisans de la croissance zéro, qui ont été, à la suite de M. Mansholt, fort nombreux dans notre pays, même s'ils se font singulièrement plus discrets aujourd'hui.

l'automne se dérobe toujours. Il est maintenant vraisemblable que l'Allemagne, sauf retournement inattendu en fin d'année, pourrait connaître trois années consécutives de récession, ou, si l'on préfère, de stagnation.

Les Etats-Unis posent un cas presque semblable, encore que la crise économique y ait revêtu un caractère plus brutal et aussi plus rapide, ainsi qu'il sied à tout ce qui concerne le Nouveau Monde.

Mais là aussi, on ne peut manquer d'être impressionné par le fait que voici deux ans maintenant, que l'économie américaine piétine.

Bien sûr, on parle aujourd'hui d'une reprise économique dont les signes se multiplient. Mais tout d'abord, il faut bien observer que si reprise il y a, il s'agira d'abord et avant tout, d'un phénomène de rattrapage. Mais en dehors de cela, si l'on se rapporte aux prévisions économiques associées au budget de 1975, on voit que la situation économique, projetée par les conseillers économiques du Président Ford jusqu'en 1980, serait digne de sortir d'un modèle zégliste.

En effet, ces projections font ressortir en début de période une courbe bien faible, même si elle se redresse par la suite, associée d'ailleurs à un taux de chômage fort élevé, qui plafonne entre 6 et 8 %.

On veut bien croire que l'entourage du Président Ford ait voulu forcer la dose afin d'obtenir quelques concessions d'un Congrès particulièrement récalcitrant. Mais il est clair que les prévisionnistes d'aujourd'hui, quelles que soient leurs motivations, sont loin d'être animés du robuste optimisme d'antan.

Pour ce qui concerne les autres pays, Italie, Japon et Grande-Bretagne, bien que des calculs de ce genre n'aient pas été effectués, un simple examen de leurs perspectives de croissance permet de s'assurer qu'elles restent, pour le moins, extrêmement modérées pour les années à venir.

Voici pour les faits. Voyons maintenant une interprétation plausible des choses.

Interprétation des faits

Tout le problème se ramène à savoir si, à la suite de la hausse des prix du pétrole en décembre 1973 et à l'inhabituelle récession mondiale qui a suivi, on reste dans le système antérieur ou si l'on change de système.

En d'autres termes, les événements des dix-huit derniers mois ont-ils entraîné une altération radicale des conditions de production, de consommation et d'échange dans le monde, ou au contraire les perturbations qui se sont produites pendant cette période n'ont-elles, en fin de compte, qu'un caractère superficiel et passager ?

En bref, tout a-t-il changé, ou tout reste-t-il comme avant ?

A — Si rien n'a changé, il n'y a pas de problème. Nous nous trouvons confrontés à une reprise cyclique classique conforme aux modèles bien connus que diverses écoles économiques ont analysé d'abondance avant et après la guerre et conforme d'ailleurs à l'expérience

des Etats-Unis depuis 1945. A une récession plus ou moins profonde succède une reprise plus ou moins vive qui s'accompagne à son tour, au bout de quelques années, de hausses des prix, d'un excès de la demande, de l'apparition de goulots d'étranglement, d'où une nouvelle crise. Et tout recommence.

On notera d'ailleurs que l'Europe n'a peu ou pas connu, au cours des 30 dernières années, cette expérience de succession alternative d'expansions et de contractions. Ou plus exactement, la contraction a été quasiment inconnue, la règle étant une période d'expansion interrompue par des ralentissements de la croissance (le cas de l'Angleterre est évidemment un peu à part ; l'expérience du « stop and go » étant liée au sort de la livre).

Le seul changement majeur dans une telle hypothèse, serait que l'Europe, à son tour, entrerait dans une période d'expansion cyclique, selon le modèle américain. L'économie européenne deviendrait ainsi majeure et adulte, sinon « mûre » (2).

B — Si l'on admet qu'il y a changement, c'est une tout autre histoire. Cela veut dire que la courbe de croissance pourrait adopter un profil plat ou faiblement croissant. Ce serait alors la réalisation de la croissance mais imposée et non voulue. Cela voudrait dire que l'économie mondiale a subi des mutations structurelles profondes, qui entraînent une modification profonde de ses conditions de fonctionnement.

Un certain nombre de raisons semblent militer en faveur d'un tel retournement de situation. On peut penser, en effet, à bon droit, que les ressorts qui avaient si longtemps assuré la croissance sans interruption, au Japon et en Europe sont, sinon brisés, du moins durablement détendus.

Et voici pourquoi :

On peut en effet distinguer plusieurs raisons majeures.

L'effet de garrot

Le raisonnement est alors le suivant.

Les producteurs de pétrole en décembre 1973 ont quadruplé et même sextuplé, selon la référence utilisée, le montant de leurs recettes. De ce fait, ils ont provoqué un colossal transfert de ressources des nations industrialisées vers le reste du monde et, plus précisément, vers les pays du Golfe Persique. Ces transferts, qu'on le veuille ou non, ont eu un effet déflationniste qu'on peut évaluer à quelque \$ 50 milliards environ en 1974, c'est-à-dire, la différence entre le montant des recettes obtenues par les pays producteurs de pétrole et celui de leurs importations.

La différence, soit environ 50 milliards, a été en partie recyclée, c'est-à-dire réintroduite dans les circuits monétaires et financiers par truchement de placements à court terme dans les banques qui ont vu ainsi leurs dépôts à court terme s'accroître.

(2) Les remarques qui précèdent s'appliquent évidemment au Japon.

Ceci étant, l'effet déflationniste subsiste dans la mesure où, en tout état de cause, il y a un décalage dans le temps entre le moment où les revenus des consommateurs qui paient plus cher leurs achats incorporables de l'énergie, subissant une amputation et celui où par le biais des placements, ces revenus sont recyclés, c'est-à-dire deviennent disponibles pour un nouveau cycle de dépenses.

Les effets des hausses successives du prix du pétrole sur la conjoncture mondiale, sont multipliés si l'on tient compte du Tiers-Monde et voici pourquoi :

On sait déjà que ces pays ont plus durement encore que les nations industrialisées, accusé le choc du quadruplement du prix du pétrole.

Ainsi la Banque Mondiale a calculé que le coût pour les pays pauvres des importations de pétrole était en 1973, de 2,5 milliards de \$ contre 9,2 milliards en 1975 (à 11 \$ le baril). En conséquence, leur consommation de pétrole a déjà été réduite de 20 %. De la Tanzanie à l'Inde, le tableau est identique avec des déficits commerciaux aigus entraînant un blocage du développement économique.

Pour l'an prochain selon le F.M.I., les pays en voie de développement auraient à faire face à un déficit global de \$ 35 milliards. Cela les amènerait, sauf mesures compensatoires, à réduire à due concurrence, leurs importations en provenance des pays industrialisés. Il en résulterait, par un effet de boomerang, une influence déflationniste majeure sur le commerce mondial.

Les espoirs de reprise mondiale pourraient s'en trouver fortement compromis.

On peut penser que cette action déflationniste est appelée à s'atténuer à la longue. Mais il en ira autrement si l'on tient compte de l'effet de garrot qui se décrit comme suit.

Chaque fois que les économies industrialisées s'ajustent à un certain niveau du prix du pétrole, et se trouvent ainsi prêtes à rétablir un certain équilibre entre investissement, épargne et consommation, une nouvelle hausse intervient et détruit cet équilibre en provoquant un nouveau gap déflationniste.

L'économie mondiale irait ainsi de déséquilibre en déséquilibre. Les hausses successives du prix du pétrole produiraient donc un effet déstabilisateur, qui de période en période serait susceptible de prévenir la mise en place de conditions propices à la reprise économique.

Sous-optimisation du capital

A nouveau, ce qui est en jeu est l'augmentation du prix du pétrole et les transferts de ressources qui en résultent.

Ici on prend comme base de départ du raisonnement la période des 20 dernières années et notamment depuis 1958, qui a été propice à une utilisation du capital

dans le monde dans des conditions de rentabilité sinon optimales, du moins extrêmement favorables, probablement plus favorables qu'à aucune autre période de l'histoire.

Grâce au rétablissement quasi-général de la convertibilité des monnaies et de la liberté des changes, les capitaux s'investissaient sans obstacles ou barrières artificielles, là où les conditions de profit apparaissaient les meilleures. Cela a d'ailleurs été l'une des raisons majeures du persistant déficit de la balance des paiements américaine. En effet, si la balance des paiements américaine a été déficitaire pendant si longtemps, c'est notamment en raison des sorties de capitaux à long terme, c'est-à-dire en fin de compte des investissements auxquels les Etats-Unis ont procédé un peu partout dans le monde.

Il est bien certain que cet état de choses n'a pas été étranger à l'extraordinaire taux de croissance dont a bénéficié l'économie mondiale depuis trente ans.

Or ce que l'on risque de connaître, c'est un retour à une situation où les capitaux ne seront investis en fonction de considérations de rentabilité pure, mais de préoccupations fortement teintées de nationalisme économique.

Or il tombe sous le sens que la construction d'usines de dessalement dans les déserts du Moyen Orient, ou l'installation d'usines sidérurgiques à des centaines de kilomètres des gisements ou des centres de consommation, représentent des utilisations fortement sous-optimales du capital.

Point n'est besoin de s'étendre sur ce point.

Dans la mesure où cette chute de rendement du capital affectait une portion relativement faible des capitaux disponibles dans le monde, comme cela a toujours été plus ou moins le cas, cela n'était pas excessivement grave. Mais les 50 à 60 milliards de dollars consacrés à des importations de dépenses supplémentaires de biens d'équipement par les pays producteurs de pétrole représentent une portion non négligeable de l'épargne mondiale, peut-être 10 à 20 %. La perspective d'une baisse de la productivité d'une telle masse de capitaux est donc loin d'être sans importance sur le plan de la croissance mondiale. C'est dire le caractère quelque peu illusoire de certaines considérations émises par des hommes politiques ou des hommes d'affaires, ce qui est excusable, ou par des économistes, ce qui l'est moins. Ces derniers considèrent en effet d'un œil serein les transferts de ressources qui ont pris place, dans la mesure où ils se traduisent par des exportations de biens d'équipement, même si ceux-ci sont sous-utilisés ou gaspillés.

Or l'important n'est pas de vendre à tout prix et à n'importe quelles conditions. C'est là un point de vue étroitement mercantiliste qui ne peut avoir de justification que dans le court terme et dans un cadre strictement national. Mais sur le plan mondial, ce qui importe avant tout est que les équipements ainsi mis sur le marché soient utilisés à des fins productives.

C'est donc au niveau de l'ensemble économique mondial que doivent s'apprécier les pertes de croissance tributaires de la chute de la productivité marginale du capital.

L'effet de siphon

Il est lié au précédent, mais sur une échelle plus générale.

Si les matières premières, dans leur ensemble, voient leurs prix s'accroître, cela se traduit forcément par une réduction relative de la rémunération du travail. En termes comptables, la fraction de la plus-value allouée au facteur travail est laminée.

Vu sous un autre angle, on peut avancer qu'une partie de la plus-value qui bénéficiait aux nations industrialisées consommatrices de matières premières sera désormais attribuée aux pays producteurs de matières premières, qu'ils appartiennent ou non au Tiers Monde.

A vrai dire, ceci n'entraîne pas nécessairement une réduction de l'activité économique. En effet on pourrait concevoir une situation où les pays industrialisés travailleraient davantage pour recevoir moins. Cela voudrait dire que leurs taux de croissance en terme de produit pourraient continuer à croître, mais leurs niveaux de vie ne suivraient pas. Ou encore la consommation privée serait amenée à stagner ou à croître à un rythme inférieur à celui du produit, la différence entre le taux de croissance du produit et celui de la consommation étant en effet prélevée au profit de l'extérieur.

Ce ne serait qu'indirectement, par le biais d'une « désincitation » au travail que ce phénomène pourrait agir dans le sens d'un ralentissement de croissance.

Freinage de la consommation

Si l'on réintroduit le phénomène de consommation, qui a été le grand moteur de l'expansion des dernières années, il y a une question qu'on ne peut manquer de se poser. La consommation privée est-elle susceptible de retrouver le rôle privilégié qui a été le sien dans le processus de croissance économique ? Cela paraît douteux pour différentes raisons :

— On pourrait tout d'abord mettre en lumière un phénomène de saturation relative déjà bien visible dans certains pays. On songerait ici à l'Allemagne et aux pays scandinaves où une politique de redistribution des revenus a été appliquée très tôt et très largement. Ce phénomène de saturation s'appliquerait à certains biens durables comme l'automobile, mais aussi à certains biens ménagers, télévisions, machines à laver, etc..., dont les marchés ne paraissent pas indéfiniment extensibles, et dont la durée d'utilisation pourrait aisément être prolongée ;

— Le ressort des anticipations a également été brisé.

Durant les cinq dernières années, l'expansion et aussi l'inflation ont été nourries par les anticipations des consommateurs fondées sur une confiance, sans doute un peu naïve en un avenir sûr et prospère.

La crise a brisé cette confiance. Des millions de gens ont connu le chômage ou risquent de le connaître. Leur horizon économique s'est rétréci. Ils portent en eux le doute quant à l'avenir, quant au maintien d'une prospérité ininterrompue.

Cela se traduit par la création d'épargnes de précaution au détriment de la consommation. Il est donc probable qu'à terme, un changement d'équilibre durable prenne place au détriment de la propension à consommer et au profit de la propension à épargner.

Dès lors, la consommation perdrait sa souveraineté et ne pourrait plus contribuer, du moins de façon aussi exclusive, à la croissance.

L'effet de socialisation

Il faut entendre par là le phénomène, très largement constaté dans les économies de l'Est, et notamment en U.R.S.S., selon lequel plus une économie est socialement avancée, plus sa productivité marginale tend à décliner.

En effet, le trait propre de l'économie capitaliste, est la recherche du profit maximum qui repose sur la rentabilité maximale ou encore l'optimisation de l'allocation des ressources. Chacun sait que ces principes reçoivent, dans la pratique, de sérieux coups de canif. Mais en théorie, ils impliquent que les ressources productives soient réservées, de façon prioritaire, aux secteurs les plus rentables, les transferts étant réduits à un minimum.

Dans une économie socialiste ou socialisée, au contraire, il en va tout autrement. Le principe d'organisation socio-économique veut qu'emploi et rémunération soient assurés pour tous, quels que soient les besoins structurels ou conjoncturels de l'économie. Le principe de rentabilité ne bénéficie donc que d'une priorité seconde, ce qui ne manque pas d'entraîner un gaspillage des ressources plus ou moins considérable, puisque aussi bien l'allocation de ces ressources n'obéit que très indirectement au principe d'optimisation.

C'est ce qu'on constate en Union Soviétique, ainsi qu'en témoigne l'abondante littérature sur le sujet, d'où le ralentissement tendanciel du rythme de croissance résultant d'une baisse de l'efficacité marginale du capital et du travail.

Il est d'ailleurs frappant de constater, depuis 10 ans, qu'un processus analogue prend place aux Etats-Unis avec l'avènement de la Great Society. On voit, en effet, pendant cette période les transferts sociaux, désignés, Outre-Atlantique, les HEW, health, education, welfare (santé, éducation, bien-être) passer de 4 à 8 % du P.N.B. américain et supplanter la part des dépenses militaires dans le produit national.

Quelles que soient les justifications morales d'un tel développement, en termes économiques, cela s'analyse comme un transfert massif du secteur productif au profit du secteur non productif. Il ne faut pas chercher ailleurs

une des raisons essentielles du ralentissement du taux de croissance aux Etats-Unis (3).

Or, à l'heure actuelle, les programmes de transferts sociaux s'enflent à des proportions tout à fait inhabituelles à la faveur de la crise. Pour lutter contre la récession, en effet, des sommes considérables sont prélevées par l'impôt ou le déficit budgétaire, c'est-à-dire par l'inflation sur le secteur contribuant à la croissance pour soutenir le secteur des improductifs qui ne sont pas en mesure de contribuer à la production nationale. Bien que socialement fort justifiable, cela ne peut qu'entraîner, à terme, un ralentissement économique, puisque aussi bien des ressources d'un montant toujours croissant sont détournées des emplois productifs.

On pourrait objecter à une telle proposition que la théorie keynésienne envisageait précisément de tels transferts pour relancer l'économie. Mais c'est que le contexte économique et social d'aujourd'hui est radicalement différent de celui que connaissait le maître de Cambridge.

Or malheureusement, il faut constater que, faute d'imagination, les gouvernements en sont encore à s'attaquer à ce problème avec les armes d'il y a 40 ans. Ici encore, les hommes politiques sont en retard d'une crise. Ce sont toujours, en effet, les thérapeutiques inventées par Keynes qui sont mises en œuvre, déficit budgétaire, injection de liquidités, crédits moins chers, transferts massifs et cela sur une base non sélective et non discriminatoire.

A cet égard, c'est bien à tort que de façon un peu simpliste, l'on a mis Keynes en accusation. Les remèdes de Keynes étaient merveilleusement adaptés à leur époque. Simplement, ce géant de l'esprit ne se reconnaît pas dans l'économie d'aujourd'hui, qui n'a guère de rapports avec celle d'il y a 50 ans sur le plan des dimensions et des structures. Cela n'empêche nullement les gouvernements de continuer d'appliquer imperturbablement les remèdes keynésiens, avec des résultats qui risquent fort d'être décevants.

Il s'agissait alors de résoudre un problème de sous-emploi déflationniste des moyens de production par insuffisance de la demande. L'injection de liquidités supplémentaires permettait donc de réanimer les circuits productifs inemployés. Elle aboutissait à une création supplémentaire de biens et services.

Ce n'est nullement le cas aujourd'hui, où l'économie mondiale est en situation de stagnation inflationniste avec coexistence de secteurs sous-employés et d'autres en situation de plein emploi. De surcroît, l'évolution des salaires témoigne d'une rigidité très forte à la hausse, et le chômage affecte très largement un caractère structurel. C'est peut-être là le point le plus important.

(3) On pourrait d'ailleurs soutenir que l'Angleterre, depuis Lord Beveridge, a suivi beaucoup plus tôt un cheminement identique avec les conséquences que l'on sait sur le taux de croissance de ce pays.

L'accroissement des liquidités n'exerce donc aucun effet de relance, si ce n'est de l'inflation, dans la mesure où elle ne contribue que très faiblement à l'accroissement des biens offerts et à la remise au travail des moyens de production inemployés, notamment en matière de travail.

La sécurité de ressources entraîne en effet une désincitation à la recherche d'un emploi en raison de l'évolution des valeurs sociales, si bien sur l'arbitrage entre rémunération et loisirs s'exerce de façon croissante au profit du second.

Le développement des transferts au profit de la crise actuelle prend donc un caractère plus ou moins irréversible qui traduit l'accroissement du degré de socialisation de l'économie, entraînant, en conséquence, un ralentissement du rythme de croissance.

VERS UN CHOMAGE PERSISTANT

Les conséquences d'un profil de croissance en L, sont évidentes : c'est la persistance sur le long terme, d'un grave problème de chômage. La distinction subtile jusqu'alors respectée entre le chômage structurel et celui dit conjoncturel risque fort de s'estomper.

Dès lors, il faut se demander si dans nos sociétés « mûres », le chômage ne représenterait pas la règle et le plein emploi l'exception.

Historiquement, cela a bien été le cas, sauf pendant une très courte période de l'histoire européenne, celle des 30 dernières années. Encore faut-il préciser que cet épisode n'a concerné qu'une partie de l'Europe, celle du Nord, la plus industrialisée, mais non sa partie sud, celle de l'Italie du Sud, Turquie, Grèce ou Portugal. A aucun moment dans ces pays il n'a été possible de dégager des emplois pour la totalité de la main-d'œuvre disponible, sans parler bien entendu, des pays en voie de développement où le chômage est une caractéristique structurelle. Même aux Etats-Unis, au cours des 30 dernières années, le chômage — tout problème de comparaison statistique mis à part — a largement dépassé le niveau européen (6 % en moyenne, contre 2 %).

La persistance d'une situation de croissance ralentie, ou si l'on préfère, d'une situation de stagnation prolongée, possède donc comme corollaire la persistance d'un chômage endémique. Il est donc à craindre que l'économie des pays industrialisés soit appelée à vivre, à moyen terme, avec un problème de chômage comme un mal nécessaire.

Il est vrai que le chômage d'aujourd'hui est un phénomène nouveau qui n'offre que peu de traits communs avec le chômage du siècle dernier ou même celui de l'entre deux guerres, auquel on a toujours tendance à le comparer.

Le développement économique et les niveaux de vie ont atteint un niveau incomparablement plus élevé et

parallèlement, le filet de la protection sociale s'est considérablement resserré.

Le problème de misère physique ou matérielle ne se pose donc plus que de façon marginale. Reste maintenant la question de misère psychologique, c'est-à-dire de la pauvreté relative, mais c'est une autre affaire.

Si bien que la masse du chômage renferme des éléments très disparates, dont certains ne répondent que partiellement à la définition classique d'un chômeur, qu'il s'agisse des femmes nouvellement arrivées sur le marché du travail, des étudiants n'ayant que peu ou pas travaillé ou de tous ceux qui répugnent à s'insérer dans les structures socio-professionnelles établies.

C'est qu'en effet, le gonflement du chômage est dû à la convergence de facteurs conjoncturels, mais aussi structurels, comme en témoigne le fait que la courbe d'offres d'emploi s'élève en même temps que la courbe des demandes d'emploi.

A cet égard, peut-être les pays occidentaux payent-ils aujourd'hui les erreurs d'hier, notamment dans le domaine de l'éducation et de la formation, tant il est vrai que chaque génération évacue, autant qu'elle le peut, les problèmes du temps présent sur les générations futures, et ne fait face qu'à ceux qu'elle ne peut pas éviter.

S'il est désormais exclu de résoudre le problème par la fuite en avant, comme on l'a fait jusqu'ici, c'est-à-dire par une accélération de la croissance, qui, en France, devrait être portée à un taux supérieur à 6 %, il ne reste guère que la solution qui consiste à faire prendre en charge par la collectivité, tous ceux qui pour une raison ou pour une autre, ne sont pas en mesure de contribuer aux processus productifs.

A la vérité, cette prise en charge n'est pas écrasante, ainsi que le montrent des calculs simples :

Si, par hypothèse, on décidait d'attribuer une allocation mensuelle de 1.000 F par mois (donc 12.000 F pour une année) à chacun des 325.000 jeunes demandeurs d'emploi, cela ne représenterait guère que 1,5 % de l'ensemble des dépenses budgétaires, ou encore 3,3 % des dépenses de fonctionnement civiles de ce même budget, soit 0,4 % de la consommation. En toute hypothèse, plutôt que d'attribuer des allocations de chômage à des inactifs, mieux vaudrait d'ailleurs, affecter des crédits aux postes budgétaires susceptibles de valoriser ces demandes d'emploi, qu'il s'agisse des P.T.T., de l'Education Nationale, des Affaires Sociales ou encore des Collectivités Locales.

L'effort, pour le présent, est encore à la hauteur des ressources de l'économie. A condition, bien entendu, qu'il ne se renouvelle pas chaque année. Il importe également qu'il ne soit pas financé par l'inflation, c'est-à-dire par le déficit budgétaire, mais par l'impôt, c'est-à-dire au prix d'une authentique redistribution des revenus. On le voit, justice sociale et justice économique sont liées.

Il en résultera de toute évidence une relative réduction du niveau des revenus et un ralentissement de la croissance.

Qu'on appelle développement la bureaucratisation de notre société ou, de façon plus noble, sa socialisation, peu importe. Cela semble bien être le prix à payer pour maintenir une société libérale en situation de maturité économique.

Pour une nouvelle croissance

Si donc l'expansion telle qu'on l'a connue lors des années précédentes n'est plus à notre portée, le monde occidental est-il irrémédiablement voué à la stagnation ? Ce n'est sûrement pas le cas, pour peu que l'on accepte d'élever sa vision et de changer les règles du jeu économique.

Il était de mode, voici quelques mois, de mettre Keynes en accusation. On voulait, en effet, voir dans le maître de Cambridge, l'inspiration des excès d'aujourd'hui.

En fait, ce n'est pas Keynes qui est en cause, mais, plutôt ses épigones qui, faute d'imagination, en sont toujours réduits à appliquer les mêmes remèdes, déficits budgétaires, crédits abondants et bon marché, à une situation qui n'a rien à voir avec celle d'il y a 50 ans. Or, l'économie n'est plus la même : les hommes ont changé, les comportements sont différents. Cela n'empêche nullement les gouvernements de faire appel imperturbablement aux mêmes recettes, avec des résultats qui risquent fort de s'avérer décevants, car, si en Europe, comme aux U.S.A., on continue à appliquer, à des problèmes de caractère structurel des remèdes conjoncturels classiques du bon vieux temps, le résultat sera encore et toujours plus d'inflation.

Effectivement, il y aurait un nouveau type de croissance à inventer. Mais jusqu'ici, cela ne représente guère autre chose qu'un vocable vague qui recouvre quelques idées encore peu précises. Et pourtant, bien des choses seraient à faire en cette matière. Prenons deux exemples, l'un dans le Nouveau Monde, l'autre en Europe.

L'économie américaine, après environ dix ans de gestion aberrante, ou pour être plus précis, d'absence de gestion, comporte des déficiences structurelles évidentes.

Des secteurs suréquipés (automobile, biens de consommation domestique, industries travaillant pour la défense nationale) coexistent avec des secteurs sous-équipés faute d'investissements (logements, équipements collectifs, transports ferroviaires, transports urbains, etc...).

Les Etats-Unis connaissent une crise de reconversion profonde du type de celle qu'ils ont connue au lendemain des deux guerres. Ce n'est pas impunément que l'on passe d'une situation où l'économie a consacré pendant 20 ans, 10 à 12 % du P.N.B. à l'effort militaire, à

une situation où ce même pourcentage tombe à 5 ou 6 %. Ce sont des pans entiers de l'économie qui se trouvent ainsi désaffectés et sujets à reconversion.

Or, jusqu'à présent, on ne connaît, dans la littérature anglo-saxonne, aucun effort de réflexion, ni dans le domaine politique, aucun programme d'action susceptible de transformer l'économie américaine en un ensemble plus équilibré.

Ainsi depuis des années, la ville de New York côtoie la banqueroute ; chose plus grave, elle est loin d'être la seule dans cette situation, puisque aussi bien, la majorité des grandes cités américaines sont dans le même cas. Certes, le problème est de taille. Il ne s'agit plus d'injecter, comme on l'a fait à jet continu depuis 10 ans, des liquidités dans l'économie, mais d'un changement quasi institutionnel : réforme de la fiscalité locale, modification de la collecte et de la redistribution de l'épargne publique, etc... Ce n'est pas une mince affaire. Mais tant qu'elle n'aura pas été abordée avec vigueur, l'économie américaine continuera de cahoter entre la récession et l'inflation sans la moindre chance d'une croissance durablement stable et équilibrée.

L'exemple français est également intéressant. Nous sortons d'une période d'expansion comme jamais notre pays n'en avait connue, sauf à certaines périodes du siècle dernier. Aujourd'hui, les racines de cette expansion semblent être touchées, et l'on constate certains tâtonnements en matière de politique économique. Après avoir combattu, l'an dernier, l'investissement privé jugé source d'inflation et de gaspillage de ressources, voici qu'à une ou deux reprises déjà, on s'efforce de le relancer. Dans quel but ? Vers quelle croissance ? On ne le prévoit pas encore très clairement.

Si l'on veut une nouvelle croissance, il faut lui donner un contenu. Pour l'instant, ce n'est guère le cas. Car on utilise toujours les vieilles recettes ou formules : abaissement de l'âge de la retraite, diminution des heures de travail, ou les mêmes vœux pieux, revalorisation du travail manuel, réduction des inégalités.

Bien plus, on ne peut manquer d'être frappé par le caractère irréaliste de certaines propositions visant à la fois à multiplier le nombre d'emplois manuels et à diminuer l'intensité capitaliste du travail, tout en maintenant bien entendu, sinon en améliorant, le niveau des salaires ? Car, comment ne pas voir qu'il y a antagonisme entre revalorisation du travail manuel et réduction de la productivité du travail ?

Ces contradictions ne semblent pas gêner certains nouveaux penseurs, les mêmes sans doute, qui, voici peu de temps encore, dénonçaient la société de consommation, pour en réclamer aujourd'hui la relance.

En s'efforçant de cheminer sur un terrain plus solide, on peut dès maintenant constater que le rythme de croissance ne sera plus tiré de l'extérieur, comme il l'était depuis vingt ans, et que le commerce extérieur ne jouera plus le rôle qui avait été le sien jusqu'à présent. La croissance sera donc nourrie de l'intérieur, mais de façon différente de celle du passé.

Il semblerait que l'on puisse lui donner un double contenu, sur le plan de la consommation privée et de la consommation publique.

Une certaine forme de consommation des ménages est appelée à connaître une stagnation relative. L'automobile et la télévision ne seront plus les deux mamelles de l'industrie. Mais il existe, en France, contrairement à nos voisins du Nord, un potentiel de consommation considérable dans le domaine des aménagements domestiques.

Une large fraction des logements anciens en zone urbaine, mais plus encore en zones rurales, est encore dépourvue du confort le plus élémentaire, qu'il s'agisse de l'aménagement des cuisines, des salles de bains, de l'éclairage.

Dans ce domaine, un retard considérable est à rattraper par rapport à des pays comme l'Allemagne et les pays scandinaves dont la population, depuis de nombreuses années, a accès à ce mode de vie qui, pour des raisons diverses, culturelles ou historiques, a très largement été ignoré en France (4).

À côté de cela, la consommation publique des Administrations offre également des possibilités très appréciables.

Dans son effort d'industrialisation rapide, l'Administration a très largement négligé, dans ses budgets successifs, des secteurs sous-privilegiés que sont la police, l'armée, les hôpitaux ou les prisons.

C'est d'ailleurs moins une question de rémunération du personnel administratif que de cadre de travail (5).

Qui a séjourné dans des hôpitaux ou visité des commissariats de police ou des locaux judiciaires, peut se rendre compte de la vétusté et du délabrement des locaux d'une partie de l'Administration française.

Les désordres et les révoltes qui ont pris place témoignent sans doute du malaise croissant que cet état de choses fait naître.

De même que l'environnement naturel, l'environnement administratif est à remodeler. Cela fait partie de la qualité de la vie quotidienne.

Cette œuvre de rénovation peut également faire partie de la nouvelle croissance vers un mieux-être social.

Yves LAULAN ■

(4) Bien sûr, l'Agence Nationale pour la Rénovation de l'Habitat représente une timide tentative de modernisation. Mais l'insuffisance de ses ressources et la complexité de ses procédures confère encore à son intervention un caractère largement expérimental.

(5) Encore que l'apostrophe d'un évadé récent à l'égard de ses gardiens : « Tu ne vas pas te faire buter pour 2.000 balles par mois » soit bien révélatrice.

Philosophie et changement

par Pierre Aubenque

LE changement n'est pas une idée neuve en Europe. Un ouvrage récemment traduit en français sur *Les débuts de la science grecque de Thalès à Aristote* (Paris, F. Maspéro, 1974), consacre tout un chapitre au « problème du changement », et son auteur, Geoffroy E.R. Lloyd, peut écrire : « Au début du V^e siècle (avant J.-C.), ce problème devint le principal problème dans les sciences de la nature » (p. 49), avant de rappeler que ce problème « était à l'origine un problème philosophique, que Parménide avait posé sous sa forme la plus aiguë lorsqu'il avait nié la possibilité du changement » (p. 63).

De ce qu'il s'est trouvé un philosophe, Parménide, pour nier la possibilité et *a fortiori* la réalité du changement et que ce philosophe a fortement influencé ses successeurs au point d'avoir été nommé par Platon le « père de la philosophie », on a souvent conclu que la philosophie, et singulièrement la philosophie grecque, avait été une gigantesque entreprise pour persuader les hommes que le changement, qu'atteste pourtant la perception, était illusoire et que seules les réalités éternelles, celles précisément que la perception ne nous permet pas d'atteindre, existent véritablement. La dévalorisation du changement comme apparence et, par voie de conséquence, la subordination du monde changeant de la perception à un arrière-monde d'essences stables et immuables est, pour l'essentiel, ce que la tradition a retenu de l'enseignement philosophique de Platon. Il n'est donc pas étonnant que ce soit contre le platonisme et, plus généralement, contre la métaphysique grecque qu'aient dû d'abord s'affirmer les doctrines qui, depuis le XIX^e siècle, ont voulu voir dans le changement la réalité fondamentale, par rapport à laquelle concepts ou essences stables ne seraient à l'inverse que des abstractions, forgées plus ou moins consciemment dans un intérêt de conservation. Ainsi Marx oppose-t-il à la fixité — nullement désintéressée — des abstractions « métaphysiques » une nouvelle forme de pensée, la dialectique, qui serait la pensée en mouvement d'un monde en mouvement. Nietzsche proclame, contre le « ressentiment » socratico-platonicien à l'égard de la vie, ce qu'il appelle « l'innocence du devenir ». Et si Bergson reconnaît dans la métaphysique grecque « la métaphysique naturelle de l'intelligence humaine », c'est pour

ajouter que l'intelligence se caractérise par une « incompréhension naturelle de la vie », laquelle est dans son fond « création continue d'imprévisible nouveauté ». « La pensée et le mouvant » : tel est, pour reprendre le titre d'un des ouvrages de Bergson, le grand débat (dans lequel, étrangement, pensée et mouvement font d'abord figure d'antagonistes) à quoi se trouve confrontée, depuis ses débuts, l'histoire de la philosophie occidentale. Et il serait tentant d'interpréter cette histoire comme celle d'une pensée qui se serait ouverte peu à peu, et après bien des résistances venues du plus profond d'elle-même, à la compréhension et finalement à l'acceptation joyeuse du changement.

Théorie et pratique.

Il est trop facile d'opposer ainsi, comme on le fait volontiers aujourd'hui, une pensée conservatrice, qui aurait dominé le monde et les hommes pendant des siècles, et une pensée révolutionnaire, ou simplement évolutionniste, qui, mis à part quelques précurseurs (comme Héraclite), ne serait parvenue que depuis un peu plus d'un siècle à faire droit à la réalité, jusque-là refoulée, du changement. La vérité est que toute pensée est à la fois conservatrice et révolutionnaire, habitée qu'elle est par deux exigences antagonistes, dont aucune ne peut être jamais entièrement sacrifiée à l'autre. La première de ces exigences est une exigence **théorique**, c'est-à-dire, au sens propre du terme, contemplative. La philosophie est née du jour où, quelque part en Ionie au VI^e siècle avant J.-C., on s'est avisé que, derrière la succession kaléidoscopique des sensations, il devait y avoir un principe stable, qui demeurerait identique à lui-même à travers la diversité de ses manifestations : que ce principe soit Dieu ou la matière, qu'il soit unique ou qu'il s'articule en une pluralité de causes ou d'éléments, ne change rien au fait que, derrière la succession des phénomènes, la pensée philosophique et, dans son sillage, la pensée scientifique ont toujours recherché un principe d'ordre, ce que nous appellerions aujourd'hui une structure.

Ainsi, la recherche scientifique des lois présuppose qu'il n'y a jamais rien de nouveau sous le soleil, les phénomènes n'étant à chaque fois que l'expression par

ticulière d'une loi universelle, c'est-à-dire indépendante dans sa validité de toute condition d'espace ou de temps. La science n'est donc pas moins conservatrice dans son principe que la philosophie, ou du moins que la philosophie théorique. La science permet certes de prévoir et, par là, d'agir ; mais la prévision scientifique est tout le contraire d'une anticipation imaginative : elle n'est que l'extrapolation de l'état de choses présent, dont l'analyse, si elle est correctement menée, permet de prévoir les conséquences qui en découleront nécessairement. La prévision scientifique n'a donc de sens qu'à l'intérieur d'un ordre supposé immuable : s'il y a de l'imprévisible, c'est seulement parce que cet ordre ne

« objets » qui constituent le monde à un moment donné et, plus probablement encore, en supplantant quelques-uns. La volonté est donc toujours volonté de changement : il n'y a pas de volonté conservatrice, car, pour conserver ce qui est, il n'est nul besoin de vouloir. Cela ne veut pas dire, bien sûr, que la volonté soit toujours « révolutionnaire », elle peut être tout aussi bien « réactionnaire », c'est-à-dire vouloir remonter le cours des choses, ou même simplement être volonté de résistance au changement ambiant, donc viser en apparence à la stabilité. Mais même une volonté qui est statique par ses effets n'en est pas moins dynamique dans sa source. Il faut plus d'énergie à Luther pour prononcer son **Non possumus**, son « Je me tiens ici, je ne puis autrement », que pour suivre l'Eglise de son temps sur une pente qu'il juge être celle de la décadence. Dire que la volonté est toujours volonté de changement, c'est donc dire qu'elle est d'abord refus de laisser les choses en l'état ou, lorsque cet état est fluent, de laisser les choses suivre leur cours, leur pente en quelque sorte naturelle. Le changement que veut la volonté ne s'oppose pas seulement à la stabilité, il s'oppose aussi au changement naturel, celui-là même que la pensée théorique s'efforce, avons-nous vu, d'expliquer et de prévoir à partir de lois immuables.

Les deux exigences, théorique et pratique, cohabitent tranquillement chez la plupart des hommes. D'une part, ils font confiance à la science pour leur dire ce qui est et aussi ce qui, découlant de ce qui est, sera. D'autre part, ils ressentent en eux le besoin d'accomplir ce qui doit être. Mais comment accomplir ce qui doit être (donc n'est pas encore et ne sera pas nécessairement, puisque cela dépend de notre volonté) dans un monde où ce qui sera découle nécessairement, que nous le voulions ou non, de ce qui est ? Comment introduire la volonté, qui est volonté de changement, dans l'ordre immuable de la nature ? La philosophie ne pouvait manquer de poser ce problème, qui ne concerne rien de moins que l'articulation en elle de la théorie et de la pratique. Chacun sent bien que ce problème doit être résolu, puisque nous le résolvons quotidiennement, sans en poser clairement les termes, en prétendant agir, et en agissant effectivement, sur un monde que nous croyons pourtant déterminé. La philosophie — et c'est sans doute son grand mérite que de pouvoir se livrer, de façon désintéressée, à des expérimentations conceptuelles de ce genre — nous a proposé à diverses reprises les deux solutions les plus extrêmes : d'une part, le nécessaireisme (de Spinoza, par exemple), pour qui la liberté ne peut consister pour l'homme à se considérer « comme un empire dans un empire », mais à prendre conscience de la nécessité universelle et à adhérer avec joie à un ordre qu'il peut tout au plus comprendre, mais non changer ; d'autre part, ce qu'on pourrait appeler le moralisme, voire l'activisme, qui, pour sauver la pratique, donne congé à la théorie et estime que l'homme peut faire à chaque fois ce qu'il doit, quitte à se désintéresser des perspectives de succès ou d'échec de son action et de ses conséquences adventices, jugées de toute façon imprévisibles. Ces deux « solutions » sont trop ruineuses, — niant la

Aristote a été le premier à maîtriser par la pensée le changement naturel

nous a pas encore livré tous ses secrets. La science nous permet, jusqu'à un certain point, de prévoir le changement, mais c'est seulement dans la mesure où le changement est saisi comme le déroulement d'un programme. Pour elle, le futur n'est pas imprévisible nouveauté, mais, selon une autre expression bergsonienne, simple « réarrangement du préexistant ».

Mais, si la philosophie a en commun avec la science l'intention théorique, elle est aussi, à la différence de la science, l'expression d'une exigence **pratique**, qui habite plus ou moins confusément la conscience de tout homme. C'est, de quelque nom qu'on l'appelle — sentiment moral, devoir, engagement politique —, l'exigence qui nous prescrit que telle action est à accomplir. Or, cette exigence implique que ce qui est ne nous satisfait pas : réaliser ce qui doit être, c'est d'abord refuser ce qui est, donc vouloir que le monde change. Le sens de toute action est que son projet devienne objet, c'est-à-dire s'ajoute à tout le moins aux

pas nécessairement souhaitable, n'est pas davantage historiquement assuré. Il n'y a pas de conduite scientifique de la révolution, pour la bonne raison qu'il n'y a pas de science du changement, du moins d'un changement qui ne se ramènerait pas à la pure et simple extrapolation du présent.

Interprétation et révolution.

Dans la XI^e thèse sur Feuerbach, Marx écrit : « Jusqu'ici, la philosophie a interprété le monde de différentes manières ; il s'agit maintenant de le changer ». Si Marx s'en était tenu à cette opposition apparemment tranchée entre une philosophie interprétative et une volonté révolutionnaire de changement, il aurait risqué de sombrer lui-même dans l'activisme « spontanéiste », que l'orthodoxie marxiste reproche aujourd'hui aux hérésies « gauchistes ». En réalité, Marx ne renonce pas — et renoncera de moins en moins au cours de sa carrière — à l'interprétation des données historiques, mais il aura le tort de prétendre en donner la seule interprétation rigoureusement scientifique, ignorant délibérément par là que l'interprétation est toujours interprétation d'un texte par définition ambigu et que la pluralité des interprétations possibles, dont témoigne la pluralité des philosophies, ne tient pas à une hésitation de l'interprète, mais à la pluralité objective des sens possibles du texte à interpréter. Il n'y a donc pas opposition entre interprétation du monde et volonté de changement : bien au contraire, c'est parce que les hommes interprètent le monde de façons différentes, tantôt comme manifestation d'une Providence, tantôt comme succession absurde d'événements, tantôt comme une œuvre inachevée guettée par le non-sens, mais pénétrée aussi d'ébauches de sens qu'il appartient à l'homme de parfaire, c'est sur la base de ces interprétations différentes que s'instituent des pratiques humaines différentes, allant de l'acceptation plus ou moins joyeuse à la révolte sans perspective, en passant par la volonté éclairée de changement.

C'est en effet ici que la philosophie comme interprétation — et, on l'espère, interprétation *sensée* — du monde doit pouvoir éclairer la volonté de changement. Nous disons bien : éclairer, et non déterminer. Car l'interprétation n'est pas une science, elle est bien plutôt un art, qui consiste à lire derrière un ensemble complexe de signes le sens qui permettra la compréhension maximale (ce qui ne veut pas dire exhaustive) de l'ensemble. Or il n'y a pas de recette magique pour saisir ce sens, qui, s'agissant d'un ensemble mouvant, n'est pas seulement signification, mais aussi direction. Nul ne possède la science infuse du sens de l'histoire. Vouloir s'insérer par son action dans un sens qui n'est pas préexistant, mais s'articule progressivement à la mesure même de nos actions, cela exige des informations, certes, mais surtout du coup d'œil et du jugement, de l'initiative mais aussi de la prudence. Une décision fondée sur une interprétation n'est jamais infaillible. Toute volonté de changement comporte donc des risques ; mais la question est de savoir si ces risques ne sont pas moins grands que ceux qui résulteraient du refus du changement. Cela veut dire que le changement ne peut ni ne

*Hegel voit dans l'Histoire universelle
l'avènement progressif de la liberté*

liberté, ou l'exaltant au contraire, mais dans le vide —, pour qu'on puisse être tenté de les retenir ; surtout, elles ne sont guère en accord avec l'expérience la plus immédiate, qui est celle d'une action tâtonnante, mais perfectible, et assez souvent efficace, dans un monde incertain.

La vérité se situe donc quelque part à mi-chemin du nécessitarisme et de l'activisme. Mais il faut prendre conscience du fait que le nécessitarisme, et sa conséquence fataliste, sont la pente naturelle de toute théorie et qu'à l'inverse la volonté de changement présuppose une faille du déterminisme, une défaillance de la prévision et ne peut donc jamais se reposer entièrement sur une théorie, dont la présence même la rendrait inutile. Ceci doit être dit et rappelé contre toutes les doctrines, à commencer par le marxisme, qui, au nom d'une prétendue unité dialectique de la théorie et de la pratique, voudrait gagner sur les deux tableaux en appuyant une pratique révolutionnaire sur une théorie scientifique. En réalité, de deux choses l'une : ou la théorie, en l'occurrence celle du déterminisme économique, est suffisamment développée pour tirer de la connaissance scientifique du présent la prévision de l'avenir, et alors, l'action révolutionnaire, telle la mouche du coche, ne fait rien d'autre que de suivre un cours des choses qui, de toute façon, s'accomplirait sans elle ; ou la pratique révolutionnaire est efficace — et il semble bien qu'elle le soit —, mais alors sa finalité devient contingente, laissée au libre jugement et au libre choix de chacun, et son succès, qui n'est

doit être voulu pour lui-même (car alors les risques qu'il comporte seraient injustifiables), mais seulement pour éviter le pire ou, ce qui revient assez souvent au même, pour faire advenir le meilleur.

La maîtrise grecque du changement naturel.

Le changement est devenu aujourd'hui un problème politique. Un peu d'histoire est peut-être encore ici nécessaire pour comprendre pourquoi il n'en a pas toujours été ainsi. Les philosophes de l'Antiquité ont été, avons-nous dit, préoccupés par le changement naturel. Ce changement, scandale pour une raison éprise de permanence et de stabilité, ils n'ont eu de cesse de le domestiquer par la pensée, de l'administrer par les voies de ce qui deviendra, sur la lancée de leur spéculation, la science aujourd'hui triomphante de la nature. On citera ici deux exemples de cet aménagement conceptuel du changement, qui seul nous permet, encore aujourd'hui, d'en admettre l'existence tout en la maintenant dans certaines limites, hors desquelles il deviendrait inintelligible. Les philosophes grecs demandent à la suite de Parménide : comment l'être peut-il provenir du non-être ? Ou encore : comment le même peut-il devenir autre sans cesser pourtant d'être le même ? Or, c'est bien là ce qui se produit dans un changement, quel qu'il soit : quelque chose qui n'était pas — une qualité ou même une existence — vient à l'être ; et pourtant le changement n'est pas une succession discontinue de naissances et de morts, mais le changement d'un sujet qui demeure identifiable en tant que tel : ainsi, lorsque l'enfant devient homme, il ne meurt pas comme enfant pour renaître aussitôt adulte, entièrement autre que ce qu'il était, mais il se maintient en tant qu'individu et personne à travers les différentes phases que seule la pensée distingue dans son développement. En dépit d'une métaphore célèbre qui, prise à la lettre, a pu conduire aux sophismes de la dialectique hégéliano-marxiste, le grain ne meurt pas pour porter des fruits, mais c'est la même plante qui est tour à tour grain et fruits. De même il n'y a pas dans l'ordre naturel de naissance *ex nihilo* : rien ne se perd, rien ne se crée, même si tout se transforme ; le vivant lui-même est issu d'un germe : si nouveau qu'il puisse paraître, il a derrière lui, comme nous le savons aujourd'hui, tout un patrimoine génétique. C'est ce qui faisait dire à Aristote que l'être ne vient pas du non-être, mais que l'être en acte vient de l'être en puissance, et cela bien que la puissance ne soit connaissable que rétroactivement, à partir de l'acte qui en est issu. Aristote ne se laissait pas davantage paralyser par la vieille aporie du même et de l'autre : car rien n'empêche un individu — minéral, plante, animal, homme ou communauté — de devenir autre dans telle ou telle de ses qualités (de « s'altérer », comme on le dit en donnant aujourd'hui à ce terme un sens trop unilatéralement péjoratif), tout en demeurant identique dans sa substance.

Ces distinctions, depuis longtemps ancrées dans notre langage, même si nous en avons oublié le sens ou l'usage, devraient rassurer ceux qui, disciples incons-

cients de Parménide, s'arc-boutent contre toute perspective de changement au nom de la continuité d'une tradition ou de la sauvegarde d'une identité, personnelle ou nationale : il faut leur rappeler ce que la métaphysique nous apprend, à savoir qu'il n'y a de changement que dans la continuité et que l'on ne perd pas nécessairement son identité en s'ouvrant à la nouveauté. L'altération, au sens propre de ce terme, c'est-à-dire le devenir-autre, n'est pas l'aliénation, c'est-à-dire la dépossession de soi-même, la perte de son essence. L'idée hégéliano-marxiste que l'aliénation, la négation de soi-même, la chute dans l'altérité absolue, est la condition « dialectique » d'un retour à soi, à ce que Hegel appelait l'« égalité devenue », représente une dramatisation tout à fait superflue du phénomène, banal s'il en est, du changement.

L'avènement de l'Histoire universelle.

Il est vrai qu'entre Aristote et Hegel, l'humanité a fait la découverte d'une réalité, à laquelle la pensée grecque était demeurée étrangement aveugle, et qui est la réalité de sa propre histoire. Le changement que les Grecs de l'époque classique étaient parvenus à maîtriser par la pensée incluait le devenir biologique, mais non le changement historique. L'histoire — ils connaissaient déjà le mot — n'était guère plus pour eux qu'un recueil d'anecdotes, d'où l'historien pouvait éventuellement tirer des enseignements moraux et même parfois (qu'on songe à Thucydide) des leçons politiques, mais qui ne s'ordonnait pas selon une continuité interprétable. Ils ignoraient donc la catégorie du changement historique, pour cette raison essentielle que le changement suppose un sujet et qu'ils n'imaginaient pas que les événements parcellaires rapportés par le chroniqueur pussent être attribués à un sujet unique dont ils scandraient la destinée, que ce sujet fût telle société, tel peuple ou l'humanité tout entière. Certes, les plus « politiques » des philosophes grecs ont bien esquissé une théorie de la décadence des Etats, mais, outre qu'il s'agissait d'abstractions (la monarchie, l'aristocratie, la démocratie, et non telle monarchie ou telle démocratie historiques particulières), cette théorie n'avait d'autre but que d'enseigner à éviter, dans un ordre social ou politique donné, tout ce qui pourrait ressembler à un changement, lequel, estimaient-ils, ne pourrait être qu'un changement vers le pire. Pour stabiliser les Etats, Platon ne voyait d'autre remède que la coïncidence de la fonction politique et de la capacité philosophique, mais le philosophe-roi qu'il appelait de ses vœux n'était pas celui qui devait conduire le changement, mais bien celui qui, fût-ce par la violence, devait introduire dans la cité terrestre l'ordre immuable d'une Justice en soi. Quant à Aristote, plus empirique et qui n'attendait rien d'un ordre idéal, il se contente aux livres V et VI de sa *Politique* d'enseigner les recettes qui permettent d'assurer à chaque cité la conservation de la constitution qui est la sienne, quelle qu'elle soit. Pendant longtemps, la permanence des Etats, soit existants, soit idéalement reconstitués une fois pour toutes sur la base d'un ordre intelligible, a été la seule visée de la philosophie politique.

L'idée que la conduite et même la forme des Etats doivent évoluer, parce que les sociétés dont ils sont l'expression politique évoluent elles-mêmes, est une idée moderne, fruit d'une expérience historique nouvelle, dont le point de départ coïncide avec l'avènement et la diffusion du christianisme. L'eschatologie chrétienne unifie l'histoire humaine en lui donnant un sens qui la dépasse et qui est l'attente du Royaume de Dieu. Saint Augustin interprète l'histoire de l'humanité comme un vaste **peregrinatio** qui se poursuit de génération en génération, un immense pèlerinage des hommes vers Dieu. Ainsi est née l'idée d'un devenir spirituel de l'humanité, que Hegel laïciserait sans en fausser le sens, en l'interprétant comme l'accession progressive de l'homme à la conscience de sa liberté. Dès lors, c'est l'histoire, et non plus la nature, qui devient le lieu privilégié du changement. Alors que les changements naturels sont cycliques, sur le modèle et dans la dépendance des « révolutions » des corps célestes, l'histoire humaine s'ordonne selon une ligne continue et dont on ne voit pas la fin. Les révolutions politiques, comme les révolutions spirituelles, ne sont pas l'éternel retour du même, mais l'avènement d'une nouveauté que rien dans le passé ne permettait de pressentir et qui pourtant, après coup, prend un sens au regard de l'ensemble. Le changement social et politique n'est plus, comme il l'était chez les Grecs, imputé à l'agitation, à l'arbitraire et au hasard, mais il devient susceptible d'interprétation et, par là, de correction et d'orientation.

Au demeurant, ce devenir spirituel n'est ni totalement coupé des cycles naturels ni privé lui-même d'une base matérielle. C'est le mérite de Marx d'avoir montré, tout en reprenant l'idée hégélienne d'une histoire universelle, que cette histoire n'est elle-même rendue possible que par un phénomène remarquable, qui est le progrès de la technique et le développement consécutif des forces productives. Marx a eu simplement ici le tort de croire que ce phénomène était lui-même universel, alors qu'il paraît largement étranger à la civilisation gréco-latine (caractérisée par une étonnante stagnation des techniques) et aux civilisations autres qu'occidentales. Toujours est-il que ce phénomène, caractéristique de l'Occident médiéval et qui a pris une accélération fulgurante à partir du début des Temps Modernes, a été l'agent principal de l'universalisation ou, si l'on préfère, de la planétarisation de l'histoire, dont nous mesurons aujourd'hui les effets, négatifs à certains égards (nivellement et monotonie), mais aussi largement positifs si l'on songe que cette histoire désormais planétaire, en insérant les individus et les nations dans un réseau d'interdépendances, les incite, voire les oblige, à la communication et à la coopération.

Sens d'une politique du changement.

On dira : en montrant que les changements partiels et parcellaires que nous vivons s'insèrent dans un mouvement qui les dépasse, les a-t-on pour autant justifiés ? Si l'humanité courait tout entière à sa perte, serait-ce une raison pour l'aider à y courir plus vite ? A cette objection, qui est celle du pessimisme conservateur, on

pourrait répondre deux choses. La première est que l'histoire humaine, précisément parce qu'elle n'est pas soumise au déterminisme naturel (qui, techniquement manipulé, permettrait à volonté de défaire ce qui a été fait), est irréversible dans son déroulement et ses conséquences. En termes concrets, il est vain de s'accrocher à telle ou telle superstructure juridique, institutionnelle, idéologique, dès lors que l'infrastructure, qui n'est pas seulement l'état des forces de production, mais aussi la réalité des mœurs et des relations sociales, a évolué de façon telle que les codes, les institutions, les idéologies, issues d'un état antérieur, ne la reflètent plus. Il serait trop facile de citer ici quelques exemples historiques récents. Le conservatisme est donc à tout le moins inefficace. Mais son inefficacité le condamne-t-il **moralement** ? Peut-on dénier au conservatisme tout droit à témoigner pour la pérennité des valeurs morales, s'il était vrai que celles-ci sont menacées par l'évolution générale du monde ?

A cela il faut répondre que les valeurs morales n'ont jamais eu partie liée à telle ou telle institution historique particulière, qu'il faudrait dès lors proclamer éternelle. « Le Royaume de Dieu n'est pas ici ou là, car il n'advient pas sous forme visible ; il est en vous ». Cela signifie à tout le moins que les valeurs morales, même et surtout si elles doivent s'incarner dans l'histoire, demeurent transcendantes à leurs incarnations successives, cette transcendance même étant la condition de leur disponibilité pour des tâches historiques nouvelles. Du reste, la volonté de changement, même et surtout dans ses formes révolutionnaires, n'est pas moins mue par des mobiles moraux que ne l'est le refus du changement (lequel, bien entendu, peut être aussi dicté par des intérêts). Il est donc plus raisonnable d'admettre que la morale est transcendante ; ce qui ne veut pas dire indifférente, à telle ou telle technique politique particulière. **A priori**, on ne peut dire qui a moralement raison de ceux qui veulent conserver le monde tel qu'il est, de ceux qui veulent le changer radicalement et de ceux qui veulent seulement l'aider à changer conformément à telle ou telle de ses directions décelables. Mais l'expérience montre que les premiers ne conservent du monde que ses injustices et que les seconds suppriment, par les contraintes d'un changement forcé, la liberté même qu'ils voulaient instaurer. La troisième attitude suppose un acte de foi quasiment hégélien dans l'histoire, c'est-à-dire dans la capacité qu'ont les hommes de transmuier en progrès pour la liberté les aléas et les contraintes de leur devenir collectif. Le fin d'une telle politique — fin modeste au regard de politiques plus prétentieuses ou plus impatientes, mais sans doute la plus conforme aux exigences immédiates et lointaines du bien commun — pourrait bien être d'**humaniser** le changement, de rendre transparents ses mécanismes et sa fonction de renouvellement, de faire en sorte qu'il soit moins subi que voulu, qu'il apparaisse et soit véritablement, même après coup, l'expression réussie d'un **consensus** qui se cherchait et, surtout, qu'il puisse être ressenti et vécu par chacun comme une chance nouvelle pour sa liberté.

Pierre AUBENQUE ■

Pour vivre en 1976, et même après...

par Jacques Donnars

C'EST une banalité de Café du Commerce de gémir sur *l'accélération des rythmes* auxquels nous sommes soumis dans notre vie quotidienne, aussi bien dans notre travail que dans nos distractions. Il est devenu évident pour tout le monde qu'une partie importante de la détérioration des rapports humains en naît. Isolés, tassés dans nos contenants mécaniques, foules anonymes et incommunicantes, nos échanges réels avec les autres sont réduits au minimum et la vie, progressivement, se retire de ces structures artificielles. Nous ne vivons plus, nous fonctionnons.

Dans cet univers absurde naissent des formes de criminalité — aussi absurdes — qui tiennent de la rage, qui laissent parfois l'observateur superficiel, mais qu'il n'est plus possible d'écarter d'un haussement

d'épaules ou d'une statistique, car même celle-ci n'est plus rassurante.

Il s'agit donc d'un prodrome, d'un avertissement : le stock-car sur les routes, les viols collectifs, les vols et brutalités sur les vieillards, la délinquance pour le plaisir, tout cela entre dans ce que les Américains appellent la morale du Fun (Lowen Pleasure), c'est-à-dire une désinvolture totale vis-à-vis des règles qui permettaient à la société de tourner jusqu'alors, mais qui semblent maintenant désuètes. Une autre variante de cette même errance intérieure, ce sont les vagues de suicides, les dépressions aiguës, les crises d'angoisse paroxystiques, qui jettent les individus vers l'alcool, les drogues. Entre les deux, il faut placer les innombrables conversions psychosomatiques, qui débouchent sur les asthmes, les ulcères d'estomac et, peut-être même, au-delà des tuber-

culoses, du début du siècle, sur les cancers de maintenant.

L'être humain, quelque part, s'est abandonné. Il ne s'agit pas seulement de cet abandon évident des enfants par les parents des foyers divisés, éclatés, qui conduisent les gosses qui en sont issus jusqu'aux actes de désespoir qui trouvent leur sanction devant les juges pour enfants. Il s'agit de quelque chose de beaucoup plus profond et qui sous-tend cet abandon-là. L'être humain, ahuri par la vitesse, le brouhaha de la société à travers ses mass media, se met en état de stress et déserte son corps. Or, c'est bien le corps qui forme le lien entre le cosmos, l'individu et la société.

Ce corps apparemment adulé est, en réalité, oublié dans sa réalité profonde, car l'individu est engagé dans la poursuite d'une illusion. Cette quête de l'illusion à tout prix est la seule planche de salut pour échapper à ce tout-de-suite et maintenant qui lui semble intolérable.

Naissent alors les solutions chimériques : richesse, standing, loterie, et l'on peut ajouter, car elles sont de même nature bien qu'apparemment opposées, bien des utopies révolutionnaires : l'illusion des lendemains qui chantent.

Très proche et tout aussi vaine la technique mystificatrice bien connue qui consiste à chercher dans le regard d'autrui de quoi croire un tout petit peu à soi et, pour cela, à contorsionner son être propre, pour apparaître à l'autre digne d'intérêt. La mascarade ainsi mise en place, on ne peut même pas dire qu'elle ait de l'effet sur l'autre dont, en réalité, on ne sait rien, mais uniquement sur la représentation qu'on se fait de lui. C'est une des innombrables formes d'entraves qui caractérisent notre mode actuel d'existence. L'accès à la réalité n'est plus, chez un tel individu, dépendant de son appareil à connaître, mais le résultat d'une perpétuelle référence à autrui et au donné sociologique actuel qui lui barre un authentique accès au réel.

Le réel, qu'est-ce que c'est ? Certes, il n'est pas question ici de poser le problème au plan philosophique ni même d'en venir à ce que Laforgue appelait la relativité de la réalité, mais de nous rendre compte que l'homme a un appareil à connaître qui lui offre en un lieu et un moment donné les renseignements qu'il faut pour être en accord avec le milieu biologique, sociologique et cosmique.

Or, deux attitudes mentales viennent détruire, dans un individu, la bonne appréhension du réel : l'exaltation et la dépression. Ces deux attitudes sont liées l'une à l'autre à l'attachement non résolu à la mère, puis à ce qui en tient lieu dans la vie.

L'exalté est occupé par un courant d'énergie qui bouillonne dans sa tête et dans les extrémités de son corps et l'empêche de se trouver de plain-pied avec le monde qu'il veut connaître. Le déprimé sent le sol se dérober sous lui ; il dira facilement : « Je suis au fond du trou » ; une faille s'ouvre au milieu de son corps, un manque de présence au niveau de son ventre l'amène à vivre cette région comme si elle était en permanence le lieu d'une absence douloureuse.

COMMENT FAIRE POUR EN SORTIR ?

La réponse nous est donnée depuis longtemps par la sagesse orientale. Se centrer, retrouver son corps, refaire l'unité de l'être à partir de la seule assise concrète qu'il nous soit donné d'éprouver à tout moment à notre guise. Ce lieu, centre de gravité de l'être humain, les Japonais l'appellent le Hara ; les grands techniciens du corps aux U.S.A. l'ont redécouvert par d'autres voies ; Reich, Lowen, Ambrosi et bien d'autres l'utilisent comme une des bases de leur thérapeutique.

Mais se centrer, ce n'est pas si simple, car l'être humain s'est progressivement barricadé contre toutes les sensations qui risquent d'émerger de son corps, en créant ce que Reich a si admirablement décrit sous la forme de ces cuirasses musculaires, carapaces de crispation qui progressivement burinent le corps en anneaux successifs et qui font que le psychologue entraîné ou la bonne voyante — dont c'est un des trucs — savent lire à livre ouvert la vie de l'individu, en déchiffrant, dans chacune de ses attitudes, la pulsion tenue en respect à tel ou tel niveau du corps observé.

« Décharger », dans nos civilisations, est devenu une fonction qui n'a pas droit de cité au milieu des fonctions nobles. Elle est associée au sale et au honteux, donc mise au secret. Elle n'y est d'ailleurs pas en si mauvaise compagnie car, de nos jours, il faut ajouter une autre dimension parmi les grandes bannies du monde moderne : celle du sacré.

On peut donc dire à juste titre que nous sommes là devant une bien étrange triade : le sacré, le secret et le honteux.

Débloquer le corps, c'est donc réussir à s'opposer à ces cuirasses et à les faire sauter, en permettant à l'être humain de reprendre conscience de son corps.

C'est ici que nous pouvons parler, entre bien des techniques, de la très remarquable relaxation dynamique de Caycedo dérivée, au premier degré, du yoga ; au deuxième degré, des exercices de méditation bouddhique théravadin ; et au troisième degré, du za-zen ; mais débarrassée de tout a priori métaphysique et remise au contraire dans un appareil très rigoureux de neurophysiologie purement scientifique.

Que ce soit par cette voie ou par le recours à des techniques sportives plus directes, le procédé de base de toutes ces méthodes est de permettre à l'individu de se focaliser sur son ressenti après l'accomplissement d'un exercice donné, autrement dit de se rappeler au maximum de l'écho que l'effort aura déclenché dans son corps pour en prendre conscience et, grâce à cela, constituer un nouveau système de référence dans le ici et maintenant.

Ceci ne va pas sans mal et, bien souvent, des crises très violentes secouent l'individu quand il ose ainsi se tourner vers ce dedans de lui-même qu'il ne soupçonnait même pas, quand il découvre l'immensité de ce monde intérieur, sa richesse incroyable et ses possi-

bilités presque infinies de vibrations. On conçoit, d'ailleurs, que ce soit une méthode qui puisse, par bien des points, intéresser les patients qui cherchent à se sortir de la drogue, car c'est bien ce continent intérieur que le drogué tente d'explorer, ne se rendant pas compte que l'outil par lequel il l'explore est en même temps celui qui le détruit.

On conçoit que la force qui n'est plus naturellement centrée, parce que ce lieu est devenu intenable, fuse de manière absurde et destructrice contre les autres (délinquance), ou bien se retourne implacablement contre son porteur : violence sur soi-même ou suicide.

La levée du blocage n'est pas une petite affaire. Le retour de la sensation dans un corps qui en avait perdu jusqu'au souvenir entraîne parfois de terribles convulsions. Il s'agit donc aussi de comprendre le sens des blocages, l'intoxication des drogués, la fuite dans les actes pervers, la délinquance pour le plaisir, la révolte naïve contre les institutions. C'est une lutte contre l'inhibition, un appel désespéré qui s'est simplement trompé de sens et qui secoue l'obstacle là où il se projette, mais non là où il est.

La véritable issue à cette impasse se trouve dans nos retrouvailles avec les sensations animales les plus primaires en nous, et une des phases importantes de cette mise en place consiste à reprendre contact avec la respiration, qui joue admirablement sur la cuirasse de peur et de refus musculaire au niveau du thorax, de l'abdomen et, même, de la zone du releveur de l'anus, ce qui permet d'assurer un déblocage du bassin et des jambes. Ceci permet de centrer un individu dans sa vie, sa réalité, son corps, sa sexualité et son présent. Ainsi peut se percer la cuirasse d'invulnérabilité et de banalisation où s'enferme l'individu qui retrouve accès au plaisir du corps, à la joie.

L'être humain de 1975 est la victime d'un rendez-vous manqué avec la joie. Car l'éducation dressage que nous avons reçue de nos parents a installé la peur et la méfiance entre nous-mêmes et la partie animale vivante, instinctive, de notre corps, celle qui a son siège dans la moitié inférieure du corps, celle qui a son sentir qui monte de la terre, à l'opposé de la compréhension intellectuelle qui descend de la tête.

L'amour de la mère pour l'enfant et de l'enfant pour sa mère, qui semble magnifié (fête des mères, etc.), dans notre civilisation, est en réalité inhibé, bloqué par la défiance qui s'inscrit dans les corps des bébés que les jeunes mères touchent de moins en moins, puisque l'allaitement est partout artificiel et que les soins de propreté, nettoyage, emmaillotement, sont réduits au minimum, car il faut aller vite travailler : on s'en débarrasse dans les crèches. La peau de la mère et celle de l'enfant ne se parlent plus.

En lieu et place de cette vie animale dont on pourchasse et détruit les odeurs (désodorants), nous sommes les champions du remplacement du contact par des objets intermédiaires, transitoires, on pourrait presque dire transactionnels, qui prennent le relais pour

manifeste symboliquement notre attachement à ceux que nous sommes sensés aimer : c'est le jouet de plus en plus sophistiqué, puis le cadeau « marchand » devant lequel, encore une fois, le véritable rapport avec le corps s'effondre dans le honteux, voire le dégoûtant et, bientôt, l'ignoble...

Le retour du chassé ne se fait guère attendre et ce seront encore les marchands qui, à l'autre bout empaqueté de cellophane, ou en des pièces, films de crimes, livres porno, feront déferler, tout aussi aseptisée, une sexualité mercantilisée sur la sensibilité socio-culturelle 1975 ou ce qu'il en reste. Cette civilisation fabrique par millions des enfants abandonnés dont les montagnes de jouets cachent mal l'effroyable solitude.

Ce qui apparaît dans l'adulte que ces enfants deviennent, c'est l'absence totale de confiance en soi, la ruée sur des règlements, des limites qui servent à sécuriser l'esprit, mais font disparaître le libre arbitre et la référence à un vécu profond qui permette, intuitivement, de choisir le comportement juste. La foi en soi-même jaillit de la bonne entente avec son corps et avec le corps de ceux qui nous entourent et qui disent nous aimer.

Retrouver son corps, c'est retrouver la foi en soi-même et, par là, notre identité profonde avec le reste de l'humanité et l'évidence que nous faisons partie intégrante du monde. Pour cela, il faut savoir trouver, en dehors de ce chemin vers l'objectivité froide et la raison qui nous sont prônées par l'école et la « science », la route secrète d'une subjectivité fondamentale. L'homme de 1975 a progressivement récusé la subjectivité des autres éléments de la nature et il a récusé sa propre spiritualité. Lowen nous dit dans « Depression and the body », traduit de l'américain par Nicole et Michael Eichelberger, édité chez Tchou : « l'homme a scruté les cieux, il n'y a pas découvert Dieu ; il a scruté son âme, il n'y a pas trouvé la spiritualité ; il ne lui est pas venu à l'idée de chercher la spiritualité dans son corps, car son corps a été rangé au nombre des objets matériels ; si bien qu'après avoir créé la notion de Dieu unique, il en est arrivé à ce « Dieu est mort », c'est-à-dire au culte exclusif de la raison ».

Sentir la spiritualité en nous est un phénomène corporel ; la vie spirituelle n'est pas autre chose que la vie intérieure du corps quand celui-ci est à nouveau relié au cosmos, mais, pour cela, il faut que la peur ait lâché prise. C'est ce qui explique que, dans notre civilisation, la vie spirituelle devienne une pure abstraction, tandis que le corps devient un objet.

Il devrait être possible de créer, dans les endroits les plus désolés : hôpitaux, asiles, prisons, des équipes qui puissent rendre à ces passagers embarqués dans ces véritables enfers une chance de retrouver ce corps et ce qu'il signifie. Mais c'est toute l'humanité blanche — et celle qui l'imite — qui se trouve en danger, non pas de perdre son âme, car c'est déjà fait, mais de perdre son corps et ce qu'il signifie.

Docteur Jacques DONNARS ■

Un aménagement des travaux parlementaires

par Charles Melchior de Molènes

DEPUIS qu'existent des Parlements se pose la question de la durée annuelle de leur session et de l'autorité habilitée à les convoquer, ajourner et clôturer, en droit et en fait. La situation est sensiblement différente, selon que cette attribution est dévolue à l'exécutif ou aux assemblées elles-mêmes.

Certaines phases de notre histoire, et certains exemples étrangers, aujourd'hui encore, sont caractérisés par la permanence, ou la quasi permanence, de réunion du corps législatif. Ce système — dont notre Convention de 1792-1795 n'était pas éloignée d'esprit — inspirait par avance à Montesquieu cette condamnation : « Cela serait incommode pour les représentants » (les parlementaires), « et, d'ailleurs, occuperait trop la puissance exécutive qui ne penserait point à exécuter mais à défendre contre l'Assemblée sa prérogative d'exécuter ».

Ce n'est pas une raison pour tomber dans l'excès inverse. En vue de réduire les moyens d'action effectifs des Chambres, il n'est pas indispensable au Constituant, de restreindre leurs attributions théoriques. Il suffit de limiter à un temps si court leur possibilité de travail, du moins quant aux séances plénières (restent les réunions de commissions), que les pouvoirs de droit conférés aux assemblées — actuellement, en France, fonction législative, amoindrie depuis 1958 par l'extension du domaine réglementaire, mais demeurée néanmoins, et heureusement, essentielle encore, fonction budgétaire et contrôle de l'action gouvernementale — ne peuvent être exercés que hâtivement, superficiellement et imparfaitement.

En outre, les séances des Chambres sont parfois de nature, et notamment en des périodes d'agitation et de vif mécontentement, à détendre les conflits et à leur

garder, si l'on peut dire, une nature légale et verbale, en évitant qu'ils dégèrent en affrontements violents. En ce sens, les sessions des assemblées, bien conduites et même tumultueuses, sont un facteur non négligeable, et trop volontiers méconnu, de paix civile. L'éminent juriste belge P. Errera affirme : « Dans les moments critiques, les débats parlementaires peuvent servir d'exutoire à l'opinion publique et les gros mots proférés sur les bancs de la Chambre évitent parfois les coups échangés dans la rue. » Le constat de l'auteur belge ne concerne certes pas le seul cas de son pays.

L'application de notre actuelle Constitution et des textes complémentaires est satisfaisante en divers domaines, mais non quant à la longueur des sessions et à ses effets. Clôturant les travaux du Sénat à la fin de juin 1975, le président Alain Poher déclarait à ses collègues : « Je n'hésite pas à dire, et je sais que j'exprime votre sentiment unanime : Nous avons atteint les limites du ridicule et de l'impossible. Veut-on transformer l'Assemblée nationale et le Sénat en Chambres d'enregistrement ? On pourrait le craindre à certains moments. »

Il a formulé une interprétation du phénomène, dont l'appréciation sortirait des limites de cet article : « De plus en plus, il apparaît que, pour la plupart des technocrates qui peuplent nos administrations, le débat parlementaire est l'ultime obstacle à franchir pour sacrifier, sans risques d'ennuis, à un rite considéré comme désuet ».

Quoi qu'il en soit des causes, cet état de choses, selon le Président Alain Poher, « confine au cauchemar », et en tout cas, à notre sens, aboutit à dessaisir en pratique le corps législatif d'une partie des pou-

de parlementaires comme maires ou conseillers généraux, leurs mandats dans les nouvelles institutions régionales, et, pour citer la proposition de loi, « le nécessaire contact des élus avec les électeurs ».

Quant à l'état de choses présent, André Fosset observe que si la durée théorique des sessions ordinaires est de 170 jours étendus sur environ 24 semaines, la soustraction des samedis, dimanches, lundis et jours fériés limite à environ 90 jours le champ des séances publiques. Encore cet espace exigu a-t-il, sous la V^e République, été souvent abrégé par des campagnes référendaires ou électorales (législatives ou présidentielles) concomitantes. En outre, il juge trop rare la convocation des assemblées en session extraordinaire.

Aussi propose-t-il d'étendre à 200 jours (au lieu des 170) la durée ordinaire, avec 80 jours en automne et 120 jours au maximum pour la session qui débiterait le premier mardi de mars. En effet, des deux longues intersessions actuelles, c'est celle qui va de fin décembre au début d'avril qui est la moins défendable. On a vu des gouvernements, ainsi en janvier 1966, être constitués alors et ne se présenter et préciser leur programme devant la représentation nationale que trois mois après.

A cet égard, qu'en est-il hors de nos frontières ? Aux Etats-Unis, où pourtant l'exécutif n'est pas responsable devant le Congrès, celui-ci siège la majeure partie de l'année, et souvent en août. Et, à Bruxelles, capitale la plus proche de Paris, ainsi que le résume le professeur Robert Senelle, de l'université de Gand, dans un commentaire de la Constitution belge officiellement diffusé par les Affaires étrangères du Palais d'Egmont, « Le Roi ne (clôture une session) en pratique qu'avec l'accord des assemblées. (...) La coutume s'est progressivement instaurée de ne clore les sessions du Parlement qu'à la veille de l'ouverture de la nouvelle session. »

Jacques Chirac à la tribune du Sénat

voirs qui lui sont dévolus, qu'il a le devoir d'exercer et par là, de la mission, ajouteraient crûment certains analystes, qu'il est rétribué par le contribuable pour remplir. Cette situation nécessite donc une modification.

Divers projets ont été avancés ou même déposés à cet effet, notamment, à la seconde Chambre, par le président de la Commission des Finances, Edouard Bonnefous, membre de l'Institut, ancien ministre et, d'autre part, par André Fosset, président du groupe de l'Union centriste, associé aux sénateurs Pierre Schiélé, Jean Sauvage et à leurs collègues dudit groupe !

L'exposé des motifs du texte d'André Fosset souligne, à juste titre, que « l'examen objectif du déroulement des sessions depuis 1958 conduit à considérer comme peu compatibles avec les exigences d'une saine pratique de la démocratie les conditions dans lesquelles députés et sénateurs légifèrent ». Comment y remédier ? André Fosset, qui a été questeur du Sénat, syndic (à 27 ans) de la ville de Paris et du conseil général de la Seine puis secrétaire général du Centre démocrate, écarte l'idée d'une session permanente des Chambres : y font obstacle les obligations de beaucoup

Ainsi les Chambres belges sont-elles, en fait sinon juridiquement, à même de siéger quasi constamment, et en tout cas à leur discrétion, étant réunies de plein droit en octobre, et l'habitude s'étant introduite que l'arrêté royal de clôture précède de très peu la reprise des travaux. Or la loi fondamentale belge est en vigueur depuis 1831, et, sur les rapports de l'exécutif et du législatif, n'a pas nécessité de révision, son fonctionnement en la matière, éprouvé depuis 140 ans, paraissant satisfaire les diverses parties prenantes.

Le Sénat a examiné le problème au cours de sa séance du jeudi 30 octobre et en dépit de l'attitude réservée du Gouvernement il a sur la durée des sessions suivi les conclusions de sa Commission des Lois rapportées par M. Etienne Dailly tendant à l'adoption de la solution proposée par André Fosset à la majorité de 187 voix contre 39.

En conclusion, à notre avis, la proposition d'André Fosset et de son groupe tendant à réviser l'article 28 de la Constitution est fort modérée et fixe un minimum, et non certes un maximum.

Ch. MELCHIOR DE MOLENES ■

L'ÉQUIVOQUE DE LA LIBERTÉ A LA FIN DU XVIII^e

par Jean-Paul Clément

ACTUALITE de Boissy d'Anglas, Daunou et Lanjuinais ? La question peut sembler de prime abord bien audacieuse. Se souvient-on seulement d'eux ?

De la haute réputation morale, intellectuelle et politique que ces trois hommes avaient acquise au début du XIX^e siècle (1), il ne reste rien ou pas grand-chose : un théâtre, une rue de Paris, quelques citations.

Alors, qui sont-ils, et pourquoi méritent-ils quelque attention ?

Boissy d'Anglas, Daunou, Lanjuinais sont essentiellement des hommes du XVIII^e siècle : leur pensée conjugue la croyance dans le progrès des « lumières », la rigueur de l'inspiration janséniste (Lanjuinais), et les vertus d'une curiosité littéralement encyclopédique.

Tous les trois issus du Haut Tiers, ils furent jusqu'à 1791 parmi les principaux acteurs de la Révolution Française.

Par la plume, par le discours, par leurs actes ils contribuèrent à jeter les bases d'une nouvelle société, libérale et individualiste.

Jusqu'à leur mort ils restèrent attachés à travers toutes les vicissitudes politiques, aux principaux dogmes de 1789 : souveraineté, représentation, séparation des pouvoirs, distinction entre pouvoir constituant et pouvoirs constitués.

Ecrivains prolifiques, piliers de toutes les assemblées politiques qui se succédèrent de 1789 à 1840, ces trois hommes qui mêlèrent constamment doctrine et action apportent sur toute cette période un témoignage sans doute ignoré mais de grande valeur.

(1) M^{me} de Staël écrivait : « Boissy d'Anglas, Lanjuinais, Daunou, noms que l'on retrouve toujours quand un rayon de liberté luit sur la France ».

De plus, ils illustrent le libéralisme à l'épreuve des faits. La liberté n'est pas une notion, simple et claire, ses rapports avec la société et l'Etat sont riches, mouvants et complexes.

En fait, et en schématisant, l'on peut dire que toute leur action s'ordonna autour de la recherche des *garanties*.

L'ouvrage majeur de Daunou s'intitule : « Essai sur les garanties individuelles que réclame l'état actuel de la société ».

Certes, l'épreuve des faits n'a en aucune manière ébranlé leurs convictions initiales, telles qu'elles s'expriment dans la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789. Mais leur optimisme s'est quelque peu nuancé ; ainsi leur foi réside moins dans la bonté de l'homme que dans la règle de droit préétablie.

Cette évolution apparaît dans toute son originalité aux alentours de 1795, époque où ils atteignirent leur zénith politique. Se constitue alors, dans la ligne de l'école « idéologique » de Destutt de Tracy, un véritable corps de doctrine, distinct sur certains points de 1789 et du libéralisme postérieur (celui du XIX^e siècle, de Laboulaye et d'Esmein, par exemple).

Avant donc que Benjamin Constant n'ait donné une parfaite épure — trop limpide, sans doute — du libéralisme politique, l'œuvre de Boissy d'Anglas, Daunou et Lanjuinais, bien que de moindre importance, nous permet de mieux comprendre le libéralisme, sa grandeur mais aussi ses contradictions longtemps dissimulées, et que le XX^e siècle devait révéler sous le jour le plus cru.

Cette étude abordera deux thèmes essentiels :

- La liberté politique,
- La liberté de l'enseignement.

LA LIBERTE POLITIQUE

Dans son « Parallèle sur la liberté des Anciens et des Modernes », Benjamin Constant écrit :

« Les hommes n'ont besoin pour être heureux que d'être laissés dans une parfaite indépendance sur tout ce qui a rapport à leurs occupations, à leurs entreprises, à leur sphère d'activité, à leurs fantaisies ».

Nos trois auteurs adhèrent sans conteste à ce credo du libéralisme pur, mais ils lui donnent une résonance particulière, par laquelle s'exprime leur originalité.

Cette originalité apparaît à plusieurs points de vue. Si la liberté n'est plus comme sous l'Ancien Régime la jouissance d'un privilège mais « ce qui produit un plus grand développement dans l'exercice de la volonté » (Daunou), elle n'en conserve pas moins ses « racines aristocratiques », pour reprendre l'expression de Bertrand de Jouvenel. Ce que nos auteurs appellent « vertu », « constance nécessaire » est en vérité la volonté de maintenir dans un régime de liberté, l'intangibilité et l'inviolabilité des droits subjectifs. Or, dit M. B. de Jouvenel, « la liberté n'est qu'un besoin secondaire par rapport au besoin primaire de sécurité » (2). Dès l'instant où le peuple souverain comprend une majorité de personnes qui croient ne rien avoir à défendre et que révoltent de trop grandes inégalités de fait, « ce peuple commence de priser uniquement la faculté que sa souveraineté lui confère de bouleverser la structure sociale fautive, il se livre au messianisme du pouvoir ». Egalité et liberté se concilient rarement. On comprend, même si cela est excessif, que Lanjuinais s'oppose à l'élargissement du suffrage universel, prône l'aristocratie de fonctions, considère la propriété comme la base de toute organisation.

Pour Lanjuinais et Daunou, puissance sociale de l'individu et liberté vont de pair. Cette liberté n'atteint sa plénitude que chez quelques-uns : « La liberté, pour ceux qui l'aiment, est un bien sans lequel il n'y a pas de bonheur ».

En bref, il y a des pouvoirs, il n'y a qu'une puissance, celle de l'individu, mais tout individu n'est pas une puissance. Là gît l'« aristocratie » foncier de nos auteurs. Par cette analyse, ils appartiennent plus à l'Ancien Régime qu'ils ne l'imaginent.

Deuxième observation : la souveraineté s'arrête où commence l'indépendance individuelle ; la sûreté, les libertés d'opinion et de religion, etc., sont autant de droits qu'aucun pouvoir, fût-il fondé sur la souveraineté de la Nation, ne peut violer ou méconnaître.

Aussi, la compétence sociale doit s'arrêter où commencent les droits sacrés de l'individu — chez eux nul presentiment —, pas plus que chez Benjamin Constant, de ce que sera la « Révolution industrielle », la création d'une classe prolétarienne, misérable et déracinée pour laquelle c'est la « liberté qui opprime et la loi qui libère » (Lacordaire). Il est incontestable que les mœurs, les habitudes sociales que postule leur conception de la

Daunou

liberté sont plus ceux de la République Romaine ou de la Grèce antique que de notre temps.

Au premier rang de ces droits naturels, Daunou, Lanjuinais et Boissy placent la propriété, et ils n'auront de cesse que soient rapportées, après Thermidor, les mesures de réquisition et le maximum général édictés en 1793.

A côté de la liberté d'opinion et de la liberté de conscience figure la sûreté individuelle. Cette sûreté, l'un des mobiles qui poussa les hommes à quitter l'état de nature pour entrer dans le pacte social, exige un aménagement particulier des pouvoirs publics et les garanties de cette sûreté doivent être réalisées par la Constitution et les lois.

Aussi l'Etat libéral doit-il connaître une double limitation. Ses objectifs et ses prérogatives doivent être bornés de manière que ses entreprises ne portent pas atteinte à ces garanties individuelles qui justifient son existence. D'autre part, à supposer qu'il veuille mal faire, sa structure interne doit être telle qu'il en soit empêché : d'où la distinction de la souveraineté constituante et de la souveraineté, d'où la séparation des pouvoirs, d'où l'accent mis sur la décentralisation. On a souvent l'impression, en lisant le « Daunou 1818 » (3), que l'Etat est un Etat paralysé pour tout ce qui est positif, garant immobile d'une harmonie préétablie.

Daunou va d'ailleurs au-delà des préceptes libéraux :

(2) Bertrand de Jouvenel, *Du Pouvoir*. 1945.

(3) Epoque où il écrit son « Essai sur les garanties individuelles ».

non seulement l'Etat doit garantir la sphère d'autonomie dans laquelle se meut l'individu, mais ce doit être sa tâche exclusive. L'Etat est réduit à une action purement négative : il s'agit d'empêcher que... Au thème libéral de la neutralité, de la non-intervention de l'Etat, Daunou ajoute le thème de la société immobile et invariable. Les deux sont liés d'ailleurs. L'Etat ne peut être le moteur d'une transformation sociale, parce que son intervention risquerait de porter atteinte aux droits naturels, mais aussi parce que la mission de l'Etat, sa mission exclusive, est de défendre les garanties individuelles. S'il n'attache pas constamment son action à leur défense et à leur expansion, la partie est perdue, estime Daunou. A cet égard il écrit :

« La seule manière de vouloir garantir ces libertés est de ne vouloir rien d'autre chose, ni bouleversement, ni déplacements d'hommes, ni triomphe de sectes, ni constitution nulle, ni réforme, ni amendements » (4).

La sauvegarde des libertés dépend également de l'individu.

La ferveur révolutionnaire retombée, Daunou reconnaît que l'action publique ne peut accaparer constamment l'attention du citoyen, que l'on ne peut à la fois défendre les garanties individuelles et mettre le centre d'activité et d'intérêt exclusif, ailleurs que dans la vie privée. Il y aurait contradiction. Daunou écrit :

« La volonté de défendre les garanties individuelles ne saurait naître chez un peuple ignorant, ni s'affermir chez celui qui resterait plus occupé de débats politiques, que d'affaires privées ».

Est-ce une incitation à la dépolitisation ? Peut-être. Du moins, cette théorie postule un abandon de l'idée, chère aux révolutionnaires de 1789, du citoyen-magistrat. Les affaires publiques relèvent désormais, pour leur marche, d'une aristocratie d'hommes publics. La politique devient une fonction. Le système de la gradualité lancé par Mirabeau et repris, avec quelle force, par Lanjuinais et Daunou en 1795, entre naturellement dans cette conception. « Préconisée dès 1789 par Mirabeau, comme un des principes constitutionnels les plus importants, la gradualité des fonctions prévoyait que nul ne pourrait remplir une place dans l'organisation politique s'il n'en avait exercé une dans un ordre inférieur.

On attendait de cette mesure, sagesse et pondération et on y voyait le moyen de constituer une « aristocratie de fonction » susceptible de remplacer l'aristocratie d'Ancien Régime ».

L'accent mis sur la vie privée de préférence à la vie publique est tout à fait conforme aux thèses de Benjamin Constant, dans son « Parallèle sur la liberté des Anciens et des Modernes ». La liberté antique, dit-il, était une liberté d'Etat. La Cité était libre, l'individu ne l'était pas. Mais il était citoyen, il participait vraiment au pouvoir ; il ne se bornait pas à élire son représentant. La volonté de chacun avait une influence réelle. Le citoyen antique éprouvait un véritable « plaisir d'action » dans le gouvernement de la Cité. Pour le conserver il acceptait volontiers de renoncer à une partie de son

(4) *Somme toute, les institutions sont une « écorce » que l'esprit favorable aux libertés doit sans cesse habiter.*

Boissy d'Anglas

indépendance privée. La liberté moderne, au contraire ne donne qu'un « plaisir de réflexion » : le choix du représentant. Il est impossible de demander au citoyen moderne, simple électeur, autant de sacrifices, et en échange de ce plaisir abstrait, qu'on en pouvait demander au citoyen antique, en échange de son plaisir d'agir. D'autant que ces sacrifices seraient, étant donné l'évolution du monde, beaucoup plus pénibles pour les modernes qu'ils ne l'étaient pour les anciens. Car les progrès de la civilisation, la tendance commerciale de l'époque, la communication des hommes entre eux ont multiplié et varié à l'infini les moyens de bonheur particulier.»

★★

Ainsi l'exaltation de l'individu, la conception aristocratique des libertés, la limitation interne et externe constituent de notables garanties pour les libertés.

Cependant, Daunou en ajoute une autre : la garantie par les mœurs. En effet, l'intangibilité de la Constitution, l'impuissance réglée de l'Etat, sont objectivement favorables aux libertés. Mais ces éléments d'ordre constitutionnel ne suffisent pas à les garantir totalement.

Daunou répond : il faut, dit-il, que trois conditions soient remplies : les garanties doivent être déclarées ; il convient de forger les moyens pour les défendre efficacement, enfin ses défenseurs feront en sorte que ces moyens seront utilisés dans le bon usage. Cette troisième condition, précise-t-il, ne dépend pas de « combinaisons politiques » mais de la « lumière publique, de

Lanjuinais

l'état de l'opinion publique, des sentiments « sociaux ».

Pour la sauvegarde des libertés contre les entreprises de l'Etat, Lanjuinais misait presque exclusivement sur ces « combinaisons politiques ». Enjeu soumis à toutes les vicissitudes de l'histoire. L'aménagement rationnel des pouvoirs ne constitue pas à lui seul une garantie suffisante. Aussi Daunou, plus perspicace, ajoute : Encore faut-il la volonté d'assurer ces garanties. A cet égard, Daunou distingue quatre volontés dont la réunion permettrait de maintenir les garanties individuelles :

- la volonté nationale,
- la volonté de la représentation nationale,
- la volonté du gouvernement,
- la volonté des castes privilégiées.

Si la volonté nationale n'en voulait pas, nul ne pourrait les conserver. Cette volonté est éminemment justiciable de l'éducation dont l'importance apparaît ici en pleine lumière. Les garanties, affirme Daunou, s'établiront si elle est dirigée par l'une des trois autres, *n'importe laquelle*, sinon elle demeurera sans force.

Ce fut sans doute la grande faiblesse de cette génération d'hommes politiques d'ignorer les garanties effectives qu'il convenait d'accorder aux libertés solennellement proclamées.

Tout fonder sur l'aménagement harmonieux des pouvoirs de l'Etat (5) appelait de grandes désillusions.

(5) « Distinguer, combiner, balancer les pouvoirs publics de telle sorte qu'ils ne puissent jamais tendre tous à la fois à renverser les garanties » (Lanjuinais).

D'autant plus que l'esprit qui présidait à leur création était foncièrement politique et abstrait. A la lecture attentive des débats dans les Assemblées entre 1789 et 1795, l'on est frappé par l'argumentation qu'ils déploient. Ces juristes que l'on taxe aisément d'idéalisme, raisonnent constamment en termes de rapports de force. Ainsi en 1790, l'on invoque la séparation des pouvoirs pour établir un régime de libertés, mais surtout pour anéantir décidément la royauté. Le principe est ainsi faussé dès l'origine. L'on aurait tort de croire que ce raisonnement forge des conduites et des propositions réalistes. En vérité, privé de références utiles — l'Antiquité mal comprise ne peut servir à tout — le débat, apparemment logique, devient vite abstrait et erroné (6).

Aussi, de désillusion en désillusion, Daunou ne voit plus qu'un suprême recours pour garantir les libertés contre l'arbitraire. Ce recours s'inscrit dans le droit fil de la doctrine « idéologue ». C'est sans doute le complément le plus original — et le plus ambigu — que Daunou apporte à la pensée de Boissy et de Lanjuinais : les libertés ne seront plus violées s'il existe un système de mœurs qui leur corresponde et les soutienne. Ainsi trouve-t-on sous sa plume cette réflexion : « Les garanties individuelles ne deviennent inviolables qu'après les avoir respectées ; une longue possession de vieilles habitudes les consacre et l'on finit par se persuader qu'il n'est pas possible de les renverser ». C'est le genre d'argument qu'invoquaient les partisans de l'Ancien Régime, en 1789. La transposition est curieuse mais laisse sceptique.

Le Directoire représente le point d'apogée de cette conception. A cette époque Daunou estime, à l'instar de Destutt de Tracy, que l'Etat peut déborder le cercle de compétence que la doctrine libérale — celle de Locke, par exemple — lui assigne (sûreté, défense). Cette justification repose sur une idée simple, mais fondamentale pour les idéologues, selon laquelle il doit exister une harmonie profonde entre les mœurs du peuple et le « principe » qui préside à l'organisation politique.

En 1798, l'Institut National, appelé par Daunou, son fondateur, à exercer une sorte de magistrature intellectuelle et moral, lance un concours : « Quels sont les moyens de fonder la morale chez un peuple et quelles sont les institutions ? », demande-t-il. L'économiste et idéologue Jean-Baptiste Say répond par un ouvrage intitulé « Essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation ». Dans l'avant-propos, on peut lire :

« Ce concours présente une utilité toute particulière pour la France qui ne possède, pour faire marcher la République, que des hommes formés aux habitudes de la Monarchie ».

La République a épousé « l'esprit du siècle », encore faut-il pour l'ancrer définitivement, mettre « l'esprit du peuple » en concordance avec elle. D'où les écoles normales créées sur le rapport de Daunou, d'où l'Institut National, d'où l'appui que donna notre auteur à la pro-

(6) On ne peut qu'être frappé de l'abîme qui sépare l'apologie ardente des garanties individuelles et la faiblesse des mécanismes protecteurs.

pagation de la théophilanthropie. L'Etat, ou plus exactement les législateurs inspirés, se voient reconnaître une responsabilité capitale. L'Etat cesse d'être « libéral » au nom de la liberté ou plutôt du dogme de la liberté : tous les excès sont possibles.

Ils vinrent.

Bien que Daunou ait, comme tous les idéologues, prêté la main à Bonaparte lors de son accession au pouvoir, il se transforma très vite en opposant absolu. En fait, Bonaparte ne fit que tirer du principe de concordance, les conséquences ultimes et tyranniques. La réforme de l'Université fondée sur le monopole et l'« esprit dirigé » en fait foi. Les dangers de cette doctrine apparaissent ainsi éclatants.

Enfin, la Restauration vint, porteuse d'un esprit de contre-révolution. Certes, les gouvernements qui se succédèrent jusqu'à 1830 conservèrent les cadres administratifs, religieux, financiers du régime précédent. Néanmoins, « l'esprit du siècle » semble partout battre en brèche ; aussi bien dans l'Université que dans l'Eglise. Bonald fera bientôt voter la « loi sur le sacrilège ».

Il est temps de revenir à Benjamin Constant, de cantonner l'Etat dans ses fonctions minimum, et d'étendre corrélativement le domaine de la « souveraineté privée » pour reprendre l'une de ses expressions.

La doctrine « idéologique » explique essentiellement cet écart majeur de pensée, que ni Lanjuinais ni Boissy ne connurent au même degré. Mais il est vrai que selon M. Donnedieu de Vabres,

« L'Etat moderne est comme le cercle de Pascal dont le centre est partout et la circonférence nulle part. Selon les époques et les mouvements d'opinion, on voit tour à tour la justice, l'Eglise, l'enseignement, l'industrie, les transports, resserrer ou détendre leurs rapports avec l'Etat. L'entretien des cathédrales, la culture des fleurs... sont ou peuvent être des services publics aidés au nom de l'intérêt général » (7).

De plus, cette extension de la compétence étatique avait pour seul objet, aux yeux de Daunou, de donner aux libertés une assise durable.

— II —

L'ENSEIGNEMENT ET LA LIBERTE

Parmi les hommes de la Révolution, Daunou est l'un de ceux avec Sieyès ou Destutt de Tracy qui ont attaché aux choses de l'instruction le plus d'importance, l'un des premiers qui ait réfléchi sur la matière, l'ait systématisée et mise en pratique.

De 1785 à 1840, Daunou ne cessa de s'en occuper, considérant l'instruction comme un des besoins essentiels auquel l'Etat doit pourvoir, parce que sa philosophie est tout entière fondée sur le développement de la raison. L'enseignement n'est nullement un luxe pour l'Etat ; il fait en quelque sorte corps avec lui.

Pour Daunou — et cette idée est la pierre angulaire de

(7) Donnedieu de Vabres, *l'Etat* 1967.

la doctrine « idéologique » — il n'y a pas de Nation, il n'y a pas de société libre sans un enseignement commun.

A l'instruction au sens étroit Daunou ajoute des exercices et des fêtes civiques propres à cimenter l'unité morale d'un pays ; il y voyait le moyen d'accréditer et à rendre définitif le nouvel ordre de choses issu de la Révolution. A cet égard l'« Essai sur les fêtes » de Boissy d'Anglas nous fournira une admirable illustration de ce principe.

Il est évident que le rôle de l'Etat dans l'éducation, et de l'éducation dans la société portèrent pour un temps nos auteurs aux antipodes de la pensée libérale d'un Benjamin Constant.

Daunou estime qu'il faut agrandir le domaine de l'enseignement, y faire entrer la partie physique et morale. L'éducation véritable s'occupe de l'homme tout entier ; et même, après avoir cherché à perfectionner l'individu, elle essaie d'améliorer l'espèce. Le terme d'instruction a donc le sens le plus large — un sens totalitaire, serait-on tenté de dire — en ce sens qu'il s'applique à tous les modes d'activités et à toutes les époques de la vie.

Contrairement aux premiers instigateurs de la Révolution — philosophes ou politiques — les idéologues, mûris dans la tourmente révolutionnaire, ne considèrent plus que la liberté est une donnée première, intangible, antérieure à la constitution même de la société.

La liberté s'acquiert, se maintient ou se perd, elle s'apprend ou s'oublie.

L'éducation et la morale conçues essentiellement comme l'apprentissage de la liberté représentent donc le fondement et la garantie même d'une société libre.

Les idéologues reconnaissent à l'Etat, au gouvernement, et à tous les pouvoirs constitués, qu'ils soient nationaux, départementaux, locaux, ou familiaux, pourvu qu'ils détiennent une parcelle d'autorité, un rôle fondamental dans l'éducation. En cela ils s'opposent aux libéraux du XIX^e siècle, tel Benjamin Constant pour qui l'éducation n'est qu'une liberté parmi d'autres, dont le prestige n'égale pas celui de la propriété ou de la liberté d'opinion. Pour les idéologues, l'éducation n'est pas une liberté, mais ce minimum de contrainte sans lequel les libertés ne sont qu'illusions, soumises aux caprices et aux accidents de l'histoire.

Primordiale, l'éducation est au cœur des écrits d'un Destutt de Tracy, d'un Daunou, d'un Andrieux, d'un Marie-Joseph Chénier. Le Directoire tentera de mettre en œuvre cette conception « autoritaire » de l'éducation, cette politique des esprits (8), héritée de Condorcet et d'Helvétius, et dont le Discours prononcé le 4 avril 1796 par Daunou lors de l'inauguration de l'Institut National fournit le témoignage le plus achevé.

Benjamin Constant se prononce nettement contre le système de l'Antiquité. A Athènes ou à Lacédémone, l'action de l'autorité pouvait influencer efficacement l'éducation parce qu'elle était sans contrepoids. En ce domaine comme dans tous les autres, l'auteur du « Parallèle

(8) Avec réserves. La pensée de Daunou n'est pas linéaire : en ce domaine, les opinions professées sous le Directoire ne seront point celles défendues sous la Restauration.

sur la liberté des Anciens et des Modernes » se montre adversaire de la contrainte.

Plus fidèle que les idéologues à Montesquieu, il considère que remettre à l'Etat un pouvoir sur les esprits aussi formidable serait dangereux, si estimables que soient les intentions initiales : tant il est d'expérience que les hommes détenant le pouvoir sont toujours enclins, selon une pente irrésistible, à en abuser.

Moins cohérents avec eux-mêmes les idéologues, pourtant sourcilieux et vigilants à l'égard de l'Etat et de ses empiétements arbitraires, sont prêts à lui ouvrir un crédit illimité lorsqu'il s'agit de l'éducation. Un Etat républicain ne pourrait, en ce domaine, mal agir, puisqu'il est républicain. Sophisme ! Naïveté ! dira-t-on ? Je ne le crois pas.

Destutt de Tracy écrit : « Les vrais précepteurs du genre humain ne sont pas les professeurs de morale mais les législateurs et les gouvernants » (9). Dans le même sens, Daunou : « Les assemblées primaires doivent devenir de grands moyens d'instruction publique ».

Pour l'un et pour l'autre, la loi vraiment républicaine doit refléter et inculquer certaines valeurs ou attitudes morales. Ainsi, précise-t-il, la loi doit avoir deux buts : le respect des libertés, la diminution de l'inégalité et du luxe (toujours le mythe de la frugalité et de la simplicité associé à la République).

Destutt de Tracy, dans son ouvrage intitulé « Observations sur le système actuel d'instruction publique », paru en l'an IX, recense trois sortes d'éducation : l'éducation du père, de l'école, du monde.

A cet égard, les fondateurs de la III^e République, les Jules Ferry, les Paul Bert s'inscrivent dans cette ligne de pensée. Pour Jules Ferry et après lui les radicaux, l'éducation au sens large devait être la chose de l'Etat. Il estimait possible d'élever un peuple entier à un haut niveau moral sans faire appel à aucune religion de rachat : cette morale laïque, républicaine serait susceptible de constituer « le spirituel commun » qui referait l'unité morale brisée par les luttes religieuses et politiques (10).

L'on voit ici que l'unité morale est la base même des libertés. C'est rejoindre l'idée de « consensus » chère aux sociologues contemporains, tant il est vrai que la manière de concilier les exigences de la liberté avec la nécessité de la conserver constitue une interrogation politique fondamentale et permanente. Cette conception « idéologique » de l'éducation recèle une part de totalitarisme. Il est évident qu'en utilisant l'éducation pour transformer les mœurs d'un peuple afin de les mettre en harmonie avec la nature du gouvernement, on justifie toutes les entreprises, et l'on accepte implicitement que rien dans la vie d'un individu ne doit échapper à l'arbitrage de l'Etat. La société des idéologues est une

(9) D. de Tracy, *La loi est l'éducation des hommes faits*, in « Comment fonder une morale chez un peuple » ; affirmation qui n'est pas sans rappeler Hegel : « L'Etat est l'éducation continuée du genre humain. »

(10) *L'éducation élémentaire de l'enfance est déjà essentiellement civique.*

Boissy d'Anglas, Président de la Convention, salue la tête du député Féraud (mai 1795)

société sans ombre et sans mystère où l'individu puisse se cacher. Tel est le danger.

Toutefois il convient, avec Daunou, d'apporter quelques correctifs.

Ce système ne s'empare pas de l'homme pour l'arracher à la liberté. Ce n'est pas le législateur qui détermine les méthodes, fixe les connaissances, promulgue les vérités ; « ce travail appartient à ce qu'il y a de plus libre sur la terre » (c'est le rôle que Daunou assignera à l'Institut National créé sous le Directoire).

Certes, Daunou, s'il souhaite que l'Etat déborde sa sphère de compétence en matière d'éducation, refuse que son intervention soit sans limite.

« Pour nous, s'écrie-t-il, nous avons cru devoir rechercher d'abord quelles étaient les limites naturelles de la loi (sur l'instruction publique)... et nous avons aperçu ces limites dans les droits individuels que la Constitution vous ordonnait de respecter ».

En vérité, si les prémisses de philosophie politique renferment certains germes de totalitarisme, le plan d'éducation que présentera Daunou devant la Convention

sera l'un des plus libéraux qui soient. Paradoxe de ces idéologues, libéraux quand même !

Écoutons Daunou :

« Nous nous sommes dit : liberté d'éducation domestique, liberté des établissements particuliers d'instruction. Nous avons ajouté : liberté des méthodes instructives ; car, dans l'art de cultiver les facultés de l'homme, il existe un nombre presque infini de détails secrets qui sont tout à fait inaccessibles à la loi ; il ne faut point consacrer et déterminer par des décrets, des procédés qui, entre les mains de fonctionnaires habiles, peuvent s'améliorer par l'expérience de chaque jour » (11).

Ainsi Daunou est-il favorable aux écoles privées à condition qu'une tutelle soit exercée sur elles et que l'enseignement dispensé ait une base commune avec celui des écoles publiques. C'est un droit fondamental que Daunou proclame bien haut :

« L'intérêt d'un Etat n'exige jamais que les personnes, les familles, les professions soient dépouillées des droits qu'elles tiennent de la nature. Jamais les abstractions qui tendent à sacrifier ces droits individuels à de prétendus besoins généraux du corps politique n'ont produit que des lois funestes ».

Ainsi Daunou, le libéral, refuse de tirer les conséquences logiques des prémisses qu'il a posées, c'est-à-dire la nécessaire coordination du régime politique et des mœurs. D'où une certaine incohérence ; Daunou est évidemment un penseur politique beaucoup moins rigoureux que Benjamin Constant.

Malgré les bornes naturelles que Daunou impose à l'influence de l'Etat, les déclarations de principe qui précèdent ouvrent incontestablement la voie à Bonaparte, disciple indigne, mais disciple tout de même des idéologues.

Bonaparte n'affirmait-il pas :

« Tant qu'on n'apprendra pas dès l'enfance s'il faut être républicain ou monarchiste, irreligieux ou catholique, l'Etat ne formera point une Nation ; il reposera sur des bases incertaines et vagues, il sera constamment exposé aux désordres et aux changements. »

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'EDUCATION ?

Un certain nombre s'en dégagent des écrits de Daunou :

— Unité de l'intérêt social : l'éducation doit unifier la société en réduisant des écarts trop flagrants entre classes sociales. C'est le seul instrument de transformation que Daunou tienne pour légitime.

— La stabilité politique : il s'agit de tirer le peuple de ses superstitions et de son ignorance et donc de le soustraire aux factieux,

— La non-indépendance des hommes les uns par rapport aux autres,

(11) *A contrario* sont donc condamnés les projets de Saint-Just et dénoncé cette « disposition barbare qui arrachait l'enfant des bras de son père... qui menaçait de prison, de mort les parents qui auraient voulu et pu remplir eux-mêmes le plus doux des devoirs... ».

— L'affermissement du gouvernement républicain grâce à un soutien désormais massif et éclairé.

Tous ces objectifs se ramènent à un seul : mettre les mœurs et les habitudes de pensée en harmonie avec le gouvernement républicain. C'est l'idée-mère des idéologues.

Cette éducation étant dépendante de l'opinion. D. de Tracy admettait — Daunou le suivit sur ce point en 1795-1797 — que le gouvernement devait agir sur cette opinion (12).

Un peu arbitrairement, Tracy considère que l'obéissance passive, le dégoût des innovations, la domination exclusive de la religion, l'ignorance des « dernières classes du peuple », correspondent au gouvernement monarchique. Au gouvernement représentatif, fondé sur la raison, qui n'a d'autres ennemis que le préjugé et l'erreur, doit correspondre l'expansion des « lumières ». Lors de la discussion d'un des articles de la Constitution de l'an III, Daunou proclame : « L'éducation doit modifier peu à peu les mœurs nationales et les coordonner au système républicain ».

A la différence de Condorcet, qu'il critique sur ce point, Daunou ne veut pas faire de l'éducation, ce « pouvoir moral », un contrepoids aux autres pouvoirs constitués. Il écrit :

« Condorcet, l'ennemi des corporations, en consacrait une dans son projet d'instruction nationale : il instituait en quelque sorte une église académique : c'est que Condorcet, l'ennemi des rois, voulait ajouter dans la balance des pouvoirs, un contrepoids de plus à ce pouvoir royal... ».

Ainsi, pour Daunou, l'éducation ne doit pas être un frein, un contrepoids ; son pouvoir moral, diffusé par de multiples et divers canaux, assoira les autres pouvoirs. Sa force est au service de l'Etat ou plus exactement de la République :

« En un mot, un système d'instruction publique ne pouvait se placer qu'à côté d'une Constitution républicaine : il avait besoin d'elle, mais aujourd'hui c'est elle, à son tour, qui la réclame comme un appui que rien ne peut suppléer » (13).

(12) *Très clair dans ce paragraphe* : « Représentants du peuple, après tant de secousses violentes, tant de soupçons inquiets, tant de guerres nécessaires, tant de défiances vertueuses ; après cinq années si pleines de tourments, d'efforts et de sacrifices, le besoin le plus universellement senti est sans doute celui de la bienveillance, du rapprochement, de la réunion, du repos dans le sein des passions douces et des sentiments paisibles. »

Or, qui mieux que l'instruction publique exercera ce ministère de réconciliation générale ? L'instruction n'est-elle pas un centre où doivent revenir de toutes parts ceux au moins qui n'ont été divisés que par les conseils de la prévention ?

Oui, c'est aux lettres qu'il est réservé de finir la révolution qu'elles ont commencée, d'éteindre tous les dissentiments, de rétablir la concorde entre tous ceux qui les cultivent : et l'on ne peut se dissimuler qu'en France, au dix-huitième siècle, et sous l'empire des lumières, la paix entre les hommes éclairés ne soit le signal de la paix du monde ».

(13) *Discours de 27 Vendémiaire*, AM T. XXV, p. 260.

Fête dédiée à la Vieillesse

« des fêtes dirigées vers l'amour des autres, de la patrie, vers la fraternité, vers le rapprochement des citoyens »

QUEL EST LE CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT ?

Daunou y répondit à deux reprises, en 1790, en 1795.

Dans son Plan d'éducation présenté à l'Assemblée Constituante, Daunou présenta un « système graduel d'études publiques » qui comprenait l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, des éléments d'agriculture, de commerce, de grammaire française, d'histoire nationale, de philosophie grecque et romaine et de belles-lettres. Daunou précisait aussitôt :

« Cependant, l'instruction n'est pas, il s'en faut bien, l'éducation tout entière. Veiller sur la conduite des élèves, écarter les dangers qui investissent la faiblesse et l'imprudence... inspirer l'amour des vertus, former les mœurs, épurer les sentiments, voilà surtout l'éducation ».

En 1795 Daunou rapporteur de la loi sur les écoles centrales, fut à l'origine du renouveau de l'enseignement « secondaire » et « supérieur ».

La loi Daunou prévoyait une école centrale par départe-

tement ; l'enseignement était découpé en trois sections, correspondant à trois tranches d'âge.

La première section (10-13 ans), était consacrée à l'observation de la nature, à l'histoire naturelle, au dessin, aux langues anciennes.

La deuxième section (13-16 ans), était vouée tout entière aux sciences (innovation qui tranchait avec les errements de l'Ancien Régime).

Enfin la troisième section (16-18 ans), s'occupait de belles-lettres, d'histoire, de législation et surtout de grammaire.

L'enseignement était ordonné autour de quelques grands principes qui tous constituaient autant de ruptures avec le régime antérieur : priorité donnée aux sciences ; laïcité ; liberté d'option laissée à chaque élève à l'intérieur d'une section ; absence programme fixe, neutralité (la religion cesse d'être la matière dominante et fécondante). Toutes ces innovations, ces promesses de renouvellement pédagogique, furent tuées dans leur fleur par Bonaparte !

QUEL EST L'« ESPRIT » DE L'ÉDUCATION SELON DAUNOU ?

Pendant tout le XVIII^e siècle, l'éducation fut pour les philosophes des lumières, l'un des fils conducteurs de leur réflexion : de d'Alembert à Rousseau, de Voltaire à Diderot.

Pour les idéologues, au nombre desquels Daunou, l'éducation doit être morale, essentiellement, et utilitaire. Morale, qu'est-ce à dire ? L'éducation ne tient pas seulement dans l'acquisition de connaissances, elle doit tendre à la formation du citoyen en propageant une morale sociale, commune et universelle. Dans son Plan d'éducation Daunou attache une importance majeure à l'enseignement de ce qu'il appelle « grammaire générale ». Cette grammaire ne se réduit évidemment pas à l'étude de la syntaxe ou de l'orthographe : son domaine est celui de Condillac, d'Helvétius, de l'Idéologie, de la Loi Naturelle. Daunou écrit :

« Les nouveaux livres devront différer des anciens plus par la méthode que par l'objet ; il ne faudra point qu'ils aient pour bases des divisions abstraites, des principes généraux mais des sensations pures ou des comparaisons d'idées. Enseigner, ce n'est pas dicter ce qu'il faut croire, c'est observer ce qui a été senti, c'est diriger l'élève dans ses recherches et le conduire aux résultats obtenus avant lui... » (14).

En 1793, Volney fit paraître un ouvrage, promis à d'innombrables rééditions : « La loi naturelle ou le catéchisme du citoyen français ». On est là au cœur de l'éducation selon les idéologues.

Dans cet ouvrage, Volney définit la Loi Naturelle :

« C'est une loi éternelle, immuable, nécessaire par laquelle Dieu régit l'Univers et qu'il présente lui-même au sens et à la raison des hommes pour leur servir de règle commune et les guider sans distinction de pays ou de secte vers la perfection et le bonheur ».

Quels en sont les caractères ? Elle est primitive, antérieure à toute autre, universelle, uniforme et invariable, évidente et palpable, raisonnable, juste, bienfaisante, suffisante pour rendre les hommes plus heureux et meilleurs. Cette loi est fondée sur une distinction du bien et du mal, directement empruntée à la philosophie utilitaire ; le bien est tout ce qui tend à la conservation de l'espèce ; le mal, tout ce qui tend à troubler l'ordre établi par la nature pour la conservation et la perfection de l'homme.

À côté des vertus individuelles et domestiques, Volney traite des vertus sociales, point d'application privilégié de l'enseignement. Leur « principe fondamental » est la justice qui « embrasse la pratique de toutes les actions qui sont utiles à la société ». « La loi naturelle prescrit la justice par trois attributions : l'égalité, la liberté et la propriété.

La justice ainsi définie — on est très loin du christianisme — Volney s'emploie à montrer combien chacune

(14) Ce passage se trouve au cœur d'un chapitre consacré à la Déclaration des Droits de l'Homme.

de ses manifestations est fondée sur une stricte et étroite commutativité.

« Les hommes étant libres, explique-t-il, ils n'ont rien à attendre les uns des autres qu'autant qu'ils se rendent des valeurs égales, qu'autant que la balance est équilibrée ». Ce principe imprègne sa définition de la patrie :

« C'est une communauté d'hommes réunis par des sentiments fraternels et des besoins réciproques, qui font de leurs forces respectives une force commune dont la réaction sur chacun d'eux prend le caractère conservatoire et bienfaisant de la fraternité ».

Destutt de Tracy prolonge cette pensée dans un essai publié en 1798 : « Quels sont les moyens de fonder la morale chez un peuple ? » (15). Au chapitre IV, il écrit :

« Ce serait un projet chimérique d'ôter aux hommes toute occasion de se nuire, il ne reste d'autres moyens que de leur en ôter le désir : puisque les lois ne peuvent être infaillibles, il faut, pour anéantir ce désir, agir sur toutes les manières individuelles, influencer sur leurs inclinations : pour conduire la volonté il ne s'agit que de diriger leur jugement en les endoctrinant... » (16).

En les endoctrinant ! le terme est lourd de conséquences implicites. On retrouve là l'ambiguïté « idéologique ».

L'enseignement était également fondé sur la conscience du progrès :

Daunou souscrit à un principe fondamental de l'Idéologie que Condorcet avait exprimé ainsi :

« De même que les sciences physiques et mathématiques servent à perfectionner les arts employés pour nos besoins les plus simples, n'est-il pas dans l'ordre de la Nature que les progrès des sciences morales et politiques exercent la même action sur les motifs qui dirigent nos sentiments et nos actions ? ».

L'ÉDUCATION PAR LES FÊTES

Mais l'égoïsme éclairé n'est pas le seul ressort moral d'un peuple. Cabanis et Daunou comptent sur la générosité et l'enthousiasme.

L'académicien Andrieux, l'auteur du « Meunier de Sans Souci », insiste sur l'efficacité des solennités nationales qui « parlant aux sens et à l'imagination, font participer tous les citoyens ». « Il y a plus de prise sur les hommes par les sens et par le cœur que par l'esprit et le raisonnement », ajoute-t-il.

L'Essai de Boissy d'Anglas sur les fêtes est inséparable de tout un mouvement d'idées (17) dont la Décade philosophique de Ginguéné fut le foyer, pendant toute la fin du XVIII^e siècle (à partir de 1794). L'un des rédacteurs, Amaury Duval, fit un article fort élogieux sur l'Essai de Boissy. Pour tous, ces fêtes nationales, ces cérémonies décadaires, ces rites symboliques ont pour objet

(15-16) L'Institut National avait lancé un concours sur ce thème.

(17) Cette fermentation d'idées apparaît dans de très nombreux articles de la Décade : Remarques d'Horace Say sur la fête de la jeunesse et la fête des Victoires (20 Germinal an IV), de J.B. Say, d'A. Duval, de Ginguéné : « Hymne à l'hymen, pour la célébration des mariages républicains ».

d'inspirer un enthousiasme collectif pour la patrie et pour l'éthique républicaine (18).

Pour Daunou, également, les fêtes nationales sont « le plus vaste moyen d'instruction publique ».

« L'Essai sur les fêtes » de Boissy d'Anglas va nous permettre d'aller plus avant.

L'ESSAI SUR LES FÊTES

Il convient de replacer le texte à l'époque où il fut écrit : la Constitution civile a échoué et un grand mouvement de « déchristianisation » (rôle de Fouché) s'étend à toute la France. Après les « mascarades anti-religieuses » et la proclamation par la Commune de Paris du « déraisonnable culte de la Raison » (19), Robespierre voulut remplacer le christianisme par une religion véritable avec son credo et son culte : ce fut le culte de l'Être Suprême (Décret du 7 mai 1794). L'Essai de Boissy s'inscrit dans la même ligne : la religion est purement humaine mais elle est nécessaire et utile. L'Essai procède de deux sources : de Montesquieu et de Rousseau (20). De Montesquieu d'abord. Dans « L'Esprit des lois », Montesquieu affirme que le « principe » de la démocratie est la « vertu », politique s'entend, c'est-à-dire « un sacrifice perpétuel de soi-même, de ses répugnances, de son égoïsme, de son avidité, de tous ses appétits à l'intérêt public ». Sans vertu, l'Etat est perdu. Il faut donc imprimer aux enfants par l'éducation — essentielle — la vertu austère des Républiques nécessairement fondées sur l'égalité et la frugalité.

Deuxième remarque, tirée du Livre XIX : il est dit que les lois ne peuvent être changées que par d'autres lois et doivent suivre les mœurs. Beau sujet pour un Boissy s'interrogeant sur la pérennité de l'œuvre révolutionnaire. Comment rendre les conquêtes de 1789-1791 irréversibles ?

Mais cet Essai procède aussi — la veine est très visible — du « Contrat social » de J.-J. Rousseau et singulièrement du chapitre intitulé « De la religion civile ». « Rousseau, dit M. J.-J. Chevallier, avait la nostalgie de l'unité totale, du bloc sans fissures que la Cité antique avait réalisé grâce à la confusion de César et de Dieu » (21). Le christianisme a institué, antagoniste au pouvoir civil, une autre puissance : le clergé. L'histoire a pour trame le conflit de ces deux puissances. Aussi, Rousseau prône-t-il une religion — civile —, une religion qui ait pour but de resserrer le lien civique. C'est du moins ce qui ressort d'une pensée fort complexe. Cette religion doit fortifier le lien social, approfondir les sentiments de sociabilité, réchauffer une foi purement civile.

Telles sont les prémisses d'une construction originale que nous allons maintenant analyser.

Boissy d'Anglas commence par préciser le sens du mot « fêtes » en le contrastant avec le sens qu'il revêtait dans un passé récent :

« Sous le règne des tyrans la pompe, la variété des

jeux, les richesses du génie et les illuminations enchantées ne sont que le moyen d'arracher au sentiment de l'esclavage ceux que le despotisme, comme dit Vauvenargues, avilit au point de s'en faire aimer ».

Dans les pays libres, au contraire, les fêtes « sont dirigées vers l'amour des autres, de la patrie, vers la fraternité, vers le rapprochement des citoyens dans leurs plaisirs pour qu'ils s'aiment davantage » (22). Suit une phrase qui semblera inquiétante si on en juge par certains régimes contemporains :

« Le gouvernement doit les unir dans des jouissances communes pour qu'ils s'accoutument à sentir qu'il n'y a de vrai bonheur que celui qu'on goûte en commun... les jeux publics... mettent l'enseignement en action par l'éclat qu'ils répandent sur les belles actions ; développent l'émulation, l'amour ardent des grandes choses, dirigent vers le haut et vers un but louable cet esprit d'imitation qui est trop souvent celui de la multitude ».

Mais ces fêtes — auxquelles Boissy devait consacrer un titre de son projet de Constitution — ont une vocation plus haute encore. Elles doivent être la « liturgie » d'une religion « civique » (23). Et Boissy s'applique à démontrer à grand renfort d'une argumentation imprégnée du sensualisme de Condillac, par quel processus naît et se consolide une religion. En un mot : la religion est humaine. La question de savoir quel rôle elle remplit dans la Cité vient aussitôt à l'esprit. Boissy y répond d'entrée de jeu.

L'instauration d'une religion répond à un dessein immédiat : ancrer définitivement les conquêtes de la Révolution. Boissy s'explique :

« Si vous voulez que la régénération soit durable, il faut parler à son (celle du peuple) âme et à son cœur non moins qu'à son esprit et à sa raison... Il faut éclairer et former l'un et l'autre par des institutions politiques et morales... Les institutions deviennent avec le temps la seule puissance des empires. Les lois appartiennent aux législateurs, les institutions appartiennent au peuple... Le temps qui affaiblit les lois donne plus de force aux institutions publiques... Les dépositaires, quelle que soit leur autorité légitime ou usurpée, changent les lois, les seules institutions sont indépendantes des vicissitudes politiques et surnagent dans tous les changements qui arrivent dans le gouvernement et dans les lois ».

Pour fixer la Révolution, « il faut, en empruntant le secours des institutions politiques, identifier tellement les lois et le peuple que l'on ne puisse plus les séparer pour les combattre ».

Vue profonde et modeste des sociétés et de l'histoire : rien n'est écrit, l'avenir est incertain ; le progrès indéfini, une illusion. Toute la législation révolutionnaire — bonne en soi — est le fait d'un petit groupe d'hommes éclairés, elle devance les mœurs du peuple plus qu'elle

(18) La notion d'art républicain répond aussi à cette préoccupation : il s'agit d'éveiller des sentiments de patriotisme, de civisme et de fraternité.

(19) J.-J. Chevallier, *Histoire des Institutions*.

(20) Montesquieu, *Esprit des Lois*, Livre XIX.

Rousseau, *Contrat social*, Livre XVIII.

(21) J.-J. Chevallier, *Les grandes œuvres politiques*.

(22) Boissy, *Essai sur les fêtes*.

(23) Dans le même sens, La Réveillère-Lepaulx, *Réflexions sur les cultes et les cérémonies civiles et les fêtes nationales*, an V : « Les institutions sont les plus fermes appuis des Constitutions et doivent former avec elle un parfait ensemble : il y a trois institutions principales : le culte religieux, les cérémonies civiles, les fêtes nationales ».

ne s'y conforme. Elle est fragile, tout cela est en filigrane dans les lignes que l'on a citées.

Il faut donc conjoindre les mœurs et la Révolution par le moyen des institutions. Ces institutions, dira le grand juriste Maurice Hauriou, « représentent dans le droit comme dans l'histoire, la catégorie de la durée, de la continuité, du réel ». Boissy ajoute : « Il faut des révolutions complètes pour les renverser » (l'échec relatif de la « révolution culturelle » en Chine renforce l'opinion de Boissy).

Au premier plan de ces institutions : les jeux et les fêtes. Ce n'est pas la foi qui crée les rites et les cérémonies, mais l'inverse. Après tout Pascal n'a-t-il pas dit : Agenouillez-vous, et vous croirez ?

Cet enracinement des institutions non politiques dans le temps sonne d'une manière très « burkienne » : nous sommes assez curieusement aux antipodes de 1789 et de ses institutions abstraites, déductibles de la Raison. C'est reconnaître qu'une institution, même rationnelle, ne peut durer, qu'enveloppée du prestige des sentiments.

« Avec le temps, c'est le peuple qui appartient aux institutions... en les environnant d'âge en âge de toute la vénération qui s'attache aux choses anciennes... Le temps fixe la morale... ».

La différence fondamentale avec Burke tient en ceci : Boissy souhaite enraceriner une société de la raison, de l'égalité, de la fraternité et non « une société du préjugé fondée absurdement sur l'inégalité juridique des conditions et des corps ». La démarche seule est la même. Chez Boissy, la tâche est difficile : comment orienter les puissances irrationnelles, les canaliser vers une fin utile, à savoir l'intangibilité de la Cité rationnelle ? La « religion civile » de Rousseau doit y parvenir.

« Rousseau, qui a fait sur les habitudes morales et privées la révolution que vous avez faite sur les habitudes politiques et nationales, n'a fait aimer ces préceptes qu'en les revêtissant de tout ce qui peut agir sur l'âme... Les peuples sont comme les femmes : c'est par l'émotion et le plaisir qu'on peut les diriger le plus efficacement ; les institutions politiques doivent former la véritable table éducative des peuples mais cette éducation ne peut être profitable qu'autant qu'elles seront environnées de cérémonies ».

Le culte n'est plus rendu à Dieu, à l'Être Suprême, voire à la Raison, mais à l'âme de la Cité et à ses institutions. Qu'on ne s'étonne pas si Boissy puise dans l'Antiquité égyptienne, grecque, romaine, une inspiration abondante.

Cette religion, inséparable de l'éducation, doit être intimement liée à la vie de chacun. Par une analyse fine et moderne, Boissy insiste sur l'importance de l'enfance :

« L'influence des fêtes et des cérémonies est fortifiée par toutes celles des souvenirs qui peuvent s'y associer... (le citoyen) aimera toute sa vie la vertu, les actions éclatantes (24) et généreuses, le jeune homme ardent et sensible qui aura vu pendant les fêtes son âme s'ouvrir aux plus douces émotions du cœur. Qu'il est grand le prestige des anciens souvenirs, des anciennes impressions dont le récit a impressionné nos premiers instants, qu'il est grand le prestige des choses qui, existant longtemps avant nous, ont changé les institutions antiques

en institutions divines et fait croire à l'homme qu'il n'y avait que l'être suprême qui pût avoir ordonné des pratiques dont la mémoire inspirait une émotion si puissante ».

Boissy d'Anglas se contente là de démontrer le processus de « déification » ; souhaite-t-il que ses fêtes y conduisent ? Il ne le dit pas, mais il explicite :

« Il y a quelque chose de surnaturel dans la manière dont nos facultés sont frappées par nos premières sensations... aussi les institutions transmises d'âge en âge et toujours offertes aux premiers regards de la jeunesse et toujours embellies par chaque génération... finissent par ne se montrer que comme des institutions surnaturelles et par obtenir un culte ; elles asservissent alors les peuples mêmes, à leur autorité... leur empire est tel qu'ils ne peuvent s'y soustraire sans une révolution ».

Boissy ne dissimule pas les dangers — le totalitarisme (25) — qu'une religion quelle qu'elle soit représente pour l'individu. La fin assignée à la religion nouvelle justifie-t-elle sa création et les contraintes qu'elle implique ? Boissy le croit :

« Législateurs, qui voulez que les institutions soient la sauvegarde des lois, vous qui avez pensé que sans les mœurs publiques dont les mœurs privées sont le résultat le plus sûr, vous qui voulez embellir votre législation de toute la volupté des fêtes et l'éclat des cérémonies afin de conduire d'âge en âge le peuple au bonheur par l'amusement et à la vertu par le plaisir, rien ne sera indifférent pour lui ».

Texte étonnant. L'idée de la démocratie directe exaltée à cette époque est fort loin et la coupure entre les gouvernants et les gouvernés, fort nette (26).

N'y a-t-il pas une certaine déification du législateur, guide inspiré d'un peuple encore peu évolué ? Sans doute, le gouvernement aristocratique est un principe qui sous-tend la réflexion de Boissy et s'épanouira en 1795. Mais la société qu'il décrit est égalitaire, ou du moins les seules inégalités admises sont celles de l'âge et de l'expérience.

En bref : pour assurer les lois révolutionnaires, l'institution religieuse sur laquelle il faut les greffer doit être imprégnée de la même inspiration, disons de la « vertu » républicaine.

Seulement Boissy va plus loin : pour durer, la religion doit être politiquement adaptée à « l'esprit d'un peuple » : « Les Romains, nés conquérants, avaient des combats

(24) Reviennent souvent chez Daunou, comme chez Boissy, les termes « d'émulation » et de « plaisir » : « Certes, il appartient à ce peuple, autant qu'à tout autre, de déployer une activité riche et féconde aux yeux des nations et des siècles, et de mesurer la longue durée de sa liberté et de sa gloire par les époques de son émulation et de ses plaisirs solennels ».

(25) En fait, Boissy d'Anglas écarte les menaces en étudiant les dangers inséparables de la fondation : toutes les fêtes supposent une harmonie préétablie entre le peuple et les institutions : il ne reste plus qu'à l'entretenir. Aussi, ce qui peut paraître étouffant pour les libertés ne l'est pas dans la mesure où il y a coïncidence spontanée entre les croyances et les lois républicaines. L'absence de liberté n'est sensible qu'à partir du moment où l'on est contraint d'agir en sens inverse de ses convictions.

(26) Cette déification du législateur apparaîtra dans les institutions du Directoire.

pour spectacles et des luttes à mort pour délasserment... Les fêtes publiques dirigeaient cette ardeur vers la conquête ». Boissy ne dit pas si la pratique des « fêtes » modifie « l'esprit » du peuple ; il résout la difficulté par un léger glissement de sens : le culte doit être approprié à l'état d'une société. Ainsi, la religion est agricole chez des peuples agraires.

Ce ne fut pas le cas de la religion chrétienne. Boissy estime que : « parmi nous la religion n'a été qu'une puissance isolée et particulière : partout en opposition avec le pouvoir civil, lui vendant son influence toutes les fois qu'il en avait besoin pour opprimer la liberté des peuples ». L'Eglise « formait un empire dans l'Empire, avec ses mœurs, ses usages, ses lois, ses institutions, sa langue, ses cérémonies, ses fêtes, ses plaisirs ». Toujours le zèle uniformisateur des révolutionnaires de 1789 !

Notre auteur en vient à l'organisation des fêtes et cérémonies. La société à laquelle elles doivent être adaptées est résolument agricole (aucun pressentiment de la « révolution industrielle »), idyllique, « rousseauiste », patriarcale. C'est la Grèce antique vue à travers le « Voyage du jeune Anacharsis », de Barthélémy. Cette société est frugale, sauve des péchés de « civilisation » que dénonçait Rousseau dans la Prosopopée de Fabricius, antiprogressiste, laborieuse :

« Comment l'oisif serait-il digne de se réjouir avec ses frères de ce que le cercle de l'année ramène celui des travaux, les voluptés qui les embellissent », stationnaire enfin.

L'organisation de ces cérémonies ne doit pas prêter à la mascarade. Boissy critique la fête qui eut lieu au champ de la Réunion et juge puérides les fumées autour de la montagne pour signifier l'extinction de l'athéisme. Les fêtes doivent ponctuer les grands moments de la vie paysanne : semailles, moisson, vendanges ; les principaux actes de la vie : naissance, mariage, mort. Des fêtes doivent célébrer la maternité, la paternité, les ancêtres, les grands événements historiques. D'autres fêtes de nature philanthropique doivent être « consacrées au malheur des indigents, pour accoutumer à faire le bien », récompenser les bienfaits et les exploits.

Par exemple, pour la fête des mariages, Boissy écrit :

« Comment fixer l'ordre ; il faudrait le pinceau de l'Albane, les crayons de Boucher, il faudrait évoquer le parfum des fleurs et le chant des oiseaux. Je vois un autel de gazon élevé à quelque distance de la ville sur un tertre de verdure et sous la voûte d'un feuillage impénétrable aux feux de l'astre du jour, les plus anciens époux sont les chefs de la cérémonie. Les époux unis s'avancent en ordre avec cette contenance paisible que donne le vrai bonheur d'une félicité pure, précédés des jeunes filles dont l'habillement est celui de l'innocence et dont le maintien est celui de la gaieté qui s'allie si bien avec la pudeur ; des guirlandes de fleurs les unissent et des bouquets de roses forment leur parure... ».

Boissy accorde beaucoup d'importance aux cérémonies de la mort :

« Sans le mépris de la mort l'homme reste faible »...

la fête annuelle des funérailles dirige nos méditations vers des pensées mélancoliques... la simplicité et la modestie, vertu républicaine » ; elles ne doivent pas être laissées à la volonté de chacun :

« Je craindrais que les fortunes inégales dont il n'est pas en notre pouvoir d'affranchir la terre ne reportassent dans ces fêtes le vain lustre, incompatible avec les mœurs austères que vous voulez fonder ».

Il va plus loin et propose de créer une sorte de Tribunal funéraire, en Brumaire : « L'essentiel dans un Etat libre est que la conduite de chaque citoyen soit pesée et que nul ne puisse échapper à la « responsabilité de l'honneur » : cette démocratie de la mort doit être le pendant de la démocratie politique. « Ce tribunal rendrait un jugement pour chaque mort de l'année, « blâme ou louange » et « retracerait ce tribunal terrible et juste que les Anciens avaient placé à l'entrée des Enfers ».

Telle est cette « régénération morale », tel est cet essai, étrange, profond, traversé de souffles poétiques et de réminiscences antiques, contradictoire, à certains égards, une aberration dans la pensée de Boissy d'Anglas. Un essai « archaisant » mais par plusieurs aspects en profonde concordance avec notre époque post-industrielle. Il mériterait d'être réédité.

Daunou, quant à lui, donne aux fêtes une signification moins rurale, moins champêtre, certaines d'entre elles évoquent irrésistiblement les fêtes de la Chine actuelle : « Renouvelez, il est temps, ces institutions bienfaisantes ; rassemblez-y les exercices de tous les âges : la musique et la danse, la course et la lutte, les évolutions militaires et les représentations scéniques ».

D'autres ont pour lui un but utilitaire : stimuler le développement industriel :

« Etalez-y toutes les richesses de la population, de l'industrie et des arts ; que l'activité nationale vienne y donner la mesure de ses progrès dans tous les genres ; que le commerce y apporte les produits des manufactures ; que les artistes y présentent leurs chefs-d'œuvre et les savants leurs découvertes, tandis que l'histoire, la poésie, l'éloquence proclameront les triomphes de la liberté, et couvriront d'une impérissable splendeur tout ce qui aura été grand, utile, républicain et généreux ». La Réveillère-Lepeaux.

Daunou et Boissy d'Anglas ne sont pas isolés dans leur temps, bien au contraire, ils en reflètent l'esprit.

De ces idées de fêtes patriotiques les idéologues dissertèrent longtemps dans la Décade philosophique.

Le Directoire (et singulièrement La Réveillère), s'efforça de les mettre en application ; les Français connurent alors la Théophilanthropie, le culte décadaire, etc.

Ce fut un échec, mais non sans lendemain.

Ainsi les utopistes de Mai 68, et des sociologues (tel M. J. Duvergnand), attribuent-ils à la fête un rôle essentiel dans le mécanisme social.

De même, les fêtes républicaines ont connu depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing un renouveau indéniable ; par le soin qu'il apporte à leur préparation et le prix qu'il leur attache, le Président de la République se situe donc dans la lignée des libéraux de la fin du XVIII^e siècle.

J.-P.C. ■

BOISSY D'ANGLAS
(1756-1826)

Homme politique, originaire des Cévennes, mais parisien d'esprit, Boissy d'Anglas fut le type même de l'homme d'assemblée. Si l'on excepte l'assemblée législative, il siégea dans toutes les assemblées parlementaires de 1789 à sa mort.

Libéral, constitutionnel, royaliste nuancé, Boissy d'Anglas, conventionnel et Pair de France est un bel exemple de continuité à travers les vicissitudes.

LANJUINAIS
(1753-1827)

Avocat breton, professeur de droit canonique ecclésiastique avant la Révolution, il fut un des plus ardents promoteurs de la constitution civile du clergé.

Girondin à la Convention, il fut proscrit le 2 juin 1793 et resta caché jusqu'en Thermidor.

Il appartint dès lors à toutes les Assemblées : Conseil des Anciens sous le Directoire, Sénat sous le consulat et l'Empire, Chambre Haute sous la Restauration. Lanjuinais fut un profond juriste, un libéral constant, et le théoricien de la charte de 1814.

DAUNOU
(1761-1840)

Oratorien avant 1789, ami des girondins à la Convention, il fut incarcéré pendant la terreur montagnarde.

Avec la chute de Robespierre, une période éclatante s'ouvre à cet « idéologue » ami de Volney et de D. de Tracy : il organise l'instruction publique, rédige la constitution de l'an VIII, jette les bases de la République romaine, etc.

Opposant à Bonaparte, il fut exclu du Tribunat, et se consacra dès lors à des travaux d'érudition (cours d'Histoire au Collège de France).

Il revint à la vie publique en 1819 et joua un rôle marquant dans l'avènement de Louis-Philippe.

Il fut fait Pair de France en 1839. Esprit indépendant, théoricien politique original, historien très probe, Daunou exerça sur sa génération une influence presque comparable à celle de Benjamin Constant.



LEURS ŒUVRES

BOISSY d'ANGLAS

- Essai sur les fêtes nationales (1794).
- Projet de Constitution pour la République française et Discours préliminaires au nom de la commission des onze (5 Messidor an III).
- Essai sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes (1824).
- Mirabeau et le Cardinal de Retz (1824).

LANJUINAIS

- Discours sur les libertés individuelles (1817).
- Essai sur la Charte (1819).
- De l'organisation municipale en France (1821).
- Tableau général de l'état politique intérieur de la France depuis 1824, et de l'Angleterre depuis 1716.

DAUNOU

- Le contrat social des Français (1789).
- Essai sur l'instruction publique (1793).
- Essai historique sur la puissance temporelle des papes (1819).
- Cours d'histoire au Collège de France (1821-1822).
- Mémoires pour servir l'histoire de la Convention Nationale.
- Essai sur les garanties individuelles que réclame l'état actuel de la société (1819).

Demain pour les femmes quel avenir ?

par
Anne-Marie
Lavauden

A PARIS, début 1975, s'est ouverte l'Année internationale de la femme par un rassemblement mondial dont la presse française a largement parlé à l'époque. — A Mexico, en juin-juillet dernier, l'O.N.U. avait rassemblé les organisations féminines gouvernementales. — A Berlin, en octobre, les Républiques socialistes avaient convié toutes les représentantes des organismes nationaux et internationaux. La Fédération démocratique internationale dont la présidente est Freda Brown, une Australienne, avait préparé cette rencontre dont on attendait surtout, au-delà du programme des Nations Unies, égalité, développement et paix, une protestation contre toutes les formes de racisme, une revendication mondiale contre la guerre et une recherche des meilleures relations entre les peuples et les Etats.

● DU 20 AU 24 OCTOBRE, UN CONGRES DANS UN PAYS SOCIALISTE

Un Centrum ultra-moderne et bien conçu, l'Alexander Platz, de grands magasins accueillants et partout des buildings en construction ne font pas oublier à Berlin-Est la tristesse des abords du musée Pergamon et le cours d'eau coupé en deux où nagent des cygnes qui n'appartiennent pas au même bloc européen.

Atmosphère de fête, hospitalité de qualité, réception et menus cadeaux ont donné à ces quelques journées plutôt studieuses un aspect bien vivant démenti surtout par la rudesse des affrontements idéologiques dans les neuf commissions qui siégeaient à tous les coins de la ville, en général dans les salles, à l'équipement audio-visuel ultra-moderne, des comités d'entreprise, mises à la disposition par les usines de la ville.

Réflexion sur l'égalité en droit et en fait de la femme au sein de la société, la femme et le travail dans l'industrie et l'agriculture, les femmes et le développement, la famille et la société, l'éducation des femmes, les femmes et la lutte pour la paix, les femmes et la lutte pour l'indépendance nationale et la solidarité internationale, l'influence des moyens de communication de masse; la coopération et les actions communes

pour la réalisation des objectifs de l'Année internationale de la femme; les thèmes retenus, préparés par le Comité d'organisation avaient donné lieu à des pré-rapports, d'un bon niveau philosophique et politique, bien qu'envahis par la litanie des « ismes »: néo-colonialisme, impérialisme, racisme et, bien sûr, sionisme, avec un absent remarqué par son nombre de participantes: totalitarisme.

● DES HORIZONS DIVERS, DES QUALITES COMMUNES

Venues du monde entier et principalement des pays du Tiers-Monde, les délégations se sont très vite fait remarquer par leur intelligence et leur culture, principalement les Africaines qui furent sans doute pour beaucoup d'Européennes, la révélation de ce congrès à cause de la pertinence de leurs interventions et de la sérénité avec laquelle elles surent toujours dominer le débat, tout en maintenant son aspect critique.

Et c'est peut-être là un des aspects positifs de cette Année internationale de la femme qui fit couler tant d'encre et mécontenta finalement tant d'hommes avant de les ennuyer définitivement. La découverte des femmes par elles-mêmes et à travers le monde.

Féminisme, Sexisme: ces « ismes »-là étaient certes présents à Berlin mais dans une proportion finalement minime, ce qui déçut sans doute les adeptes de la lutte des sexes comme substitut de la lutte des classes et « récupération » bourgeoise, diraient les femmes socialistes pour lesquelles l'intégration à la collectivité tient lieu de doctrine et de destin. Et l'on vit ainsi certaines « vedettes » de la cause féminine un peu trop attirées par l'utilisation de ces médias dont elles dénoncent pourtant avec vigueur la propension à les transformer en femmes-objet, être carrément supplantées par celles-là plus discrètes et mieux organisées dont le message allait bien au-delà de ces « récriminations de nanties », puisqu'il s'agissait pour elles de revendiquer le droit à l'existence d'un peuple ou d'une nation.

Angela Davis, symbole vivant et femme si simple, a sans doute, là comme ailleurs, prouvé la supériorité

peut-être un nouvel espoir demain à condition de savoir préserver et développer leur génie spécifique.

Alors, dirons-nous, qu'importe si la parole, là comme ailleurs, réussit à faire des ravages puisque l'esprit a régné et a gagné en chaude compréhension et en fraternité? Aussi, en laissant à la notion de congrès ses habituels travers, lacunes et distorsions entre le rêve et les faits, devons-nous insister sur la réalité de la rencontre avec tout ce qu'elle peut signifier à travers l'appel final et la déclaration aux gouvernements.

● APPEL AUX FEMMES DU MONDE ENTIER

Nous sommes venues de tous les continents à Berlin, capitale de la République démocratique allemande, au Congrès mondial pour l'Année internationale de la femme.

.....
Nous abordons les vingt-cinq dernières années du XX^e siècle. Nous vivons une époque de transformations sans pareilles affectant tous les domaines de la vie humaine.

.....
Nous sommes conscientes de la responsabilité et de la chance historique qui nous est offerte de déterminer, par notre engagement et notre lutte, ce que sera le siècle à venir :

- un jardin florissant ou un désert laissé par la guerre nucléaire,

- un monde d'efforts paisibles des peuples et des Etats dans une atmosphère de respect mutuel ou un foyer de conflits où règneront les contradictions et l'injustice.

Nous détenons les réponses à toutes ces questions. Nous traçons nous-mêmes la voie qui nous mène au prochain millénaire.

Femmes de tous les pays, vous qui donnez la vie, qui a plus que vous le droit et le devoir de lutter pour un avenir prospère pour nous, pour nos enfants et pour les générations à venir? Nous nous engageons à lutter jusqu'à notre mort.

.....
Nous ne voulons plus que, dans le monde, des peuples aient encore à souffrir de la faim.

.....
Nous voulons que l'humanité tout entière puisse profiter du progrès social.

L'égalité de la femme dans la société, devant la loi et dans la vie de tous les jours ne se réalisera pas par miracle.

Nous voulons que partout les femmes parviennent à l'épanouissement harmonieux de leurs talents et de leurs aptitudes, dans le respect de leur dignité et selon leurs capacités.

Nous nous élevons contre les formes surannées de propriété et de pouvoir, qui entretiennent une discrimination à l'encontre des femmes en matière d'instruction, de salaire et de situation sociale.

Aspiration à la tolérance et à la compréhension mutuelle.

du dire venu du cœur sur les ratiocinations surgies de l'excès d'une connaissance... parfois mal assimilée et insuffisamment maîtrisée.

● FEMMES ENTRE ELLES

Mais toujours sans doute a-t-on retrouvé cette joie des femmes à se rencontrer entre elles et à constater d'ailleurs sans aucun esprit de rivalité vis-à-vis des hommes qu'elles étaient en train d'atteindre dans le monde un niveau suffisant de culture et de formation pour donner à leur propre désir de paix et de bonheur un caractère plus concret au niveau des structures nationales et internationales.

Car la « femme-femme » que nous avons rencontré à Berlin-Est, c'est sans doute cette Cypriste de Famagouste, ayant tout perdu sur le plan matériel sans se départir de sa dignité et de sa tranquillité et ayant recommencé à œuvrer pour son pays, sa famille installée avec une autre dans deux pièces, à Nicosie. Ou encore cette ravissante Chilienne, mère de six enfants, réfugiée politique partie sans rien, son mari ingénieur incarcéré de longs mois avant de retrouver les siens qu'elle avait réussi à réinstaller, à Paris d'ailleurs, les enfants au lycée et elle travaillant dans un organisme international. Ou cette Libanaise, responsable des villages ruraux qui, découvrant dans les journaux que les combats faisaient rage dans son quartier et essayant en vain de joindre ses proches, gardait son calme et continuait à travailler dans sa commission.

Cette force de caractère et cet humour qui donnent à un être une des formes les plus profondes de la beauté (ce luxe assez indispensable qui rend la nécessité moins amère), nous savons qu'ils ont toujours existé historiquement chez les femmes, que ce soit à Rome ou à Sparte, chez les Egyptiens ou les Aztèques, et encore tout récemment chez nous, pendant les dernières guerres. Mais les retrouver si souvent et avec un tel naturel nous montre sans doute que prêtes à donner le meilleur d'elles-mêmes, les femmes seront

.....
Femmes de tous les continents, entendez cet appel et répondez-y !

Militez pour la cause de la paix, de la démocratie, de l'indépendance nationale, du progrès social et de l'égalité, combattez pour elle !

● AU-DELA DU JEU POLITIQUE

Tout le monde savait à Berlin-Est que des centaines de billets avaient été offerts, pour cette manifestation aux femmes du Tiers-Monde, alors que les associations représentant les pays libéraux avaient dû autofinancer le voyage de leurs propres délégations. Personne n'a été dupe devant la générosité des Soviétiques qui ont offert, à l'issue du Congrès, un séjour de huit jours à Moscou à des centaines de femmes. Celles d'entre nous qui ont eu l'occasion d'aller en Union Soviétique savent déjà quels trésors de générosité et d'ingéniosité sont dépensés pour recevoir les étrangers, même et surtout s'ils n'ont pas les mêmes idées en matière de politique ; devons-nous en conclure que seule la propagande a triomphé au Congrès de la R.D.A. ?

En déjeunant avec Freda Brown, la Présidente du Congrès, avisée, spirituelle et franche comme il y en a et il y en aura beaucoup, nous le souhaitons, nous avons découvert combien le souci de prouver au-delà de la lettre — lutte d'influences et diplomatie offensive —, l'esprit d'une telle rencontre avait été permanent chez une femme qui jusqu'au bout s'efforça de garantir le droit et la dignité internationale, malgré les jeux d'intrigue et les rapports de force entre les représentants des nations en guerre ou revendiquant leur indépendance.

Et nous avons finalement découvert que les refrains trop souvent repris par les conclusions des séances de travaux « seuls les pays socialistes permettent que les droits des femmes soient garantis par les conditions sociales » n'intervenaient pas, tout au moins sous une forme aussi simpliste dans les textes qui ont clôturé les journées d'études.

● UN MONDE EN CRISE, QUELLES SOLUTIONS ?

Finalement, trois types de femmes se manifestèrent à travers les multiples interventions dans les commissions. Celles qui hurlaient, c'est-à-dire qui proclamaient à la face de leurs consœurs plus favorisées le doute et la tristesse d'être sans nation ou opprimées, ou la volonté de lutte pour conquérir l'indépendance d'une patrie ; celles qui critiquaient, c'est-à-dire qui témoignaient de la santé de leur jugement en analysant clairement les aspects positifs et négatifs de leur situation, et enfin celles qui se félicitaient d'une seule voix, monocorde et combien désolante, de l'état de perfection auquel elles avaient accédé dans le type de société auquel elles appartenaient.

Disons que la crédibilité de cette parole là fut forte-

ment entamée par celles-là mêmes qui se réclamaient du socialisme et du communisme dans les pays où il est encore possible de critiquer au nom des libertés le Régime que l'on prétend condamner.

« Elles n'ont donc rien d'autre à dire ? » demandaient certaines participantes condamnant pourtant le chômage et les inégalités sociales des sociétés libérales. Et il est assez remarquable de pouvoir noter à ce propos que les membres de la délégation française (forte proportion de femmes communistes, de femmes de mouvements d'action catholique, femmes de carrière juridique, jeunes femmes-scouts de France, ligue pour la paix et la liberté, etc.), surent montrer partout au-delà du pluralisme des opinions manifestées une entente et une convergence de points de vue (notamment sur la question du « sionisme ») qui, à mon avis, ne font que confirmer l'intérêt de mouvement, comme celui de la Plate-forme d'Union, dans lequel vingt-deux associations féminines françaises d'idéologies différentes se retrouvent autour d'objectifs communs, notamment celui de la paix dans le monde.

Qu'en conclure ? Il faut garder les yeux ouverts, le monde dans lequel nous tentons d'opérer, comme toutes les sociétés encore libérales, une mutation qui aille réellement dans le sens actuel de l'histoire, est singulièrement dangereux : foyers de guerre partout, exacerbation des rapports de forces qui empruntent les formes les plus subtiles de l'endoctrinement et de la persuasion, impossibilité parfois de créer le dialogue (ni la Chine, ni l'Albanie n'étaient représentées à Berlin-Est) ; et sur ce plan, l'action des femmes « à l'intérieur de leurs organisations, dans leur syndicat, au Parlement et dans les assemblées communales, les institutions religieuses, sociales et culturelles, dans les entreprises, les villes et les villages, dans les organisations nationales et internationales » (appel final) peut avoir une réelle efficacité.

C'est d'ailleurs en ce sens, que j'ai essayé d'intervenir dans ma propre commission, celle du développement où travaillait également Angela Davis : « Etre libres, c'est d'abord être maîtres de nos destins, c'est-à-dire avoir la possibilité d'assurer économiquement à tous les citoyens un niveau et une qualité de vie qui leur permettent dignité et responsabilité dans l'exercice de leurs fonctions sociales et économiques. Mais c'est aussi avoir le droit d'affirmer dans la tolérance et la compréhension mutuelle qu'au-delà des situations dramatiques qui existent actuellement dans le monde doit surgir une nouvelle fraternité respectant l'originalité de nos valeurs et de notre désir de paix ».

Liberté et paix, progrès et justice : ce sont bien là les thèmes et les objectifs mobilisateurs des énergies d'un ensemble de pays ouverts à l'évolution mondiale et collaborant avec toutes les jeunes nations à la recherche d'un ordre respectant l'indépendance et les libertés de toutes les collectivités, je veux parler de l'Europe de demain. Dans cette mobilisation des énergies les femmes ont un rôle irremplaçable.

Anne-Marie LAVAUDEN ■

Ouverture de l'économie française sur l'extérieur

Impératifs et contradictions

par Julien Haas

Il est banal de dire que l'environnement économique international de l'économie française s'est profondément transformé au cours des deux dernières années. Renversement de pouvoir sur les marchés pétroliers dont dépend notre approvisionnement en énergie, diversification possible des sources de cet approvisionnement, inflation généralisée et arrêt de l'expansion économique dans le monde de l'Ouest, chômage, émergence politique des pays non encore développés, essais de relance économique peu couronnés de succès convaincants, sont les divers aspects des changements qui se succèdent rapidement autour de nous. Dans cet environnement, notre pays est directement confronté aux grands problèmes que sont l'inflation, l'arrêt de la croissance économique et son corollaire le chômage.

Pays économiquement et techniquement avancé, la France n'a qu'une vraie grande richesse à faire valoir dans le monde, son savoir faire dans les domaines agricoles et industriels, techniques et d'organisation. Son potentiel en la matière dépasse la capacité d'absorption de sa population qui a acquis un des niveaux de vie les plus élevés du monde ; situation qu'il y a lieu de maintenir, voire d'améliorer encore progressivement.

Ainsi sommes-nous astreints à trouver de plus en plus, à l'extérieur, débouchés, contacts, financement, liaisons et intérêts qui nous autoriseront à faire valoir notre potentiel au-delà de l'appréciation que lui porte déjà actuellement le monde. Nous avons à contribuer à satisfaire les besoins du monde ; pour qu'il nous sollicite dans ce sens, il sera nécessaire qu'il apprécie de plus en plus notre potentiel. L'économie française est condamnée à l'élargissement de son ouverture sur le monde extérieur. Sans cet élargissement, ni croissance économique, ni limitation du sous-emploi, ni progression du niveau de vie ne sauraient être assurés. Une stratégie de conquête d'une plus grande place dans les échanges internationaux de biens et services de haute technicité s'impose à la France. C'est à cette condition que son peuple pourra maintenir et améliorer son mode de vie qui, de toute façon, ne se justifiera à terme que par la qualité que le monde voudra reconnaître aux services

que nous lui fournirons pour la satisfaction de ses plus larges besoins.

Il s'agit en somme pour la France d'avancer de manière décisive sur le chemin de la mondialisation de son économie, conçue très largement comme l'ensemble des biens et services qu'elle est à même d'offrir pour la satisfaction des besoins surgissant dans l'environnement international.

Notre pays aura-t-il les moyens d'une telle stratégie ? Notre peuple est-il mûr pour l'assumer dans les profondeurs de ses comportements ? Ce sont des questions graves qui méritent de retenir l'attention.

Il est permis de douter de la cohérence actuelle entre certains de nos comportements et les nécessités socio-économiques que nous sommes prêts à admettre. Nous essaierons ici de mettre cette situation en évidence à propos de trois aspects que comportera nécessairement l'ouverture de l'économie française au monde : celui de l'investissement français à l'étranger, celui de l'intégration de l'investissement étranger en France, celui de l'ouverture totale du pays au tourisme étranger.

UN BESOIN VITAL D'INVESTIR A L'ETRANGER

La France doit accroître ses exportations industrielles pour maintenir, et éventuellement consolider, l'équilibre de son commerce extérieur fortement alourdi par l'obligation d'importer produits énergétiques et matières premières.

L'effort à l'exportation de produits industriels se heurte dans maints secteurs à la concurrence des nouvelles industries de nombreux pays en voie de développement, qui cherchent à satisfaire leurs consommations propres et à percer sur les grands marchés des biens manufacturés des pays occidentaux. Ainsi, ce ne seront pas les industries françaises traditionnellement productrices de biens de consommation de grande masse qui pourront être les vecteurs d'un développement à grande échelle de nos exportations industrielles. Elles auront plutôt à subir les contraintes de conversion et d'adaptation que leur imposeront les jeunes industries naissantes dans le Tiers-monde. Leur mue obligatoire,

voire leur régression en France, susciteront baisses d'emploi et plafonnement de la production, qui seront perçus chez nous comme autant de troubles.

Ce sera la plus grande participation à l'équipement des pays en émergence, sous les différentes formes de la création d'infrastructures, de la mise en valeur de la production agricole et de la promotion de nouvelles industries, qu'il y aura lieu de rechercher pour assurer l'expansion de nos exportations industrielles. Dans ces domaines, nous sommes en concurrence directe avec les autres pays industriels de l'Ouest et de l'Est. C'est l'affrontement de cette concurrence des pays les plus développés qui pose à notre industrie un plus important problème que celui de la défense contre les nouvelles industries du Tiers-monde. Obtenir un succès permanent, dans cet affrontement, est vital pour l'économie française.

L'invention, l'innovation, la qualité technique, l'efficacité d'organisation dans la production, la vente, la diffusion, sont les terrains où il faudra gagner, jour après jour, combats et batailles en face de nos concurrents, et par surcroît souvent amis.

Mais l'analyse montre que les questions d'initiative de financement prennent dans ce type de combat une importance considérable. Dans de nombreux pays l'industrialisation rapide est due à l'initiative d'investissement étrangère. Japon, USA, Allemagne de l'Ouest et de l'Est, font preuve d'un dynamisme considérable pour créer à l'étranger, le Tiers-monde en particulier, de nouvelles industries. Leurs initiatives et financements créent des conditions favorables à la vente de leurs équipements ; elles placent les autres producteurs d'équipements, non initiateurs des investissements, en état d'infériorité dans la lutte pour obtenir marchés et commandes.

L'économie française sera contrainte à accroître son effort d'investissement dans les nouvelles industries à naître à travers le monde, dans les pays producteurs de matières premières ou disposant d'une importante main-d'œuvre sous-employée, en particulier.

La recherche de nouveaux débouchés pour notre industrie contraint à l'investissement massif à l'étranger. Faute d'un ample mouvement dans ce sens, l'industrie française d'équipement ne saurait honorablement tenir tête à ses concurrents dans le Tiers-monde.

Il faut investir dans l'industrie à l'étranger ; il faut le faire de plus en plus ; et ceci au moment où l'industrie française souffre d'un ralentissement dans ses investissements et connaît un sous-emploi généralisé.

Et déjà apparaissent, ici ou là, à l'occasion de situations de l'emploi très détériorées, des appels, des prises de positions, critiquant l'investissement industriel français à l'étranger, demandant sa limitation au bénéfice de l'Hexagone, ou le condamnant globalement comme contraire aux intérêts du pays. Une opinion publique peu éclairée sur la nature véritable des problèmes posés, reçoit assez favorablement toute intervention égocentrique de ce type. Ni mass média, ni mouvements politiques ou syndicaux, n'osent déjà plus contrebattre publiquement, et avec fermeté, ces tendances à un

protectionnisme national. Des milieux patronaux, comme des syndicalistes, peuvent en être les zéloteurs. En période difficile, le peuple accepte avec soulagement l'affirmation de solutions faciles. En la matière, l'opinion française ne sait pas bien que les solutions dites faciles sont fausses ; il nous semble qu'il n'y a pas grand monde pour oser le lui dire clairement.

Entre le besoin vital pour la France de fonder à l'étranger des activités industrielles nouvelles avec ses capitaux, et le souci de la société française de n'être confrontée qu'à un minimum de problèmes d'adaptation et de transformation, il y a incompatibilité, peut-être même incohérence... Au moment où il faudrait être plus conquérant et agressif que jamais en matière industrielle à l'étranger, l'opinion française semble réclamer l'utilisation totale de nos propres moyens sur notre propre territoire. Ce nouveau cartiérisme peut devenir très dangereux pour le pays. Il nous fait risquer la perte de notre place relative dans l'industrie mondiale, dans la mesure où nous serions absents des grands mouvements qui forgent actuellement son profil de l'an 2000.

UN BESOIN D'OUVERTURE A L'INITIATIVE ETRANGERE

Mais notre pays, s'il restait lui-même relativement retranché des autres pays industrialisés ne pourrait probablement pas, par sa seule volonté, ses seules forces, et du fait de ses moyens néanmoins limités, maintenir sur une longue période un effort considérable d'expansion industrielle extérieure. Une France très protégée de l'extérieur ne trouverait pas en elle-même des raisons suffisantes pour conquérir une bonne place dans l'industrie des nouveaux continents en décollage économique. L'expérience de l'entre-deux-guerres a démontré ce qu'il en était en la matière. L'ouverture sur les idées, les inventions, les méthodes et les initiatives étrangères est absolument nécessaire pour fonder et alimenter notre propre dynamisme. Cette ouverture sera aussi susceptible de nous assurer une compensation, par importation, des moyens financiers propres engagés dans l'investissement extérieur.

Ainsi, l'industrie française paraît devoir s'ouvrir largement aux initiatives et aux capitaux étrangers, qui accroîtront les moyens qu'elle consacrerait elle-même à son expansion mondiale.

L'économie française aura besoin d'acclimater chez elle, d'intégrer à son développement, des initiatives et des capitaux étrangers de plus en plus nombreux, et de plus en plus différenciés, selon les origines et les secteurs d'application. Accueillante à l'étranger qui voudra venir y réaliser ses projets, la France devra assimiler, et progressivement naturaliser, tous les apports extérieurs qui pourront lui être offerts ; elle aura à les transformer en forces économiques qui consolideront sa situation face à l'extérieur. D'autres pays, les Pays-Bas par exemple, ou l'Allemagne, semblent engagés sans dommages dans des processus de cette nature.

Mais comme le besoin de dynamisme vers l'étranger, le besoin d'ouverture à l'initiative étrangère devient vital pour l'économie nationale au moment où les esprits et

les psychologies paraissent évoluer vers un plus grand refus de l'osmose avec l'extérieur et l'étranger.

Dénoncer les méfaits des entreprises multinationales est un lieu commun ; personne dans notre pays ne leur reconnaît plus publiquement une seule qualité, n'admet plus que leurs réalisations chez nous ont eu, ou pourraient avoir, des conséquences positives. Sur ces points, le débat public est occulté.

Partout, à travers le pays, on déplore unanimement l'éloignement des centres de décision des lieux où vivent les entreprises de production. Rarement cette situation est analysée comme étant une conséquence de notre système national très centralisé, qui est le principal coupable de cette mauvaise organisation. Mais la responsabilité de cet état de choses déplorable est couramment imputée aux instances privées étrangères qui ont décidé de faire prospérer des activités en France. Le Français admet de plus en plus difficilement que les initiatives qu'il n'a pas voulu ou su prendre, soient prises chez lui par des étrangers. Le raidissement en face de l'investissement étranger dans notre pays devient maladif. Tous les courants d'opinion concourent à l'accuser. Le régionalisme lui-même, qui serait tellement important pour la reconstitution d'un équilibre interne français, y apporte son tribut, amplifiant souvent le thème en assimilant à l'intervention étrangère celle en provenance de Paris ou d'autres régions françaises.

L'allergie à l'initiative de l'étranger, non seulement ne se résorbe pas, mais elle croît ; elle est actuellement une caractéristique importante du comportement de sa population.

Est-elle la réaction de défense d'une collectivité humaine qui ressent principalement ses faiblesses et ne perçoit guère les potentialités qui l'autoriseraient à espérer imprimer au monde sa propre marque ? Il serait bon qu'elle se ressaisisse, pour accepter de jouer, dynamiquement, le rôle qui lui revient normalement dans l'économie mondiale.

Notre propre ouverture à l'étranger est certainement indispensable à la pratique d'un réel dynamisme vers l'étranger. Collectivement, la société française ne paraît pas vouloir assumer cette situation.

LA NECESSAIRE PROMOTION DE NOTRE TOURISME

En ce qui concerne le tourisme, des contradictions de même nature se font jour.

La France, ses sites, sa culture, ses produits et sa cuisine, composent « un gisement » de tourisme international de premier ordre. L'attraction qu'elle exerce sur des populations à haut niveau de vie est réelle ; elle peut encore être accrue.

Les migrations touristiques vers la France contribuent à équilibrer ses échanges extérieurs. Elles peuvent assurer la rentabilité de nombreux investissements, susciter l'apport de capitaux extérieurs, et généralement concourir à la progression d'une économie plus diversifiée.

L'amplification du mouvement sera un des éléments importants du redéploiement interne de l'économie fran-

çaise qui lui est imposé par les mutations de l'environnement international.

Nous devrions, sur nos routes, dans nos villes, nos musées et nos cathédrales, sur nos plages et nos montagnes, dans nos campagnes, sur nos chantiers et dans nos industries, rencontrer de plus en plus souvent un plus grand nombre d'étrangers ; visiteurs qui s'exprimeront avec des intonations qui nous paraissent bizarres, et dont les comportements nous étonneront parfois.

Cette évolution paraît inéluctable. Mais elle est aussi très utile, voire nécessaire, à l'équilibre de notre économie, c'est-à-dire à celui de nos niveaux de vie. Et cela ne peut être qu'enrichissant pour notre compréhension du monde et des autres. Et cela ne doit pas mettre en cause notre culture et nos traditions originales.

Mais acceptons-nous vraiment cette double nécessité dans nos comportements ? Il est permis d'en douter.

Les indices d'un rejet du phénomène du tourisme international de masse apparaissent partout. Tout le monde pense, dit et écrit, qu'à certains week-ends de fêtes de printemps Paris est méconnaissable, dénaturé, sous l'invasion des étrangers. Il est admis qu'il faille protéger telle ou telle de nos contrées pittoresques, et parfois dépeuplées, contre la colonisation des étrangers qui y achètent terres et maisons pour des vacances ou des retraites sous un ciel clément. Il est commun d'affirmer que dans certaines régions frontalières il n'est plus possible d'aller au restaurant en fin de semaine car tous les établissements sont occupés (1), ici par les Allemands, là par les Suisses. Bref, il est de plus en plus perçu, et dit, que le Français n'est plus vraiment chez soi dans son pays, aux moments et dans les régions où l'étranger vient en nombre.

Plus que jamais dans le passé, nous aurons besoin du maximum de ressources touristiques. Et c'est au moment où cette nécessité apparaît avec vigueur, que nous commençons à exprimer distinctement notre rejet de ce phénomène d'échanges avec l'étranger.

Dans les trois domaines évoqués, celui de la nécessaire initiative industrielle à l'étranger, celui de l'assimilation chez nous de l'investissement étranger, et celui de l'accueil du tourisme étranger de masse, il nous paraît que nos comportements psychologiques, et l'expression collective que nous leur donnons, sont en contradiction de plus en plus marquée avec nos besoins réels.

L'incompatibilité entre les politiques que le pays cherche à mettre en œuvre, politiques qui sont raisonnables et dont les objectifs sont à sa mesure, et les comportements de frein ou de rejet dans lesquels paraît s'installer voluptueusement la population, est sur le point de devenir dangereuse.

Ne doit-on pas souhaiter que systèmes d'information, et mouvements populaires, ou du moins certains d'entre eux, trouvent le courage d'exposer, avec méthode et persévérance, que l'ouverture à l'étranger sur tous les plans est pour la France la meilleure politique pour améliorer les modes de vie, pour assurer davantage de progrès social, pour résorber les plus grandes inégalités ?

Julien HAAS ■

La justice en question. M. de Charette de la Contrie, juge d'instruction à Béthune et arrière-petit-neveu du plus célèbre des chefs chouans, celui qui tint tête le plus longuement aux armées de la République, a eu récemment la vedette en faisant incarcérer un directeur d'usine qu'il jugeait responsable et donc coupable de la mort au travail d'un ouvrier intérimaire que son coefficient d'invalidité aurait dû tenir écarté des tâches dangereuses. Négligence d'une extrême gravité, de celles qui sont très insuffisamment décelées et réprimées — et que le jeune juge, se croyant la justice à lui tout seul, et se muant en procureur, n'a pas hésité à qualifier publiquement de « meurtre avec préméditation ». Que dans cette incarcération précipitée, et précipitamment rapportée par les instances judiciaires supérieures, il y ait eu un abus de pouvoir, comment le contester ? car la détention provisoire n'était pas nécessaire à la manifestation de la vérité ni exigée par le souci de l'ordre public. Il reste que l'éclat délibéré du jeune juge a eu le mérite de poser le problème d'une justice qui pour coïncider avec son principe dont, discours après discours, le garde des Sceaux rappelle les normes idéales, a besoin comme d'autres institutions en crise, de réformes profondes dont incidents et accidents répétés ne font que souligner l'urgente nécessité.

L'égalité des citoyens devant la loi est l'un des fondements théoriques d'une société démocratique. Et pourtant, après comme avant la Révolution française, le trait désabusé du fabuliste : « selon que vous serez puissant ou misérable... » trouve toujours maintes occasions de se vérifier. Les vastes fraudes et les grandes escroqueries dont les auteurs ne sont pas sans façade sociale ont trop de chances d'être plus mollement poursuivis et parfois moins sévèrement sanctionnés que les délits et infractions commis par des faibles et des obscurs, par exemple des vagabonds ou des immigrés. Il serait pareillement souhaitable que lorsqu'il s'agit d'une faute professionnelle ayant entraîné mort d'homme, le cheminot et le P.D.G. soient traités de semblable manière. Et si on se souvient qu'au surplus le langage, les procédures et l'appareil de la justice ont quelque chose d'ésotériquement intimidant pour le menu peuple des justiciables, on comprend que tels magistrats, nouveaux venus dans le métier, impatients de faire bouger les mentalités et les structures, mais qui, en guise de culture politique, se barbouillent la cervelle d'un marxisme d'hebdomadaire, soient persuadés que la manière dont la justice était rendue, avant qu'ils n'entrent dans la carrière, se tenait à l'exclusif service de la classe dominante. Si bien que la lutte de classes étant la vérité d'airain qui met en déroute les pâles rhétori-

ques de l'égalité, il n'y aurait finalement d'autres moyens d'arracher la justice à ses complaisances bourgeoises que de la faire passer dans le camp des exploités, lequel, raison supplémentaire, constitue authentiquement le peuple au nom duquel est rendue la justice.

Raisonnement très intellectuel qui trahit une trop visible passion idéologique. Le juge de Charette, qui ne fait pas mystère de son goût pour le rouge, assume beaucoup plus qu'il ne le croit l'héritage de l'illustre aïeul à la cocarde blanche. François Mitterrand en avait déjà fait, pour l'en féliciter, un émule en rébellion du Charette de l'histoire, et peut-être ne croyait-il pas lui aussi si bien dire. Car l'aïeul s'insurgeait à la tête d'un peuple paysan contre une République qui mentait à son nom, n'était nullement la chose de tous, mais se trouvait déjà confisquée par les intérêts et les préjugés bourgeois. Et l'affaire de Béthune pourrait bien se ramener à un combat du même contre les mêmes.

L'erreur est de ne pas voir qu'en persistant à donner à la justice un contenu de classe, on ne corrige le mal que par le mal. Sans doute, puisque la justice a trop souvent penché d'un certain côté, il peut être tentant de la faire pencher vivement de l'autre, et la compensation ne pourra être avant longtemps que ponctuelle et minime. Mais la justice ne peut résulter d'un équilibre apparent entre des injustices de sens contraire. Le propos réformiste, ici comme ailleurs, va plus loin que tout projet révolutionnaire qui ne ferait s'il réussissait qu'inverser les rapports de force tandis que la justice resterait exilée dans le ciel de l'idéal. Une justice qui soit de plus en plus conforme à son principe, labeur démocratique à entreprendre sans délai. Le voyant de l'alerte s'allume au cadran de la vieille machine. Il n'est pas de changements sans risques. Mais l'immobilisme satisfait de soi serait le plus grand risque.

Le vieil homme et la mort. Il faut savoir terminer une guerre civile. Surtout quand on l'a gagnée par les armes et sans aucune sorte de compromis avec l'adversaire. La faute — et elle est à la fois morale et politique — de l'homme qui pendant trente-six années a été, lui seul, l'Etat espagnol a été de faire d'un système bien nommé franquisme, une guerre civile continuée, et puisque comme ne cessent de le proclamer ses fanatiques, il tenait sa légitimité de la victoire, de considérer l'ordre dont il était le mainteneur comme garantissant la domination perpétuée des vainqueurs sur les vaincus, c'est-à-dire de l'armée des bons sur le peuple des méchants toujours prompts à la subversion s'ils n'étaient contenus à force de vigilance policière dans l'impuissance de l'action et le silence de la parole.

Ce même homme n'en finissait pas de mourir, retenu à grande peine sur le rebord de la mort par une cohorte de médecins dont le nombre chaque jour

croissant disait assez quelle résolution de retarder l'inévitable se tenait, implacable, au chevet du dictateur moribond. Cet acharnement thérapeutique était aussi une politique qui, désespérément, ne voulait pas mourir. Lorsque le roi meurt, et que le règne a été interminablement tyrannique, la cour des familiers et des fidèles se sent prise d'une épouvante de fin du monde, et elle implore de la mort qui s'impatiente derrière la porte la grâce d'un sursis dérisoire. L'intensité tragique d'une telle page d'histoire demanderait un Saint-Simon ou un Goya capables seuls de décrire ou de peindre les longues figures hallucinées qui se penchent sur cette agonie et qui en maintenant en cruelle survie la carcasse du vieil homme, aussi torturée et ensanglantée par médecine et chirurgie que le plus infortuné des morts de sa guerre civile, ne s'accrochent plus qu'à l'épave de leur propre naufrage.

Car le glas qui sonne la mort de Franco devrait sonner la fin du franquisme. En dépit d'un testament en forme de loi constitutionnelle qui ne restaure la monarchie qu'en la compromettant avec le régime et qui ferait du chef de l'Etat le roi d'une faction et non le souverain de toutes les Espagnes. Le peuple espagnol aspire à la liberté, et les derniers franquistes s'efforcent de lui faire peur de son propre désir en expliquant que, l'Espagne étant ce qu'elle a toujours été, la démocratie ne peut y conduire qu'à la discorde nationale, à la sécession des provinces, à la guerre civile. La voisine anarchie portugaise ne fait pas pour la démocratie une alléchante vitrine publicitaire. Et les propos et les projets des extrémistes de l'opposition qui annoncent vengeance et revanche ne donnent pas non plus une bonne idée d'un après-franquisme d'apaisement et de réconciliation. Tout cependant est possible et même le meilleur. La monarchie n'est pas incompatible avec la démocratie, elle peut même apparaître dans une période de difficile transition comme la garante des droits et des libertés. Encore faudrait-il que le jeune prince prit clairement ses distances avec un héritage dans lequel, comme l'écrivait récemment un ami de l'Espagne démocratique, il ne saurait trouver qu'une couronne de carton et un sacre de comédie. Juan Carlos connaît sans doute l'histoire de sa famille qui remonte à Louis XIV et il n'ignore pas qu'il est l'arrière-petit-neveu d'un prince proche du trône, qui en accédant au pouvoir après la mort du grand roi n'eut rien de plus pressé que de faire casser le testament qui le liait en le désignant. Le Régent agissait ainsi en roi. Et les autorités morales et spirituelles n'y trouvèrent rien à redire. L'Eglise depuis toujours comprend et fait comprendre que l'écroulement d'un régime et la mort des hommes historiques abolit toutes les fidélités, bonnes ou mauvaises. C'est en effet le moment que choisissent les orateurs sacrés pour faire savoir aux grands de ce monde qu'ils enterrent solennellement que « Dieu seul est grand... ».

Jeunesse de Jean Bazaine

par Henri Bourbon

« La jeunesse en peinture se conquiert lentement ; elle sera donnée en prime aux vieillards méritants... Il faut avoir sucé le lait de la terre pour parvenir à l'ivresse nécessaire : l'amour fou c'est la cuvée du grand âge » (1). Cès propos de Jean Bazaine, qui a fêté son soixante-dixième anniversaire, s'appliquent admirablement à lui-même : la jeunesse en peinture il l'a conquise patiemment, l'amour fou de la peinture il le vit passionnément, les trois expositions que l'on peut voir cet automne à Paris en témoignent. Toiles à la Galerie Maeght, aquarelles chez Villand-Galanis, tapisseries au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris. « Le plus dur, ce sont les cinquante premières années », observait Jacques Villon — dont le Grand Palais a offert une rétrospective intéressante qui montre la qualité de son apport raffiné et subtil. Le plus dur est maintenant passé pour Bazaine, son œuvre est là, poétique, construite, vraie d'une vérité qui contredit les mensonges du naturalisme copieur et anecdotique, vraie d'une vérité qui dépasse les apparences du figuratif et du visible pour atteindre à la possession d'un monde intérieur, dynamique et rythmé, s'appuyant sur la réalité extérieure, se nourrissant de la vie des êtres et des choses, de l'animation des gestes et du cours des saisons. « La vraie sensibilité, écrit Jean Bazaine, commence lorsque le peintre découvre que les remous de l'arbre et l'écorce de l'eau sont parents, jumeaux les pierres et son visage, et que le monde se contractant ainsi peu à peu, il voit se lever, sous cette pluie d'apparences, les grands signes essentiels qui sont à la fois sa vérité et celle de l'univers » (2). Cette sensibilité elle s'exprime, chez Bazaine, par sa manière de faire éclater les objets et les formes sans les détruire, d'éprouver et de traduire les mouvements de la lumière, les miroitements de l'eau, l'odeur de la terre, l'infini du ciel, les pulsions des forces de la nature.

(1) *Exercice de la Peinture. Le Seuil.*

(2) *Notes sur la peinture d'aujourd'hui. Le Seuil.*

Pierre, ciel, 1975.

L'œuvre de Bazaine s'inscrit dans la grande tradition de la peinture française qui débuta avec les Primitifs, tel le Maître de Saint-Savin, et qui a donné un Watteau, un Cézanne, un Monet, un Renoir, un Bonnard, un Braque, un Matisse... On a justement parlé à son sujet « d'ordre pictural », « d'exaltation sans délire et d'harmonie sans défaut » (3). Il n'appartient ni au courant de l'informel, ni à celui de l'abstraction géométrique ou expressionniste. S'il y a, dans son art, des éclats, des éclairs, des tensions, des intuitions qui explosent en puissantes et splendides pulsations, la composition reste ordonnée et équilibrée, la couleur n'est jamais gratuite, le lyrisme n'a rien d'un jeu décoratif. Art éminemment évolutif, mais cette évolution se veut révélatrice bien plus d'une expérience intérieure que d'une expérience plastique. Art des « paysages intérieurs » qui a fait sien le précepte d'Aristote : « Le but de l'art est de figurer le sens caché des choses et non point leur apparence, car dans cette vérité profonde est leur vraie réalité qui n'apparaît pas dans leur contour extérieur ». Art non-figuratif en ce sens qu'il est transfiguration lyrique de la dynamique des forces originelles et des formes élémentaires du monde. Art surnaturaliste, mais art incarné.

« Le travail d'un peintre, déclarait Bazaine dès 1936, est de retrouver et de dégager les grands rythmes, toutes ces grandes lignes essentielles qui dorment au cœur des choses ». Il est significatif que le terme « essentiel » revienne souvent sous sa plume, car c'est bien *l'essentiel de l'univers cosmique* qui le hante.

**

Jusqu'à présent aucun ouvrage n'avait analysé l'ensemble de l'œuvre considérable de Bazaine. Cette lacune est enfin comblée grâce à un livre, abondamment illustré, que publient les Editions Maeght et qui réunit les collaborations de Jean Tardieu, de Jean-Claude Schneider et de Mme Viveca Bosson.

Sous le titre « Un immense éblouissement » le poète Jean Tardieu célèbre cette « houle de couleurs » qu'est la peinture de Jean Bazaine. « Cette peinture en perpétuelle métamorphose (et pourtant la cohérence de chaque toile nous frappe avant même que nous puissions analyser sa richesse), cette écriture qui va, effaçant les traces des spectacles après en avoir arraché la splendeur, j'y aperçois dans un tumulte où rien n'est oublié, ni la terre, ni le ciel, ni les objets, ni les êtres, la

présence éclatée puis retrouvée de l'univers visible, tout autant que les aventures, variables, inquiétantes ou merveilleuses, de nos songes les plus profonds. D'un seul élan, le météore circule et court, de notre drame à notre allégresse ; mais tel est le pouvoir transfigurateur de cet art que la douleur elle-même, si parfois on la devine en filigrane, ce n'est que pour le plaisir de nos yeux ». Jean-Claude Schneider s'attache plus particulièrement à situer l'œuvre dans la lumière de Saint-Guénolé où le peintre depuis longtemps se plaît à travailler, face à l'Océan. « Eternelle histoire de l'homme confronté à la mer... ». La lumière : le mot-clef, le maître-mot pour caractériser l'œuvre de Bazaine. Une quête de lumière, dit Jean Tardieu, une expérience de la lumière, dit Jean-Claude Schneider, une aventure de la lumière, dit Viveca Bosson qui, dans une étude approfondie, décrit les principales étapes de la démarche créatrice de Bazaine, définie comme « une lutte incessante entre l'ombre et la lumière ». Au point que toute biographie attentive de Jean Bazaine « devient fatalement l'histoire de la lumière à travers son œuvre ».

Bazaine avait vingt ans à l'époque des Ballets Russes, de la Revue Nègre, du Manifeste Surréaliste. S'il comprend les négations libératrices de Dada, Bazaine refuse le surréalisme pictural, comme il refusera plus tard l'expressionnisme, le tachisme et l'abstraction. Davantage que par André Breton, il est intéressé par Bergson et ses conceptions de la réalité profonde : élan vital et évolution créatrice. « Le geste de l'homme — du peintre — devait-il écrire plus tard, s'identifie à la poussée du monde ». En 1932 Bazaine est séduit par le mouvement « Esprit » et le personnalisme d'Emmanuel Mounier, il collaborera à la revue jusqu'en 1950, lui confiant ses réflexions sur l'art et la peinture.

Sa première exposition date de 1932 chez Van Leer (rue de Seine à Paris), et cette même année il rencontre Bonnard, qu'il admire. Dans les années 42-46 il expose à la Galerie Louis Carré, avec Villon, Estève, Lapicque. Il est de ceux qui, dès les temps sombres de l'Occupation, ont contribué à revitaliser et ressourcer la peinture française.

**

Si ses premières toiles, sous l'influence de Gromaire, sont ordonnées selon des structures « figuratives et

(3) Joseph-Emile Muller.

géométriques », avec les séries des Baigneurs, Plongeurs, Nageurs, commence une évolution où s'affirme le dynamisme naturel qui le conduit à la transposition des formes et à l'utilisation de la couleur pure, mais cette évolution restera toujours « dominée », estime Viveca Bosson. D'où il serait, toutefois, erroné de conclure que la démarche du peintre n'est ni instinctive ni intuitive. Instinct et intuition entrent pour une part capitale, en effet, dans l'itinéraire créateur de Bazaine.

Chez Bazaine, comme chez les peintres les plus authentiques, l'exécution tient de l'improvisation, selon la formule de Delacroix. Mais cette improvisation est le fruit d'une somme de labeur, d'efforts, de recherches, d'interrogations qui sont le secret de la peinture et dont Michel-Ange a bien cerné le caractère : « Ce pour quoi on doit le plus travailler et suer dans les œuvres de peinture, c'est pour faire au prix d'une grande somme de travail et d'étude, une chose de telle manière qu'elle semble, en dépit de tant de travail, avoir été faite en quelque sorte à la hâte, sans le moindre travail et tout à fait à la légère, encore qu'il n'en soit rien ».

Le thème des Baigneurs, Plongeurs, Nageurs, on le retrouvera périodiquement tout au long de l'œuvre de Bazaine attiré qu'il est par l'idée et le besoin de « noyer l'objet-nageur dans les éléments », ce qui le mènera loin...

En 1943 Bazaine, à l'occasion d'un article sur Bonnard, a livré clairement sa conception de la peinture. « Si le peintre traverse le réel, c'est pour créer, au-delà et avec son appui, un monde transfiguré qui n'en est ni la déformation ni la négation : *un monde équivalent* ».

Viveca Bosson retrace et explique, avec une compétence qui n'exclut pas un agréable talent de plume, toutes les phases de l'activité artistique du peintre. Nous en retiendrons les principales, conscient du schématisme d'un « résumé » de ce genre...

1944, année de « La messe de l'homme armé », toile fortement rythmée avec des accords de rouge, d'orange, de bleu acier.

En 1945, c'est « L'enfant matinal », que Viveca Bosson qualifie de « cathédrale de lumière » ; en 1946, « Les amoureux au printemps », enlacés dans une forêt aux verts argentés, « L'enfant des bords de Seine », évocation d'une promenade au Champ de Mars du peintre avec sa fille. Les toiles de cette période 1942-1947, magnifiquement charpentées, conservent des restes de figuration lisible.

A partir de 1948, la peinture de Bazaine n'est plus, ainsi que le souligne Viveca Bosson, « basée sur la construction du monde mais sur des équivalences d'espace ». L'artiste a réussi à créer un monde transfiguré, « le monde équivalent » qu'il annonçait quelques années

auparavant. Il ne part pas de la réalité, mais il arrive à une équivalence de la réalité. Un monde ré-inventé. Un monde né de la « force germinative » des choses et dont l'unité n'existe qu'en « mouvement ».

L'aube — sans doute parce qu'elle est naissance, promesse, appel — devient un thème important de sa peinture et qui le poursuit. A « Naissance du jour » (1947 et 1951), « Vent de l'aube » (1948), « Matin de Pâques » (1948), « Le matin » (1951), « L'aube » (1952) répondent en 1971 « Les passants de l'aube », en 1972 « Mêlée de l'aube », en 1975 « Naissance » et « Traversée de l'aube ».

Nouvelle série de Plongeurs en 1949, avec « L'arbre au plongeur » : rythme des branches, remous de l'arbre, de l'eau, des nuages. L'allégresse des éléments dans la fluidité mouvante de l'air, c'est « Ciel et Terre » en 1950.

De 1951 date la première œuvre monumentale de Bazaine : mosaïque de la façade de l'Eglise du Sacré-Cœur à Audincourt, « elle bouge, cette mosaïque, joyeuse et forte comme un fleuve au printemps ». La même année, cet homme de l'Est, ce Lorrain enraciné dans la Bretagne celte, réalise, sous l'influence de la lumière du Midi, une toile merveilleusement riche d'intensité : « Midi, arbres, rochers ».

Viveca Bosson qualifie les années 1950-55 de « période minérale » : « La clairière » (1951), « Côte rocheuse » (1951), « Pierres, arbres et plaines » (1952), « Le grand rocher » (1952), « Pierre » (1955).

En 1952, voyage aux U.S.A., c'est le choc américain qui produit un an plus tard « Chicago » et « Indian Summer », toiles violemment colorées, flamboiement de rouges, de bleus et de jaunes.

En 1954 Bazaine peint quelques toiles « Vieille Castille », « Espagne I », « Espagne II » dont les formes aux arêtes vives et la gamme des ors et des rouges, des ocres et des verts sont inspirées par les réminiscences d'un séjour en terre espagnole au cours de l'année 1953.

En 1955, séjour à Rochetaillé d'où sort un ensemble d'œuvres qui évoquent — sans aucune référence, bien sûr, à la réalité accidentelle — les structures dynamiques des rochers et des arbres, le ruissellement tourbillonnant des torrents, le changement des saisons.

Sous l'impression profonde d'un voyage en Hollande en 1956, la peinture de Bazaine change : « l'eau s'infiltre dans sa vie, le fascine ». Le peintre avoue lui-même : « Je me suis senti perdu dans cette lumière — ciel, terre et eau répercutés à l'infini ; toutes mes idées sur l'espace définitivement bouleversées ». Un beau livre, « Hollande » — texte de Jean Tardieu, gouaches, aquarelles et dessins de Bazaine — naîtra de cette illumination.

La Hollande, Saint-Guérolé, la Bretagne : la transparence de l'atmosphère, la mer, le ciel, les immenses espaces, le vent, les vagues, la marée, un envol de mouettes, les reflets de la lumière. « La vérité du peintre, c'est un carré de ciel et de terre ». Dans les tableaux de Bazaine désormais, on perçoit, en quelque sorte, la respiration de la peinture. « Grande marée basse » (1955) annonce « Hollande » (1956), « Zeeland » (1957 et 1958), « Saint-Guérolé » (1959).

La peinture de Bazaine est espace et lumière ; elle est faite d'espace et de lumière en mouvement s'accordant avec un espace et une lumière intérieurs.

En 1959 commence une nouvelle période qui durera jusqu'en 1969. Grâce au resserrement de petites touches de couleurs, les toiles prennent des vibrations et des frémissions extraordinaires. C'est « la folie des bleus désaccordés », selon les propres termes du peintre, avec « Ombre sur la mer » (1963). « Entre la pierre et l'eau » (1964) est une toile tragiquement belle, émouvante par sa palpitation lumineuse et ses modulations aux mystérieuses clartés. « Soir de neige » (1963) secrètement chante une pathétique chanson.

Pendant cinq années, de 1965 à 1970, Bazaine travaille aux somptueux vitraux de Saint-Séverin dont les valeurs colorées, portées au paroxysme, et le rythme musical s'intègrent miraculeusement à la spiritualité du gothique flamboyant de l'édifice.

* *

En 1971, nouveau renouvellement préparé par de nombreux dessins et aquarelles des étés 69-70. « Passants de l'aube », « La nuit », « Vent sur les pierres » ont un mouvement dramatique avec des blancs, des noirs, des bleus et des violets profonds. 1973-74 : la dramatisation de la forme et des couleurs s'accroît avec « La Tragédie grecque » et avec le méditatif « Silence des hauteurs » aux masses impétueuses jaillissant d'un vaste espace blanc.

Cette année 1975 s'achève sur la spontanéité heureuse de « Naissance », la joie et l'élan du « Grand Plongeur », le souffle mystique du « Maître de Saint-Savin », l'intériorité lyrique de « Traversée de l'aube », la gravité complexe d'« Iliade », avec ses superbes et savantes harmonies de jaune, d'orange, de garance, de pourpre. Les effets de matière sont allégés ou supprimés ; les couleurs de la palette du peintre apparaissent comme épurées.

1975 apporte aussi la confirmation — s'il en était besoin — du génie d'aquarelliste de Bazaine : son œuvre d'aquarelliste ne cesse en effet de se développer, parallèlement à ses peintures à l'huile, et peut-être même y a-t-il dans ses aquarelles — notations colorées d'instants privilégiés, de rythmes intérieurs et extérieurs, d'impressions fugitives ou durables — une invention en avance sur ses toiles. « On dirait qu'on a mis le ciel et l'eau à sécher », écrit poétiquement d'elles J.C. Schneider.

Le long voyage souterrain que Jean Bazaine refait avec chaque toile n'est heureusement pas terminé. Nous attendons les étapes prochaines de ce patient et audacieux cheminement, de cette quête de l'essentiel, qui s'accomplit sous le signe d'une inspiration et d'une invention sans cesse renouvelées. Le point final n'est pas mis à cette œuvre dense, en perpétuel devenir, toute de rigueur et de passion, d'austérité et de sensualité, où la jeunesse du cœur et de l'esprit s'enrichit des disciplines du travail et de la mise en question de soi-même.

Henri BOURBON ■

le centenaire de Maurice Ravel

par François Nicolas

SUR le plan musical, l'année 1975 restera dominée par la célébration du centième anniversaire de la naissance de celui qui fut avec Debussy le plus grand et le plus illustre des compositeurs de la « Renaissance musicale française ». De nombreux concerts et des manifestations diverses ont rendu hommage à Maurice Ravel, à l'étranger comme en France, dans son pays basque natal, à Ciboure, petit port voisin de Saint-Jean-de-Luz, où il naquit le 7 mars 1875, à Montfort-l'Amaury, où lors d'un festival en mai dernier, fut inauguré un buste du musicien, réalisé par le sculpteur Pierre-Miguel Merlet. Par ailleurs, la Bibliothèque nationale a tenu à lui consacrer durant tout le printemps une importante exposition.

Ravel avait le type basque. Petit de taille, vif et fluet et de visage anguleux. Il est demeuré une personnalité mystérieuse. Peu communicatif bien que très social, il avait horreur des effusions et des manifestations honorifiques (il refusa la Légion d'honneur). Il ne s'est jamais livré même à ses meilleurs amis. On ne lui connaît aucune liaison féminine ni masculine. Il dissimulait, sous une pudeur de sentiment et un vêtement d'ironie, une profonde sensibilité.

Son œuvre d'une rareté et d'une richesse d'inspiration étonnantes reflète ce double aspect de sa nature. D'une grande perfection d'écriture, elle allie à un extrême raffinement et à une rigueur et une clarté classiques le lyrisme et l'émotion contenus.

Son esthétique, il l'a définie devant un journaliste comme étant « à égale distance de la sensibilité et de l'intelligence » en reprenant Edgar Poe.

Ravel et la danse

Ravel a été envoûté par la danse et une grande partie de ses œuvres a donné lieu à des créations chorégraphiques. La danse, a écrit André Suarès, gouverne toute la musique de Ravel comme celle des Espagnols et des clavecinistes.

Les rythmes de la terre d'Espagne, qui ont inspiré à Debussy, Bizet, Chabrier quelques ouvrages parmi les meilleurs de la musique française et où les Espagnols retrouvent cependant l'accent même de leur terroir, ont tout naturellement baigné sa musique.

La « Rhapsodie espagnole » créée en 1908, enchante par son éclat orchestral et la richesse de ses couleurs. Le troisième mouvement reprend une Habanera dont l'écriture audacieuse avait déconcerté, treize ans auparavant, son maître Gabriel Fauré.

Mais l'œuvre qui l'a rendu populaire est « Bolero » dont le thème lancinant répété avec obstination pen-

dant vingt minutes, sans un changement de rythme, le seul élément de diversité étant apporté par le crescendo de l'orchestre, provoque un effet d'envoûtement.

Dans le domaine du ballet, deux partitions dominent qui sont considérées comme deux chefs-d'œuvre, l'une inspirée par la Grèce « Daphnis et Chloé », l'autre par Vienne, « La Valse ».

Pour la troupe des Ballets Russes de Diaghilev, qui avait révélé en 1910 et 1911 les ballets qui demeurent encore un sujet d'émerveillement « l'Oiseau de Feu », « Petrouchka » de Stravinsky et le « Prélude à l'après-midi d'un faune » de Debussy. Ravel reçoit la commande d'une symphonie chorégraphique : « En écrivant « Daphnis et Chloé », mon intention était de composer une vaste fresque musicale moins soucieuse d'archaïsme que de fidélité à la Grèce de mes rêves ».

Le Ballet a été créé le 8 juin 1912 au Châtelet avec Nijinsky, sous la direction de Pierre Monteux. Il constitue à l'Opéra de Paris une des œuvres chorégraphiques les plus appréciées.

De ce ballet, la plus importante et la plus homogène de ses créations, Ravel a tiré deux suites d'orchestre qui groupent les pages les plus caractéristiques, la plus souvent jouée au concert est la deuxième, qui débute par le « lever du jour », accueilli à la première audition comme une manière de miracle, émergeant du silence de la nuit s'élèvent des chants d'oiseaux, les traits de flûte d'un berger, puis une merveilleuse mélodie sourde des profondeurs de l'orchestre. Toute la nature peu à peu s'exalte dans un crescendo irrésistible, alors que « Daphnis et Chloé » se retrouvent. Suit un intermède de flûte évoquant les danses de Pan et de Syrinx ; l'œuvre se termine par la rutilante bacchanale qui avec l'intervention des chœurs conduit le flot instrumental à une apothéose sonore.

Quant à « La Valse », c'est une étonnante création chorégraphique, les Ballets Russes la lui avaient commandée mais ceux-ci s'étant désistés, l'œuvre fut reprise par Mme Ida Rubinstein qui la créa à l'Opéra de Paris le 20 novembre 1928, dans un décor d'une grande somptuosité. « J'ai conçu cette œuvre comme une espèce d'apothéose de la valse viennoise à laquelle se mêle, dans mon esprit, l'impression d'un tournoiement fantastique et fatal. Je situe cette valse dans le cadre d'un palais impérial environ 1855 ».

Musique voluptueuse, caressante mais également par instants, musique angoissée, car ne l'oublions pas, « la Valse » fut écrite au lendemain de la guerre 1914-18. L'orchestre nous fait assister à la naissance du rythme ternaire se dégageant lentement d'une sorte de chaos.

A égale distance de la sensibilité et de l'intelligence.

Sur un éclatant coup de cymbale qui allume brusquement tous les lustres, le vertige à trois temps prend son élan et dans un écho de Johan Strauss et de la fête polonaise de Chabrier, atteint son paroxysme dans la péroration.

A l'opposé de cette Valse unique, je mentionnerai « les Valses Nobles et Sentimentales », écrites dans une forme dépouillée, suite de sept valses et d'un épilogue, présentés au Châtelet en 1912 dans un ballet pantomime en un acte sous le titre « Adelaïde ou le langage des fleurs ». L'épilogue ramasse avec grâce les lambeaux épars des principaux motifs préalablement entendus.

Ravel et l'enfance

Ravel avait gardé de l'enfance un penchant pour le merveilleux et le féerique. Il collectionnait dans son ermitage de Montfort-l'Amaury toutes sortes d'objets miniatures, d'automates, de jouets qui faisaient partie de son univers. Ces émerveillements l'ont conduit tout naturellement à traduire musicalement la féerie du royaume de l'enfance « le vert paradis des amours enfantines » qu'il n'a jamais quitté.

« Ma mère l'Oye », suite de 5 pièces pour piano à quatre mains est une œuvre exquise. Après une gracieuse et mélancolique « Pavane de la Belle au bois

dormant », apparaît « le Petit Poucet », puis l'intermède de « Laideronnette, impératrice des pagodes », dans une ambiance de boîte de musique d'Extrême-Orient, auquel succède le délicieux tableau des « Entretiens de la Belle et de la Bête », où l'amour de la Belle rend au monstre sa forme de prince charmant. Ravel nous livre le secret de sa nature profonde dans la dernière page, « le Jardin féerique », baignant de tendresse et de poésie.

Ravel, dont on n'admira jamais assez le génie orchestral — n'a-t-il pas orchestré de façon magistrale les « Tableaux d'une exposition » que Moussorgsky avait écrits pour le piano ? — a transcrit pour l'orchestre la suite de « Ma mère l'Oye » ; pour le ballet, il lui a adjoint d'autres pièces, un « Prélude » et une « Danse du rouet ». Qu'il me soit permis de regretter que l'œuvre dans sa version intégrale soit si rarement exécutée.

« L'enfant et les sortilèges » que Ravel composa en 1924 sur un livret de Colette est une œuvre ambitieuse dans le domaine de la féerie. L'argument en est le suivant : un enfant rage sur ses devoirs d'écolier, déchire ses livres et ses cahiers ; pris dans une frénésie de méchanceté, il s'attaque aux animaux qu'il martyrise. Mais les choses et les bêtes vont faire comprendre à l'enfant que la cruauté est stupide. Elles entreprennent de se venger. Dans la bagarre, un écureuil est blessé.

L'enfant alors prend pitié. Il panse la plaie. Les bêtes émuës lui pardonnent et le portent au seuil de sa maison où sa maman l'attend.

Ravel anime de façon étonnante cette féerie. Il fait parler les choses et les bêtes. Les chats miaulent dans un duo étouffant de drôlerie. Le thème maternel donne lieu à l'admirable chœur final, message d'affection et de tendresse de la nature entière. Cette fantaisie lyrique en deux parties qui appartient au répertoire de l'Opéra fut créée en 1925 à l'Opéra de Monte Carlo.

Ravel et le piano

Ravel a enrichi la musique française du piano de pièces d'une grande perfection d'écriture et d'une forme audacieuse pour l'époque.

1902. Après la « Pavane pour une infante défunte » le prestigieux pianiste espagnol Ricardo Vinés donne en audition « les Jeux d'eau » dont les sonorités cristallines, transparentes furent une révélation pour tous les musiciens d'alors, envoûtés par l'enchantement debussyste.

1905. La « Sonatine » de forme classique en 3 mouvements qui oppose au chant ingénu un menuet assez solennel et se termine par un divertissement.

1906. Ce sont les cinq images qui composent la suite intitulée « Miroirs », « Noctuelles », « Oiseaux tristes », « Une barque sur l'Océan », « Alborada del gracioso » (cette pièce sera orchestrée dans la suite par Ravel), « La Vallée des cloches ».

1908. Première audition, toujours par Ricardo Vinés de « Gaspard de la Nuit », le chef-d'œuvre pianistique de Ravel. Recueil de trois pièces, inspiré par des poèmes en prose d'Aloysius Bertrand. « Ondine » offre un crescendo magnifique dans un ruissellement de sonorités. « Gibet », ce n'est plus la cloche de l'Angélus comme dans la paisible vallée des cloches mais un glas lugubre avec d'étranges accords sourds. « Scarbo », un scherzo infernal en forme la conclusion. C'est une des œuvres les plus difficiles de la littérature pianistique de notre époque, ce qui peut expliquer qu'elle figure rarement dans les programmes des récitals.

1917. Ravel, malade, affaibli, est réformé. Pendant sa convalescence, il compose « le Tombeau de Couperin », hommage, dit l'auteur qui s'adresse moins en réalité au seul Couperin lui-même qu'à la musique française du 18^e siècle. C'est une suite de six pièces : prélude, fugue, forlane, rigaudon, menuet, toccata, dont chacune est dédiée à la mémoire d'un ami tombé sur le champ de bataille. Quatre d'entre elles ont été orchestrées.

Ravel devait attendre les dernières années de sa vie pour écrire deux concertos pour piano et orchestre. Il les compose pendant l'année 1930.

Le premier est le « concerto en sol » qui a commencé sa glorieuse carrière le 14 janvier 1932 sous les doigts de Marguerite Long, qui en est la dédicataire. Divertissement de virtuose, langage brillant, dans l'esprit des concertos de Mozart et de Saint-Saëns — deux mou-

vements vifs dans lesquels Ravel a mis toute sa verve, avec dans le Rondo final des bouffées de jazz, encadrent un adagio sublime qui est un démenti à la légende de Ravel froid et insensible. Le piano chante une longue mélodie que l'orchestre reprend tandis que le piano forme des guirlandes de trilles montant et descendant sur le clavier « comme une pluie tiède et tranquille ».

A l'opposé, le second concerto, l'étonnant « concerto pour la main gauche » que lui avait commandé le pianiste viennois Wittgenstein, amputé du bras droit des suites de la guerre. C'est une œuvre insolite, faite de trois mouvements qui se jouent sans interruption, un thème héroïque, sombre, en constitue le premier mouvement, auquel succède une sorte de rang-time d'un très curieux effet rythmique et dans lequel l'influence de Gershwin est manifeste. C'est une œuvre forte, dont l'audition provoque toujours une grande impression.

Après ces deux concertos, Ravel n'écrira plus qu'une seule œuvre : se tournant encore une fois vers l'Espagne, il compose les trois chansons de « Don Quichotte à Dulcinée », la première romantique, la deuxième épique, la troisième une chanson à boire. Trois chansons pleines de vie. Trois rythmes de danse. Trois tableaux, où tout est concis.

Les dernières années

En 1932, Ravel est victime d'un accident de taxi. Les conséquences du traumatisme ne se révèlent pas immédiatement mais vers 1933, la longue, l'inexorable affection qui devait l'emporter quatre années plus tard, Ravel commença d'en éprouver les premiers symptômes. Il est affecté de troubles du langage et de la motricité et perd de plus en plus la mémoire.

Son œuvre ne comporte aucune création religieuse. Ni messe, ni requiem, ni oratorio. Est-ce à dire que cette source d'inspiration lui était étrangère ? Les projets d'un vaste oratorio d'après les « Fioretti » de Saint-François d'Assise et d'un ouvrage lyrique sur Jeanne d'Arc en sont le démenti.

Hélas ! Il ne peut les mettre à exécution car il lui est désormais impossible de travailler. Ses amis s'emploient à le distraire par des voyages en Espagne, au Maroc, mais son mal s'aggrave. Il a de plus en plus la sensation de vivre dans le brouillard. Une opération chirurgicale est tentée par le professeur Vincent, mais Ravel meurt huit jours plus tard, le 28 décembre 1937, sans avoir repris connaissance.

Il est d'autres aspects aussi attachants de l'œuvre de Ravel que je n'ai pu évoquer : musique de chambre, œuvres vocales...

En fêtant tout au long de l'année 1975 Maurice Ravel, c'est un hommage qui a été ainsi rendu à l'un des mainteneurs de la grande tradition musicale française classique, qui de Rameau à Debussy, en passant par Couperin, Saint-Saëns, Bizet, Fauré, témoigne du goût, de l'élégance et de l'émotion contenue de cet art.

François NICOLAS ■

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe Sénart

La correspondance de Romain Rolland et de Jean Guéhenno. — Une nouvelle républicaine. — Le centenaire des Pléiades.

LA *Correspondance* de Romain Rolland et de Jean Guéhenno (1) commence le 4 juillet 1919. Jean Guéhenno adresse à Romain Rolland son adhésion à la Déclaration d'indépendance de l'esprit que celui-ci vient de publier dans *l'Humanité*. « Je suis encore élève à l'École normale supérieure, dit-il. Je n'ai écrit que quelques articles sur Wilson et Whitman dans la *Revue de Paris* et sur le sens du peuple et le sens de l'avenir dans la *Grande Revue* ». Cette phrase de la première lettre de M. Jean Guéhenno à Romain Rolland

donne le ton de toute une correspondance qui ne s'achèvera que le 15 novembre 1944, lorsque le petit élève de l'École normale supérieure sera devenu directeur des mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire au ministère de l'Éducation nationale : le ton du respect et de la modestie. « Sa modestie paraît ici plus que sa fermeté », note M. André Malraux dans sa préface. Romain Rolland est, aux yeux de M. Jean Guéhenno, le pape de la pensée laïque, le successeur de Voltaire et de Victor Hugo, mais aussi un grand bourgeois. Quand M. Jean Guéhenno sera reçu chez Daniel Halévy, quai Conti, il avouera qu'il ne se sentait pas tout à fait chez lui, le fils du cordonnier de Fougères, dans « cette grande maison pleine d'histoire ». Il ne se départira jamais envers Romain Rolland d'un sentiment de déférence qui lui est inspiré, certes, par le prestige intellectuel de l'auteur d'*Au-dessus de la mêlée*, mais où se marque l'antique empreinte des hiérarchies sociales. « Qu'est-ce qu'un bourgeois ? » demandait-on à Jacques Bainville. Et celui-ci de répondre : « C'est un bachelier ».

(1) *L'indépendance de l'esprit. Correspondance entre Jean Guéhenno et Romain Rolland 1919-1944. Préface d'André Malraux. Cahiers Romain Rolland n° 23. (Albin Michel).*

Jean Guéhenno - Romain Rolland

M. Jean Guéhenno, agrégé de l'Université, est, dans cette perspective, un très grand bourgeois. Il l'ignorait. D'où cette gaucherie dans ces lettres. Romain Rolland ne s'y trompait pas. Il lui disait : « Vous ressemblez à Péguy », pressentant chez M. Jean Guéhenno le même besoin de Dieu. Jean Guéhenno n'écrira-t-il pas plus tard dans *Ce que je crois* qu'il a toujours été « une bête pieuse » ? Mais Romain Rolland avait aussi reconnu dans le fils du cordonnier de Fougères un cousin du petit-fils de la rempailleuse de chaises d'Orléans.

Romain Rolland s'adresse à Jean Guéhenno comme à « un jeune frère ». Il n'en sent pas moins entre eux cette différence. Sous le sérieux de la pensée, il découvre « l'intensité d'une douleur secrète ». M. Jean Guéhenno écrit *Caliban*, mais la bête pieuse est une bête blessée. Humilié, opprimé dans sa jeunesse pauvre, M. Jean Guéhenno ne peut s'épanouir à l'aise dans la cité européenne des esprits aristocratiques où Romain Rolland a naturellement sa place. S'il fait un effort pour lire Goethe, c'est pour complaire à son maître. C'est encore pour lui complaire, lorsqu'il a lu son *Beethoven*, qu'il achète un phonographe et des disques. Il dirige *Europe* avec une obstination laborieuse, à travers les écueils. Il se sent plus fait pour penser *seul* qu'*en groupe* et il lorgne du côté de la N.R.F. Romain Rolland le met en garde contre la tentation de l'esthétisme qu'il a décelé sous sa religion de la culture. « Montaigne, ni Voltaire, ne sont rien, s'ils n'agissent ». M. Jean Guéhenno se souviendra de cette leçon en 1944, au ministère de l'Éducation nationale. Mais ce n'est ni Montaigne, ni Voltaire qu'il envie, c'est Chateaubriand. Entre l'échoppe de Fougères et le château de Combourg, il y a des chemins connus de lui seul. M. Jean Guéhenno a été un Chateaubriand du Pauvre. Toute sa vie, il restera plongé dans les ressassements d'une pensée taciturne où la vie qu'il rêvait joyeuse, s'étiolera lentement.

Il a manqué à M. Jean Guéhenno une grâce de naissance. Il a voulu remplacer cet état de grâce dont il

ressentait la privation par ce qu'il a appelé un « état de vérité ». Lorsqu'il écrivait à Romain Rolland, dès sa vingtième année, qu'il avait « le sens du monde, le sens du peuple, le sens de l'avenir », il s'ouvrait à de nobles aspirations. Pouvait-il penser qu'il découvrirait la Vérité ? Il a fait effort pour se mêler à la foule, alors qu'il avait une vocation de *solitaire*. Il a contraint sa nature, espérant obtenir de ces mortifications une récompense. Il a cru que Caliban ne pouvait pas se tromper et qu'en se faisant le porte-parole de Caliban, il proclamerait le véritable Évangile. Le Peuple ne peut pas se tromper, mais, hélas ! il peut l'être. Et Caliban, aux idées, peut préférer les idoles. M. Jean Guéhenno, aujourd'hui, le sait. Il fait contre mauvaise fortune bon cœur, il continue de célébrer la Vérité, même s'il craint de ne l'avoir pas trouvée. Il concède seulement, lorsqu'il écrit, dans *Ce que je crois*, son testament spirituel, que les idées auxquelles il a voulu croire n'étaient peut-être que des « choses vagues », des « pensées démodées ». Autre clerc désabusé, M. Sartre, dans une chapelle voisine, égrène, au même moment, le chapelet inutile de ses *Mots*. « La culture, constate-t-il, ne sauve rien ».

Romain Rolland n'avait-il pas eu raison de prévenir le jeune Jean Guéhenno contre une religion aussi vaine ? Il y a une parole de vérité dans l'une des dernières lettres de M. Guéhenno à son maître : « Ah, qu'il serait tellement plus simple et efficace de faire simplement son métier de professeur ».

★★

Mme Béatrice Jasinska a entrepris de publier la *Correspondance générale* de Mme de Staël. C'est une œuvre monumentale. Cinq volumes ont déjà paru. On espérait le sixième depuis plusieurs années. M. J.-J. Pauvert, las d'attendre une subvention qui ne lui est jamais versée, nous l'offre aujourd'hui. Qu'il en soit remercié ! Mais il y a lieu d'admirer son désintéressement, quand on pense que les Editions Garnier ont interrompu la publication de la *Correspondance* de George Sand, faute d'acheteurs. Les bibliothèques municipales devraient être le meilleur soutien de ces grandes entreprises. Elles se récuse. Elles préférèrent acheter des mini-cassettes. On parlait de l'échec de la culture.

Le dernier volume de la *Correspondance générale* de Mme de Staël rassemble les lettres écrites du 17 mai 1795 à la fin de novembre 1796 (2). La Terreur est terminée. Mme de Staël, qui a quitté la France en octobre 1792 et qui a écrit qu'après l'exécution de Louis XVI, ce pays était « à jamais déshonoré », éprouve de plus en plus la nostalgie du petit ruisseau de la rue du Bac. En Suisse, elle étouffe. On ne l'y tolère qu'à la condition qu'elle ne voie personne, parle peu et ne pense pas davantage ». Le 16 mai 1794, elle est partie pour Paris, malgré les avertissements de son mari qui négociait un traité entre la Suède et la France et ne désire pas

(2) Mme de Staël. *Correspondance générale*. T. III Deuxième partie. *Lettres d'une nouvelle républicaine*. Texte établi et présenté par Béatrice Jasinska (Jean-Jacques Pauvert).

qu'elle vienne déranger son jeu diplomatique. Avant de passer la frontière, elle a rencontré Narbonne, Montmorency, M^{me} de la Châtre, Jaucourt, tous les monarchistes constitutionnels. N'est-elle pas suspecte d'emblée au gouvernement de la République ? On se rappelle le temps où, sous le ministère de Narbonne, elle dirigeait en jupon court et blanc corset toute la machine de l'Etat. Le général de Montesquiou écrit de Genève « qu'elle est dangereuse sous tous les rapports. Son esprit remuant, sa fureur d'être en scène, sa galanterie seraient de trop en France ». Mais M^{me} de Staël ne veut pas inquiéter. Elle écrit dans les *Nouvelles politiques* qu'elle « souhaite sincèrement l'établissement de la République française sur les bases sacrées de la justice et de l'humanité, parce qu'il est démontré que dans les circonstances actuelles le gouvernement républicain peut seul donner du repos et de la liberté à la France ». M^{me} Jasinska croit à la sincérité de cette *nouvelle républicaine*.

Pourtant, M^{me} de Staël avoue dans son article des *Nouvelles politiques* qu'elle n'est qu'une républicaine de circonstance. Ribbing, le régicide suédois rouquin et joufflu, est alors son amant. Royaliste avec Narbonne, républicaine avec Ribbing, M^{me} de Staël n'aurait-elle jamais ramassé ses opinions que sur l'oreiller ? A vrai dire, elle a toujours rêvé, depuis le temps où Barnave voulait « grossir le centre », d'une troisième force « entre la démocratie et l'aristocratie ». Mais comment grossir le centre ? Le grossissement du centre n'a jamais cessé d'être, dans l'histoire de nos désillusions depuis cent cinquante ans, le vœu de tous les Français qui se veulent sages. M^{me} de Staël désirait assagir la République. La Constitution de l'an III lui apporte, à défaut d'un roi, les deux Chambres et la liberté de la presse. C'est ce que demandera Stendhal, avec, en plus, un plat d'épinards chaque matin. Pour avoir les deux Chambres et la liberté de la presse, il faudra attendre Louis XVIII. En 1795, Louis XVIII n'est que le roi de Vérone et M^{me} de Staël s'en gausse. Elle craint peut-être encore plus que la République dure et pure de 93, l'armée de Condé. « Comment être plus forts que ces deux fanatismes ? » écrit-elle à Alexandre de Lameth. Elle ajoute : « Il faut se rallier à la République, ne pas s'y soumettre, mais la diriger ». Diriger la République... Sont-ce là les paroles d'une sincère républicaine ?

M^{me} de Staël, a écrit Paul Gautier, n'aimait la République qu'avec les monarchistes. M^{me} Jasinska juge l'opinion de Paul Gautier simpliste. Pas si simpliste ! Très judicieuse, au contraire. La République avec les monarchistes, ce sera, en 1875, la République des Ducs, celle qu'Albert de Broglie, arrière-petit-fils de M^{me} de Staël, essaiera de fonder. M^{me} de Staël voulait que tous les honnêtes gens, y compris les ducs, fussent les soutiens de cette République. La République des « honnêtes gens », ce n'est pas celle de Robespierre, ni, à plus forte raison, de Danton. Mais où sont les vrais républicains ? M^{me} de Staël écrit à Rœderer : « Que la Constitution soit entre les mains des honnêtes gens, et elle sera la plus raisonnable ». Une République raisonnable, M^{me} de Staël ne serait-elle pas aujourd'hui giscardienne ?

Germaine de Staël.

Beaucoup plus perspicace que M^{me} Jasinska sur les véritables sentiments de Mme de Staël me semblent être les policiers du Directoire. Dans une note secrète, un certain Monichon écrit : « M^{me} de Staël se montre royaliste avec les émigrés et démocrate avec les patriotes. Elle encense tous les partis à son tour. Dans cet instant, sa manie principale est de paraître grande républicaine ». Le chef de Monichon ajoute : « Pour se tenir dans un juste milieu, elle reçoit tout le monde ; chaque parti est admis indistinctement à toutes les heures. Les républicains n'y sont pas mal, les royalistes y sont encore mieux. Les premiers dînent, les seconds couchent ».

Peut-on tirer, de la manie dont parle Monichon, une doctrine ? Tandis que Benjamin Constant, qui succédera à Ribbing, écrit sa brochure, *Du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier*, préluant à toutes les variations de sa carrière, M^{me} de Staël, plus sérieuse, prône dans une lettre à Rœderer, au lieu de la division des pouvoirs, leur union. Voilà, en 1795, quand l'influence de Montesquieu prévaut sur celle de Rousseau, une idée originale. « L'opposition des pouvoirs, écrit M^{me} de Staël, prépare l'envahissement de l'un des deux et c'est en se réunissant qu'ils se maintiennent... La puissance de la Chambre étant purement négative par rapport aux lois, y associer le pouvoir exécutif, c'est le rapprocher de sa véritable nature... Un pouvoir exécutif qui n'a aucune part aux lois qu'il fait seulement obéir, est tout près d'être un pouvoir exécuteur. Cette existence passive de volonté et active d'action ne doit suffire à personne ». Giscardienne, M^{me}

variées, de l'esprit beaucoup, les manières de la meilleure compagnie ». Gobineau remarque : « Nous ne nous entendions sur rien, sauf les cas de conscience. » Gabriel Hanotaux décrit ainsi l'auteur des *Pléiades* : « Il est vêtu de carreaux clairs, coiffé d'un léger chapeau de paille, le monocle pendillant à un ruban noir ». Gobineau, pourtant, n'a pas été qu'un dandy. Comment aurait-il pu devenir l'ami de Tocqueville ? Mais est-ce cette réputation, est-ce son germanisme qui l'ont desservi ? Lorsqu'il mourut, Hachette, Didier, Plon et Didot se recusèrent, tour à tour, pour rééditer son œuvre ; ils prétendirent qu'« il était un trop grand érudit pour être compris des masses ». Pendant un siècle, Gobineau, comme avant lui, Stendhal, n'a dû se contenter que d'une audience restreinte. Parmi les *happy few* qui le lisaient et le goûtaient, il faut citer, au premier rang, MM. Jean Mistler, André Fraigneau, François-Régis Bastide. Puis, au tournant de 1970, autour de M. Jean Gaulmier, professeur à l'Université de Strasbourg, se constitua le petit groupe des *Etudes Gobiniennes*. La publication de cette revue coïncidait avec le cent cinquantième de Gobineau. Aujourd'hui, Gobineau fait son entrée dans l'académique collection de la Pléiade.

La dernière livraison des *Etudes Gobiniennes* (3) réunit d'intéressants articles et études de MM. Claude Pichois, P.-L. Rey, Jean Boissel, une nouvelle inédite, *l'Aventure de jeunesse*, des lettres échangées entre Gobineau et son beau-frère, Jules Monnerot. M. Jean Gaulmier écrit de celui-ci : « Le bourgeois Monnerot, à sa manière, a prouvé qu'un assureur sans panache mérite parfois de prendre place parmi les *filis de roi* ». Gobineau disait au comte de Circourt : « Ce que je désire le plus ardemment, c'est être discuté ». Les *Etudes gobiniennes* font connaître Gobineau, et elles le font discuter. Il est enfin descendu de son Walhala.

Aristocratique qui se donnait du comte avec ostentation, mais que Maxime du Camp prétendait être le neveu d'un épicier de Bordeaux, Viking dont la mère, née à Saint-Domingue, était sans doute une métisse, fonctionnaire en guerre contre l'Etat, monarchiste qui ne cesse d'accuser « la faiblesse et la niaiserie de son cher parti » et qui juge les communards « très curieux et moins féroces qu'on ne croit », catholique par point d'honneur dont Rémusat peut dire à juste titre qu'il est, « avec des idées féodales, anti-chrétien », Gobineau est le théâtre d'insolubles contradictions. Il n'est pas seulement le maître de Vacher de Lapouge et de Montandon. Il n'est pas seulement celui que Maurras a nommé avec dédain « un Rousseau gentillâtre ». Avant Valéry, il a annoncé que les civilisations étaient mortelles ; avant Cioran, il a mis en scène la fin de l'Homme et il est le contemporain de Jules Verne qui a décrit dans *L'Eternel Adam* l'humanité abrutie et moribonde. Mais dans *Les Pléiades*, il exalte le bonheur de vivre, à un étage trop élevé, il est vrai, pour être accessible à tous. En 1975, il faut se laisser étonner par Gobineau.

Philippe SENART ■

Comte de Gobineau.

de Staël écrivant ces lignes, annonçait-elle la Constitution de 1958, améliorée (?) en 1962, ou la Charte de 1814 ?

Ralliée par la force des choses à la République de l'an III, elle voyait plus loin. Il y a chez M^{me} de Staël des opinions qui s'essayent à table et s'affirment au lit. Elles ne sont pas plus sérieuses les unes que les autres. Mais, parfois, dans une lettre à un correspondant capable de la comprendre, un Rœderer, un Lameth, elle laisse échapper des propos de grande science politique. On peut continuer aujourd'hui à en tirer profit.

★★

Il y a cent ans, paraissait *Les Pléiades*. « Le succès en sera restreint aux gens de lettres, prévoyait Gobineau, et purement littéraire, et à la portée des gens réfléchis ». Une résistance s'était tout de suite organisée à l'encontre de l'œuvre de l'arrière-petit-fils d'Ottar Jarl dont la généalogie remontait à Odin. Tocqueville, qui fut l'ami de Gobineau et son patron au ministère des Affaires Etrangères, lui trouvait « des connaissances

(3) *Etudes gobiniennes*. 1974-1975. (Klinghsieck).

Une Amérique qui s'interroge...

L'Amérique, bastion du capitalisme et de l'impérialisme. L'Amérique, citadelle de la société de consommation et de profit. L'Amérique corrompue et corruptrice. Peut-être... il est du moins de bon ton de le dire... Mais alors reconnaissons que cette Amérique possède un cinéma portant sur elle-même le regard le plus lucide et le plus intelligent. Il n'est pas un pays au monde dont les films présentent une image aussi courageusement et cruellement vraie. Le cinéma américain met sans pitié en question l'Amérique, dénonçant ses ridicules, ses obsessions, ses préjugés, ses scandales, ses contradictions, ses tares, ses idoles.

Depuis plusieurs années, en effet, de nombreux films réalisés Outre-Atlantique apportent sur les Etats-Unis davantage d'enseignements et de renseignements que les doctes ouvrages des sociologues et des politologues ou que les virulents pamphlets des polémistes idéologues. Une fraction importante du cinéma américain a choisi la voie difficile de démythifier et démystifier la vie américaine et a produit ainsi, au lieu d'œuvres lénifiantes ou bêtifiantes, des chefs-d'œuvre parfois, d'excellents films souvent.

Il est bien loin le cinéma d'évasion, le cinéma opti-

miste et roucoulant, qui, dans les années 1929-1930, se proposait de faire oublier les soucis et les difficultés d'un pays en crise. « *T'as pas cent balles* » ? habile film de montage de Philippe Morra vient opportunément rappeler l'époque où tandis que la récession s'abattait sur les U.S.A., que le dollar s'effondrait et que le chômage frappait quinze millions de travailleurs, Hollywood produisait de joyeuses comédies musicales, s'enivrait de la découverte du parlant, accumulait les éblouissants décors de stuc et de plumes sur des scénarios sans originalité et se complaisait dans d'in vraisemblables séquences de terreur. Ces temps de mensonge et de camouflage par le cinéma sont révolus.

Après beaucoup d'autres, deux films récents s'inscrivent dans cette fresque passionnante d'une Amérique malade et qui se sait telle. Malade de maladies dont sont atteints — ou susceptibles de l'être — tous les pays industrialisés... Car un « *Nashville* » en Europe occidentale n'est pas inimaginable ; le public français féru de certaines émissions de télévision à succès n'est pas fondamentalement différent de la population de « *Nashville* ». Quant à « *Trois jours du Condor* », son

Un tableau sans concession de l'Amérique prospère du show-business et de la majorité silencieuse, un « documentaire de fiction ».

thème et son action pourraient bien se situer aussi quelque part en Europe de l'Est.

« *Nashville* » est le chef-d'œuvre de Robert Altman qui dans ses précédents films s'était attaqué, avec infiniment de talent et de force convaincante, à la guerre (*M.A.S.H.*), au capitalisme agressif qui souilla la Conquête de l'Ouest (*John Mc Cabe*), au romanescque du banditisme (*Nous sommes tous des voleurs*), au faux héroïsme du détective de Série Noire (*Le Privé*). Nashville : capitale de l'Etat du Tennessee et capitale de la « folk and country song ». Métropole de 400.000 habitants. Cité traditionaliste, très représentative de la majorité silencieuse. Ville où la musique et le disque sont devenus une industrie florissante et où le « show-business » atteint des sommets plus commerciaux qu'artistiques. De Nashville, Robert Altman réussit un portrait collectif d'une exceptionnelle virtuosité. Sur un rythme irrésistible, le temps d'un long week-end, s'entrecroisent et se chevauchent des intrigues individuelles, errent, se rencontrent, se séparent vingt-quatre personnages, qui sont des anti-héros types : stars en déclin, vedettes mégalomanes, aspirants-vedettes, affairistes de

la chanson, politiciens démagogues, fans, ratés, drogués, et omni-présente une journaliste anglaise, snob, bas-bleu et gaffeuse. Des foules conformistes et enfiévrées se bousculent dans un flot de voitures, applaudissent des défilés de majorettes, se pressent dans de vastes kermesses de chansons (on entend trente chansons patriotiques, vertueuses et moralisantes dans le film, quelques-unes ont d'ailleurs beaucoup de charme). A Nashville, comme partout, les gens s'aiment, chantent, souffrent, se satisfont de bonheurs approximatifs, d'ambitions médiocres, de rêves avortés, d'espoirs ambigus, dans la plâtitude d'idées préconçues qui créent un confort intellectuel sécurisant, mais ils savent, lorsqu'il le faut, faire face au drame. Sur un fond de sarcasme et de dérision, Robert Altman nous offre un tableau corrosif de l'américain way of life, mais il pose sur cet univers ronronnant de bonne conscience et de bons sentiments un regard humain qui n'est pas dépourvu de tendresse. « *Nashville* » : un spectacle gigantesque qui révolutionne les techniques narratives à l'écran, un documentaire fabuleux sur les réalités et les mœurs de l'Amérique contemporaine. « *Nashville* » c'est la comédie humaine à l'échelle d'une ville du Sud des Etats-Unis.

tire une mécanique absurde et fascinante qui donne le frisson, car chacun se sent concerné par la panique qui s'empare de Robert Redford, traqué, manipulé, aux prises avec une monstrueuse institution dont il est un minuscule rouage.

Français qui vous estimez fièrement le peuple le plus intelligent de la terre, progressistes qui contestez catégoriquement que les Etats-Unis soient un pays de liberté, démocrates qui oubliez facilement que la démocratie exige d'abord la lucidité, allez voir « *Nashville* » et « *Trois jours du Condor* », peut-être en tirerez-vous d'utiles leçons, car ces films américains n'interpellent pas seulement les hommes et les femmes des Etats-Unis...

Henri BOURBON ■

A Nashville et dans tous les Etats-Unis la « Country Music » a de fervents et nombreux amateurs.

Sous les apparences d'un film policier et d'espionnage « *Trois jours du Condor* » est un film politique particulièrement percutant, réalisé par Sydney Pollack, l'auteur du déchirant « *On achève bien les chevaux* », qui affirme à nouveau sa grande maîtrise et ses qualités de cinéaste. Avec gravité, cette œuvre révèle les dangers que font courir à toute société démocratique les services secrets dont les intrigues ténébreuses et les complots affolants peuvent conduire à des entreprises aberrantes et mettre en péril la paix du monde. Avec vigueur, cette œuvre stigmatise la puissance démesurée prise par ces organismes complexes qui constituent un Etat dans l'Etat et dont les manœuvres aboutissent trop fréquemment à des incidents sanglants. Il faut savoir que la semaine de la sortie des « *Trois jours du Condor* », le Sénat des Etats-Unis décidait la création d'une Commission d'Enquête sur les activités de la C.I.A. et en novembre le Président Ford limogeait le chef de la trop célèbre agence américaine de renseignements.

L'action de « *Trois jours du Condor* » n'est pas simple. Un agent subalterne de la C.I.A., du genre « un employé bien tranquille », qu'incarne à la perfection Robert Redford, se trouve entraîné dans une aventure compliquée où il est à la fois gibier et chasseur. Rebondissements mystérieux, péripéties surprenantes et tragiques où se mêlent violence et sexualité : tous les éléments du suspense sont réunis et Sydney Pollack en

La C.I.A. : quelques entreprises aberrantes.

notes de Lecture

● La difficulté d'Informer par Jean-Pierre Pigasse

Renouveau ou derniers sursauts, la presse économique bouge. Tandis qu'*Entreprise* et *Les Informations* viennent de fusionner pour créer *Le Nouvel Economiste*, *L'Expansion* fait peau neuve, tout comme *La Vie des Affaires*. De son côté, Jean-Pierre Pigasse, ancien rédacteur en chef d'*Entreprise* a lancé un Bureau d'Etudes de la Presse d'Affaires et ambitionne avec Z d'animer le « Premier magazine français des affaires » (1).

Dans ce contexte, le diagnostic que Jean-Pierre Pigasse porte dans son essai « *La difficulté d'informer. Vérités sur la presse économique* » (2) prend un intérêt tout particulier. L'analyse qu'il présente — l'auteur annonce d'emblée qu'elle n'a « aucune prétention scientifique » et que la passion de son métier le conduit à une certaine brutalité des propos — dépasse le seul domaine de la presse économique et vaut assurément pour toute la presse : quotidiens, hebdomadaires, mensuels...

Le constat de départ est simple : « la France figure parmi les pays où les sources d'informations économiques sont les plus développées », mais en même temps elle est « tout en bas de la liste des grands pays pour ce qui est de l'importance de sa presse économique ». Pourquoi ce hiatus ?

Trois causes sont mises en avant :

— les sources de l'information économique sont peu crédibles ou peu accessibles, donc peu utilisées par les journaux ;

— les journaux français « subissent » l'événement et ne font que très partiellement œuvre d'information ;

— il y a en France trop peu de véritables professionnels de la presse économique.

C'est en praticien de l'information que J.P.P. établit ce diagnostic, en forme de triptyque. Le tableau critique

(1) Titre provisoire... ou définitif du numéro Zéro de ce magazine.

(2) Alain Moreau, éditeur.

qui est dressé de la façon dont les pouvoirs publics, les organisations patronales et les entreprises informent, et parfois déforment ou gardent le silence est suggestif et lucide. Ne sont dissimulées ni les équivoques de la Délégation Générale à l'Information (« cette mission sera nécessairement ambiguë et son rôle plus de propagande que d'information véritable ») ni les subtiles pressions des entreprises pour « s'attacher le journaliste par des relations personnelles telles que celui-ci, de lui-même, n'éprouve plus la tentation d'écrire ce qui ne convient pas ». Dans cet essai impressionniste, on ne saurait tenir rigueur à l'auteur d'idéaliser peut-être la « mutation » du C.N.P.F. et des grandes fédérations patronales. Il n'est pas sûr que l'affirmation « la qualité de l'information fournie aux journalistes économiques est en tous points remarquable » soit tenue pour exacte par tous ceux qui essaient de s'informer auprès de l'avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie.

Quelques-unes des appréciations regroupées sous le thème général du manque de véritables professionnels de la presse économique sont beaucoup plus contestables car fondamentales. L'idée est séduisante et sans doute exacte d'affirmer que la France n'a pas encore digéré son entrée dans la société industrielle et que la crise de la presse économique est liée à cette situation. Mais faut-il pour autant affirmer : « n'en déplaise aux puristes, la presse est une industrie comme les autres, soumise aux règles de la concurrence et dont l'existence tient d'abord et avant tout aux profits qu'elle réalise » ? Malgré quelques précautions de style sur « les exigences propres » de la mission d'information, le ton est bien péremptoire et l'analyse tourne court sur les rapports entre la presse et l'argent. J.P.P. mentionne, à juste titre, que certaines publications font partie d'un empire plus vaste « dont les activités ont parfois un lointain rapport avec la presse ». Mais, à partir de là, les questions les plus simples sont esquivées : à qui doivent appartenir les entreprises de presse ? Quel doit être leur statut ? Comment parler simultanément de

la nécessité du profit et des exigences légitimes des lecteurs alors que la rentabilité dépend d'une publicité dont on ne saurait dire que son premier souci est le respect du lecteur et du consommateur.

A quelles conditions, par exemple, une publication peut-elle être crédible auprès de ses lecteurs, alors qu'elle dépend d'un chef d'entreprise industrielle lui-même impliqué dans un réseau d'intérêts bien éloignés de la nécessaire objectivité de l'information. Pour prendre volontairement un cas en dehors de la presse économique, quelle peut être la crédibilité de *Jours de France* publiant un reportage sur l'aéronautique?... Qui croira qu'une telle situation n'existe pas dans la presse économique ?

Faut-il pour autant souhaiter la constitution de groupes de presse indépendants des entreprises industrielles ou commerciales ? Dans un contexte fort différent, la constitution de l'empire Spiegel en Allemagne, montre bien qu'une entreprise de presse apparemment « apolitique » risque toujours d'être utilisée par son propriétaire à des fins politiques. Si l'auteur pense qu'il convient de priver le capitaliste du droit d'user de son bien à sa convenance, cela irait assurément mieux en le disant et en indiquant comment l'indépendance intellectuelle du journaliste peut être préservée.

Rentabilité de la presse ? Certes. Et, dans ces « perspectives » J.P.P. ne manque pas d'affirmer la nécessité pour les journaux « d'assurer par eux-mêmes leur propre développement ». Mais, il y a quelque naïveté, à propos de la publicité, à considérer que « l'annonceur choisit les journaux en fonction de leur positionnement sur le marché, mais aussi à partir d'un certain rapport entre le coût de la publicité et le nombre de lecteurs touchés au moyen du support qu'il choisit ».

Des exemples récents, à propos du conflit israélo-arabe, ont montré que les préoccupations d'un annonceur n'étaient pas aussi simples et rationnelles, du point de vue de la logique économique s'entend... Et, les journaux opposés au système économique actuel savent bien qu'ils ne sont pas placés, à l'égard de la publicité, dans la même situation que ceux qui approuvent pleinement le capitalisme. Peut-on taire les pressions que la publicité exerce sur les rédactions trop critiques ?

Sans doute atteint-on là la critique majeure qui peut être adressée à cet ouvrage : seule semble être envisagée et même légitimée la presse économique qui accepte la société actuelle. L'auteur ne dénonce-t-il pas certains pays anglo-saxons qui nous imitent en attaquant systématiquement l'activité des entreprises ? Dans le même esprit, est dénoncée la personnalisation excessive des articles. En fait, à travers la légitime critique d'un langage incompréhensible ou d'abstractions savantes est mise en cause la presse d'opinion. Alors même que la science économique connaît une crise sans précédent et que les experts sont incapables de s'accorder sur un diagnostic quelconque à propos de la situation économique, il y a quelque paradoxe à imaginer une presse objective, informant fidèlement ses lecteurs. Bien sûr, les synthèses ou les études pluridisciplinaires font actuellement défaut dans les « dossiers » présentés par les magazines économiques. Mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt et l'essentiel n'est pas là. N'y a-t-il pas une illusion, et même une mystification sur l'idée d'une information existant en elle-même, en dehors des jugements politiques, culturels, moraux que l'on peut porter sur elle ? Sauf à imaginer que seuls, les autres pèchent par manque d'objectivité. L'idéologie, ce sont toujours les idées des autres...

Gérard ADAM ■

● Les prétextats, par Mario Prassinis

Prassinis, un nom qui fait rêver et qui est associé pour moi, par je ne sais quelle curieuse connexion, aux poupées cycladiques.

Le peintre n'écrit-il pas dans son livre (1), sorte de journal-manifeste qui ne laisse pas de nous surprendre, que « les masques nègres sont l'image la plus vraie du visage humain » ?

Le titre d'abord fait problème, titre prétexte, pourrait-on dire.

Il s'en explique ainsi : « Dans praetextatus, revêtu de la robe prétexte, le mot texte me retient doublement puisqu'il contient le sens de tissé, qui est aussi le sens de ce que j'essaie d'écrire : un texte, je tisse dans ce texte autour de Prétextat, père du texte, prétexte à texte. « *Prétextats* » sera d'abord le portrait de son grand-père, puis progressivement tout ce qui est matière à peindre dans l'univers mental de l'artiste, lequel semble être déterminé par un réseau d'obsessions et

de souvenirs précis dont la présence est comme une blessure féconde. Constantinople où il naquit, musiciens de jazz, chanteuses, danseuses et clowns, troupes de vaches noires et blanches, bouquets, cyprès, paysages enfin.

Ces paysages, sommets de son aventure picturale, paysages méditerranéens, telluriques, explosifs, il les observe de près, il les ausculte tel un géologue. Ces encres sur papier, qui refusent la fidélité descriptive ou la narration superficielle, magistrales et cursivement graphiques, nous disent la structure, les tensions, les mystères ensoleillés de ces morceaux de Provence ou d'îles grecques. Au-delà de ce qu'elles sont, elles nous « laissent voir d'involontaires apparitions ».

De ces dessins à la plume rencontrés au couvent royal de Saint-Maximin, je garde une impression de désinvolte maîtrise ordonnée à l'essentiel. Ils traduisent une prise de possession quasi-physique de l'espace, une explo-

ration méthodique des vignes, des garrigues, des accidents de terrain, de la végétation; tel Cézanne arpentant le plateau de Bibémus, Prassinos marche des heures et des heures avant de rendre compte de ces visions convulsives. Et je ne sais par quel miracle ce foisonnement de lignes, de points, de signes et de raccourcis hiéroglyphiques, qui n'exclut pas la construction, rejoint les libres exercices de l'abstraction: «ce qui ressemble le plus à un paysage, c'est encore une tache d'encre». Mais voici que cette tache d'encre, premier produit de la perception globale, s'organise, se ramifie, se croise et s'entrecroise comme une conspiration de branches, s'étire et se dilate en plages d'intersection, en carrefours d'irrigation pour donner naissance aux «paysages familiers» hérissés de formes menaçantes, ponctuées d'oculi interrogateurs, gouffres ou protubérances.

Vient la série des bouquets, qui nous mettent en présence de véritables parades funèbres, toutes contournées, flammes blanches, fleurs captives de grands cernes noirs.

Il ne pouvait échapper aux cyprès, qui sont comme les bornes de nos espaces méditerranéens. Ce ne sont plus des torches baroques, mais de simples fuseaux opaques et immobiles.

«Très vite l'épaisseur de l'arbre réapparut dans celle du bouquet».

L'arbre, thème cosmique, sexuel, inépuisable. Prassinos va alors l'étudier avec une nerveuse minutie, un peu à la manière des microphysiciens. En 1958, il peint un de ses plus beaux tableaux, «L'intérieur de l'arbre». Il nous montre la rugosité de son écorce, le savoureux parfum du bois, tout son labyrinthe interne.

Il y a là une parenté avec la démarche cubiste qui, fuyant les apparences, s'aventure à l'intérieur des choses, en pénètre la dimension objective et secrète. Cependant, l'art de Prassinos dépassant la réalité analytique de l'image, y ajoute une mobilité capricieuse qui nous introduit aux forces de l'irrationnel et de l'inconscient. Il s'agit, peut-être, d'un naturalisme abstrait. Mais, quoi qu'il en soit, dans ses tableaux, «l'air claque, la lumière coupe, l'eau corrode». Telles ces masses vol-

caniques de Santorin dont les fissurations et les cassures rappellent notre précarité.

Sur beaucoup de grands peintres, la tapisserie exerce sa fascination.

J'ai souvenir d'une exposition importante à la «Demeure» à Paris où Prassinos figurait en bonne place et j'avais été frappé par une tapisserie, «Rose arabe», dont les qualités chromatiques et suggestives m'avaient ébloui. Quatre ans après, à la dynamique Galerie Inard, sur les boulevards à Toulouse, me voici confronté à six tapisseries merveilleuses grâce à l'amabilité d'Alain Inard. Dernières productions, dont trois d'entre elles sont habitées par le thème de la lune, formes chaotiques, animées d'un mouvement irrésistible que semblent vouloir calmer des faucilles bleues.

L'une d'entre elles, «La vague rose», déploie superbement son assaut, dans des enroulements agités, dans des éclaboussures aux multiples éclats, le tout pris dans un rythme ascendant que rien ne saurait arrêter. Je pensais à la sérénité ancienne de la «Rose arabe», je voyais la mer Egée prenant des allures d'océan, l'hiver, à Salonique...

Revenons à «Prétextats», livre assez bien illustré d'ailleurs; les fantasmes, les angoisses, le côté artisanal du métier, les difficultés techniques, les échecs et les victoires, nous les trouvons évoqués de façon vivante et sincère. On peut regretter un certain snobisme parisien et dans l'expression quelques obscurités, mais ces ombres ne dissipent pas la lumière dominante. Telles ses tapisseries aux composantes innombrables, l'artiste a tissé le récit de son expérience esthétique.

Jean-Louis Ferrier écrit à son propos: «La valeur d'un art tient moins à l'habileté ou à la maladresse du faire qu'à l'étendue du secteur de réalité qu'il est capable d'assumer et de révéler.» A cet égard et à bien d'autres encore la réussite de Mario Prassinos paraît plus que prometteuse dans la mesure où elle a déjà fait ses preuves.

Paul DUMAS-RICORD ■

(1) Editions Gallimard.

● Le droit de vivre et le droit de mourir par François Sarda

Voici un livre qu'il faut lire, si du moins l'on veut bien prêter l'oreille aux questions que posent à la conscience d'une femme et d'un homme de notre temps les conditions dans lesquelles des individus sont appelés à vivre et à mourir au sein de nos sociétés modernes.

L'approche est celle d'un juriste. Quelles sont les

limites en-deçà desquelles il peut être licite de faire ou de laisser mourir un être humain? Comment évoluent les principes du droit en ce qui concerne la peine de mort, les accidents du travail, l'avortement, les greffes d'organes, l'euthanasie? Les interrogations qui se pressent tout au long de pages nourries de références et d'expérience traduisent l'inquiétude de l'avo-

cat, habitué aux affrontements quotidiens entre la froide rigueur de la loi et les raisons véritables, conscientes ou non, qui ont pu faire agir un homme ou une femme dans des circonstances données. « Respect de la vie », oui certes, mais à quel moment commence la vie ? Qu'est-ce qui marque réellement sa fin ? et de quelle vie s'agit-il : celle d'un être parfaitement sain, d'un infirme, d'un hors la loi, d'un malade mental ? où se situent les limites du droit, de la justice, de la raison d'Etat ?

Deux types de réponses peuvent être apportés à de telles questions. La société a les siennes, mais le problème prend alors une dimension politique. Il faut lire les dernières pages du livre (*Quelle éthique sociale ?*) et se demander avec François Sarda comment les institutions sociales aident ou n'aident pas les hommes à vivre, comment elles les protègent ou non d'une mort violente ou précoce. Une hypothèse de société, donc une politique, est sous-jacente au droit du travail, à la déontologie médicale, à la justice tout court. Et nul ne s'étonnera que l'auteur revendique un ordre social dans lequel le respect de la vie ne serait pas seulement invoqué lorsqu'il s'agit de châtier des crimes crapuleux.

L'autre type de réponse est de caractère moral. François Sarda reste le plus souvent en-deçà de toute

référence philosophique ou religieuse. Sans doute faut-il y voir l'honnêteté intellectuelle d'un homme qui refuse de prendre appui sur ses propres options pour suggérer des normes universellement applicables. Une telle attitude, au demeurant courageuse, sauvegarde l'objectivité d'un propos dont le lecteur sent bien à chaque page à quel point il pourrait prendre un accent passionné. Mais l'auteur est aussi conscient des difficultés que rencontrent aujourd'hui les morales traditionnelles aussi bien pour répondre au développement de sciences telles que la biologie ou la médecine, que pour résoudre les conflits entre les nécessaires contraintes qu'impose toute vie, individuelle ou collective, et la revendication légitime de toute conscience humaine qui ne peut fonder sa liberté que sur l'exercice de sa responsabilité.

Peut-être est-ce là le cœur du débat que ne peut manquer de soulever un tel livre : jusqu'à quel point l'homme a-t-il le pouvoir de disposer de sa propre vie face à la société, à la science, à la morale. La réponse appartient à chacun d'entre nous ; mais, quelle qu'elle soit, elle nous engage aussi bien intellectuellement et moralement que dans notre action individuelle, sociale ou politique. Il était bon que la question nous fût posée.

Ed. du Seuil.

Jean SALLES ■

● Ainsi soit-elle par Benoîte Groult

Un cri de femme qui vient réveiller des siècles de silence, d'esclavage, de meurtrissures et d'inexistence en tant qu'être humain. Un cri de femme qui tente de secouer toutes celles qui aujourd'hui rêvent éveillées, ou vivent sans broncher, soumises, dans l'ombre du mâle, de l'homme dominateur, voilà ce qu'est « Ainsi soit-elle ».

Il est surtout question du sexe de la femme, vu à travers les rites et coutumes africains, asiatiques, etc... Du sexe de la femme mutilé atrocement par les hommes, mais dont personne ne s'offusque, ne se préoccupe. C'est à travers ces mutilations sexuelles que l'on prend — peut-être davantage — conscience de la longue servitude où ont vécu les femmes dans le monde jusqu'à il y a quelque vingt années. Plus on en prend conscience, plus semble incongru, étrange, le fait que cette moitié de l'humanité ait été tenue si longtemps sous le boisseau.

L'auteur de « La part des choses » nous incite à aller plus loin dans nos recherches. Adhérant à la thèse de Simone de Beauvoir, « on ne naît pas femme, on le devient », elle nous pousse à « enquêter » sur ce qui différencie un garçon de deux ans d'une petite fille du même âge... rien. En revanche, dès l'entrée à 6 ans à l'école primaire, tout sera joué. La petite fille aura

« appris » à être jolie, soumise, passive ; le petit garçon à être courageux, entreprenant, imaginatif. Et voilà...

Comment rétablir l'équilibre, ramener le plateau féminin de la balance, à la même hauteur que celui de l'homme, oublier, et faire taire nos grands-pères et pères odieux que furent Sade et après lui Freud ?

Benoîte Groult tente de nous en donner les éléments avec humour. Elle est féministe, certes, mais pas de celles qui ennuient par des professions de foi sévères et pathétiques. On la lit facilement, car elle a su écrire légèrement sur des faits sérieux, tout en ne prenant pas les hommes en grippe, du moins pas tous... Car, comme elle le dit si bien, il faudra que « des générations d'hommes disparaissent avant que les femmes puissent jouir complètement de leur existence ».

Comment ? En prenant conscience, tout d'abord de ce qui les unit : une histoire commune, rend plus proche Soraya d'une midinette, que Valéry Giscard d'Estaing d'un O.S. du Mans. Ce qui fait leur faiblesse en quelque sorte et leur isolement, c'est qu'elles ne se rendent pas compte de leur force.

Benoîte Groult leur crie courage !

Emmanuelle CORCELLET ■

(Grasset, 228 p., 1975).

● La justice dont on parle

Les hommes aspirent à la justice avec une force égale à leur volonté de paix et de promotion sociale. Vivre mieux, en paix et en justice constituée, de façon explicite ou informulée la longue attente des hommes à travers l'histoire. Les premiers gouvernants furent souvent des juges. Le jugement de Salomon est resté proverbial. Les souverains français de la première et de la deuxième race rendirent personnellement la justice. Les Capétiens attachèrent à cette fonction un intérêt particulier. Le plus grand d'entre eux, Saint-Louis s'efforça de juger lui-même avec équité. Juge des hommes et des peuples, il fut pris comme arbitre par les rois et les nations de l'Europe et du monde.

Mais la critique de la justice existante va de pair avec l'aspiration à une meilleure justice. Les foules médiévales en appellent à la justice royale plus juste que les justices seigneuriales. En 1785, tous les cahiers de doléances réclament une justice plus humaine, plus proche, plus équitable. La critique des juges n'a pas cessé, avant et après *Les plaideurs*, mais connaît bientôt de violents retours dans l'opinion. Plus on veut la justice, plus on critique les juges. Les juges répondent à la critique en se critiquant eux-mêmes ou en formulant des suggestions. La polémique est sortie du secret des cabinets, elle s'étale aujourd'hui à la devanture des librairies.

Certains livres ont un caractère descriptif ou anecdotique, et ils nous révèlent les dossiers, les mécanismes d'un monde peu connu du grand public. Le juge Batigne nous avait donné déjà *Un juge passe aux aveux* (Robert Laffont), *Nous sommes tous des otages* (Plon), *Bruay, un juge nous fait juge* (Plon, 182 p., 17,10 F) dans lequel il souhaitait qu'une plus grande discrétion de la part de la presse entoure la marche d'une affaire judiciaire. Dans *Un juge récidive* (Robert Laffont, 238 p., 33,60 F). Jacques Batigne nous raconte d'une plume alerte quelques belles affaires qu'il a instruites : « Je raconte ces aventures en les maquillant assez pour qu'on ne puisse reconnaître les personnages ; tous les noms sont de fantaisie, mais les faits sont authentiques ». La plupart de ces affaires passionneront le public marseillais, car elles se sont déroulées dans le ressort de Marseille où Jacques Batigne a exercé les fonctions de juge d'instruction de 1948 à 1956.

Charles Libman et Hubert Emmanuel vont dans le même sens en publiant *Justice impossible, du crime au châtement* (Robert Laffont, 275 p., 28 F). Les deux auteurs, l'un avocat d'assises, l'autre chroniqueur judiciaire s'efforcent de nous guider dans le dédale de la procédure. Illustrant leurs propos de souvenirs personnels, ils nous mènent du crime au châtement, depuis le cabinet du juge d'instruction jusqu'à la salle du tribunal et à la cour des prisons. Livre intéressant qui nous laisse sur une interrogation.

.

A cette interrogation, des juges répondent. Le syndicat de la magistrature dont certains membres ont attiré récemment les foudres de la Chancellerie, publie un livre collectif, en collaboration avec J-Marie Borzeix, *Au nom du peuple français* (Stock, 233 p., avec des annexes, 30 F). Ce livre traduit la volonté du Syndicat de la magistrature, une nouveauté assez révolutionnaire en elle-même, de dépoussiérer la justice en la réformant de l'intérieur, par une modification de la pratique et de la conduite des juges. Le ton est donné dès les premières lignes : « Les rodomontades officielles sur l'indépendance de la magistrature ne pèsent pas lourd si l'on veut examiner de près le statut du juge. Malgré cette fameuse inamovibilité qui n'est jamais autant vantée qu'après les épurations, la carrière du juge chemine à travers un invraisemblable faisceau de contraintes et conditionnements au sein d'un corps écrasé par le principe hiérarchique ». Les premières pages sont consacrées à la critique de la justice prud'homale. La troisième partie intitulée *La délinquance dorée* tend à montrer que le poids de l'argent fausse le cours de la justice, plus indulgente selon les auteurs pour les riches que pour les pauvres, pour les patrons que pour les ouvriers.

En définitive, telle est en gros la thèse du livre dans ses grandes lignes, la justice française serait une justice de classe, au service des possédants. Le caractère systématique de la critique, le ton trop souvent agressif du style enlève à l'ouvrage une bonne partie de son efficacité. Ce qui est excessif ne compte pas. C'est bien dommage, car beaucoup de remarques et d'analyses nous paraissent justes. Mais à les intégrer dans une analyse marxisante, les auteurs ont pris le risque de ne pas être entendus de la grande masse des magistrats et des justiciables qui veulent certes une réforme de la justice, mais qui ne tiennent pas à troquer la justice d'une classe, si tant est, pour celle d'une autre... comme on la connaît dans les pays socialistes. Un livre à lire sans passion, à traduire objectivement en ôtant l'aigreur du propos et la phraséologie hégélienne. Alors il sera utile.

Autre critique de la justice, autres suggestions, celles de Raymond Lindon, premier avocat général à la cour de cassation, *Justice, un magistrat dépose* (P.U.F., 184 p., 28 F). L'auteur a nourri de sa très riche expérience personnelle (Cour de cassation, Haute-Cour de Justice...) cet ouvrage aussi hardi qu'original. Il propose de ressusciter la conception révolutionnaire d'une concertation entre le pouvoir judiciaire et le pouvoir législatif. En matière civile, il suggère un système tout nouveau d'arbitrage par les magistrats. En matière pénale, il fait le procès des tribunaux militaires et se livre à une analyse méthodique de la justice politique, de son histoire et de ses déviations. Par une réflexion analogue, l'ouvrage révèle les défauts actuels de la Cour d'assises et les remèdes organiques que l'on devrait

y apporter. Il évoque aussi les nombreux problèmes qui inquiètent, à juste titre, l'opinion publique — tortures, brutalités (policières) — et qui réclament, de toute urgence, des solutions politiques. Cet essai s'achève par un tableau des fonctions de l'avocat général et par une série de propositions pour un nouveau statut. Autant que la déposition d'un grand magistrat, cet ouvrage se veut donc une synthèse des interrogations sur le fonctionnement et la mission de la justice.

La remise en cause de la justice marque l'une des préoccupations de notre temps. La réforme de l'appareil judiciaire appelle une infinie prudence, un grand respect des hommes et des institutions. La balle est dans le camp des chefs de la justice. A eux de proposer dans l'équilibre les mesures qui réforment l'institution sans la détruire. Alors, elle retrouvera pour un temps son équilibre et son efficacité.

Jean CHELINI ■

● Transformation d'un pays : pour une géographie de la liberté, par Jérôme Monod

Comment faire évoluer la technocratie : telle est en définitive la question fondamentale que pose le livre de Jérôme Monod.

S'occupant depuis plus de douze ans de l'Aménagement du territoire, Jérôme Monod, qui vient d'accepter les fonctions de Directeur de Cabinet du Premier Ministre, s'est efforcé de réaliser les grands aménagements régionaux, les infrastructures de communication et de transport qui devaient moderniser les structures françaises en respectant les modes d'une vie rurale contemporaine, c'est-à-dire renouvelée.

Et la transformation historique de notre pays, dont il a été et reste le témoin toujours actif, semble, selon lui, s'effectuer contre cette concentration excessive et napoléonienne qui a longtemps opposé Paris et les régions.

Analysant les différentes étapes de son action à la Délégation à l'Aménagement du territoire, il énumère successivement, dans son ouvrage, les modalités de la politique suivie en matière de développement industriel régional (notamment dans le cadre de la décentralisation du secondaire et du tertiaire), les choix en matière d'urbanisme (vivre en ville) et la préservation des grands espaces (campagne - montagne - littoral - façades atlantique et méditerranéenne), les problèmes internationaux dont dépend une politique efficace d'aménagement du territoire dans un monde libéral toujours soucieux d'expansion et de dynamisme économique.

Mais Jérôme Monod constate aussi la nécessité d'un retour à une économie plus « humaniste », c'est-à-dire incluant d'une façon privilégiée le facteur social dans nos sociétés soumises aux lois profondes des mutations irréversibles.

L'auteur procède à une analyse du monde moderne courageuse et réaliste. « Le changement se fait mal et

trop lentement. Il ne faut pas en rejeter la faute uniformément sur la politique ou sur les hommes politiques. C'est bien un problème de société » (p. 151).

La seconde partie du livre, qui fait la synthèse d'idées déjà connues mais sous un angle nouveau, est tout à fait pertinente : par exemple en ce qui concerne les moyens préconisés pour réorienter les relations humaines à l'intérieur des entreprises et les propositions en matière de réorganisation de la fonction judiciaire.

Tous ces développements fort intéressants ne peuvent cependant nous faire oublier que le compte rendu d'activités des différentes phases d'une politique, fondée davantage — Jérôme Monod l'indique lui-même — sur les impératifs économiques que sur les nécessités sociales, n'explique guère « ce brusque changement de nature » qui aurait motivé le passage de la politique des métropoles et des villes nouvelles à celle des villes moyennes et des pays, à travers le diagnostic de « leucémie » soudain de la région parisienne résultant d'un rapport très intéressant auquel les élus de la capitale n'ont même pas participé. Cela d'ailleurs ne va-t-il pas à l'encontre de cette réorientation des relations humaines que les « messagers » de la Datar se proposent d'aller enseigner aux entreprises régionales ?

Reste alors posée la question de la redistribution des pouvoirs d'aménagement régional à effectuer selon des modèles moins centralisés au niveau de la prospective comme à celui des réalisations, en conférant à cette encore toute jeune administration la fonction de juge et arbitre entre les analyses et les propositions émanant des nouvelles institutions régionales, qui devrait être davantage la sienne.

Anne-Marie LAVAUDEN ■

Ed. Fayard, 1974.

● Conduire le changement par Michel Poniatowski

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur est en passe de devenir le plus controversé de nos hommes politiques. Le rôle qu'il joue, aux côtés du Président de la République, et à côté du Premier Ministre, les initiatives qu'il prend et qui, presque toutes, ont le style de ces opérations « coup de poing » lancées contre la pègre, son attitude lors des événements d'Aléria et de Bastia amènent à s'interroger sur les raisons d'agir de ce haut fonctionnaire devenu homme politique pour mieux servir Valéry Giscard d'Estaing et qui aime écrire — n'a-t-il pas publié coup sur coup « Les choix de l'espoir » (1970) et « Cartes sur table » (1972) ?

Malgré son sous-titre : « essai sur le pouvoir », son dernier livre n'est en réalité qu'une longue interview, habilement menée par Alain Duhamel qui dirige chez Fayard la collection « en toute liberté » et qui donne l'occasion à Michel Poniatowski de se révéler plus peut-être qu'il ne l'aurait voulu. En effet, après un premier chapitre consacré à l'élection présidentielle et qui servira aux futurs organisateurs de campagnes présidentielles, dans la mesure où il est bourré de renseignements de toutes sortes sur la manière dont s'organisa le camp du candidat Giscard (y compris un organigramme très détaillé donnant les noms de la plupart des collaborateurs), l'essentiel est consacré aux conceptions politiques du Ministre d'Etat.

Et c'est ici que le titre du livre prend toute sa signification. Le changement, c'est ce que Michel Poniatowski décèle partout et dont il fait presque sa doctrine. Influencé par le professeur de ses premières années universitaires, Jean Fourastié, il n'a cessé depuis de lire tout ce qui peut paraître en matière de prospective et de futurologie. D'où son sentiment que l'humanité est en train d'entrer dans son quatrième âge, « l'âge scientifique », après ceux de l'homo sapiens, de l'agriculture et de l'industrie. On ne peut lui reprocher de se limiter à l'immédiat, d'être atteint de myopie comme trop d'hommes politiques, mais ne tombe-t-il pas dans le défaut inverse ?

Saisi par le « choc du futur », expression qu'il aurait aimé inventer, selon son aveu, Michel Poniatowski en vient à négliger quelques-unes des caractéristiques du monde où nous vivons. Pour lui, seuls comptent les pro-

grès foudroyants de l'informatique, de la biologie, etc... qui sont en train de bouleverser totalement notre monde et qui réclament une adaptation rapide. Dès lors apparaissent comme passésistes tous ceux qui insistent sur des préoccupations plus terre à terre : niveaux de vie, emploi, oppositions entre nantis et deshérités.

Dans sa hâte à conduire le changement, Michel Poniatowski, qui révèle pourtant tout au long de cette interview un grand libéralisme, un immense souci de permettre à chacun de devenir responsable et co-participant de ce monde nouveau qui s'ébauche, en arrive à négliger quelques-uns des traits essentiels du monde où nous vivons. Ne voulant retenir que ce qui annonce le monde futur, il montre l'ardeur d'un néophyte qui brûle tout ce qui a précédé. L'âge scientifique qu'il pressent, c'est pour lui le bonheur de l'humanité. Et si l'humanité voulait autre chose ?

Cette question, Michel Poniatowski ne se la pose pas. Il ne se l'est pas posée d'ailleurs à propos des événements de Corse. Comment donner raison à une population qui parle de faire renaître l'agriculture de montagne, qui veut repeupler châtaigneraies et bergeries lorsque l'avenir est à l'informatique ?...

En refermant ce livre, avec un certain frisson, on s'interroge sur l'exacte personnalité de l'auteur. Michel Poniatowski a beau dénoncer les idéologies et souligner leur déclin, n'est-il pas, lui aussi, idéologue ? Son âge scientifique, est-ce autre chose que la synthèse de nombreuses lectures ? D'autant plus persuadé d'avoir raison qu'il est parvenu, en compagnie de Valéry Giscard d'Estaing, à conquérir le pouvoir, après douze années de calculs et d'initiatives, ne risque-t-il pas aujourd'hui, obsédé par son idée fixe du changement, d'essayer de l'imposer, d'une manière autoritaire s'il le fallait ? Michel Poniatowski est probablement un vrai libéral, mais pour conduire les évolutions qu'il juge nécessaires n'accepterait-il pas de recourir à des moyens de persuasion qui n'auraient rien de libéraux ? A moins que le politique ne l'emporte sur le théoricien et le pragmatique sur l'idéologue.

Jean-Pierre PREVOST ■

(Fayard, éditeur).

● Les Laborde de Monpezat par Joseph Valynseele

La généalogie, en France, avait mauvaise réputation. Trop souvent, il s'agissait de flatter la vanité de familles en mal de distinction, au détriment de la vérité. L'on rencontre maintenant une saine réaction. On envisage la généalogie comme discipline scientifique ; elle sert à mieux éclairer l'histoire sociale des familles. Même *le Monde* daigne y consacrer, de temps à autre, un article. Il faut savoir gré à Joseph Valynseele de confirmer ce courant nouveau qui, d'ailleurs, lui doit beaucoup (1).

Les Laborde de Monpezat, encore très nombreux, sont entrés en 1966 dans l'histoire du Danemark par le mariage de l'un d'entre eux, Henri de Monpezat, avec la future reine Margrethe II.

L'étude de M. Valynseele est un vrai travail de bénédictin. Il ne se contente pas de donner, avec une rigueur de chartiste, l'ascendance des Monpezat, il

(1) En vente chez l'auteur, 8, rue Lannebière, 75012 Paris.

étudie aussi les familles parentes et alliées, avec de multiples notes du plus grand intérêt. Rien ne lui a échappé : il a recherché et retrouvé livrets scolaires, rapports d'inspection, notices nécrologiques, rapports de police, etc. L'on reste confondu devant une telle somme de recherches. On peut même se demander s'il ne connaît pas beaucoup plus de choses sur la vie des personnages qu'il étudie que les intéressés eux-mêmes !

Les Monpezat, originaires du Béarn où leur filiation remonte au début du XVII^e siècle, comptent de multiples descendants et des plus divers. Qu'on en juge : cultivateur, supérieure d'une communauté de filles de la charité, président de tribunal civil, conseiller de cour d'appel, fort des halles, sous-préfet, garagiste, officier de police. L'auteur — nous l'avons dit — ne s'en tient pas aux seuls porteurs du nom. Il donne la descendance en ligne masculine et féminine des huit ménages constituant les seize quartiers du prince Henrik de Danemark. Là aussi, il n'est pas commun de rencontrer un tel ensemble de personnes appartenant à des milieux sociaux extrêmement variés : avocat, conducteur de locomotive, pasteur, préfet, charcutier, président de l'académie de médecine, concierge, prêtre, plombier, doyen de faculté, officier supérieur. De façon assez curieuse, l'ascendance du côté maternel, moins élevée socialement, ne donne pas forcément les cousines les plus modestes. Les pages consacrées aux grands minotiers Vilgrain sont captivantes et devraient intéresser les sociologues. Elles montrent un exemple typique d'ascension sociale par l'industrie dont le couronnement, à défaut de la noblesse, impossible à acqué-

rir désormais, est un véritable bouquet d'alliances aristocratiques.

L'ouvrage s'achève par une série de tableaux mettant en évidence quelques parentés inattendues du prince Henrik, éloignées certes mais indubitables : De Gaulle, Goethe, les Brentano, Hegel, Grace de Monaco, Schiller, avec la maison de Bade et, mais oui, la reine Margrethe II. Qui eût pensé que le fils du Midi qu'est le prince Henrik et sa royale et nordique épouse aient pu avoir des ancêtres communs ?

Comme dans le dernier ouvrage de M. Valynseele sur les sucriers Say, on notera le nombre élevé de divorces et dans toutes les classes de la société. Son livre sur les Monpezat est riche d'enseignements, pour l'histoire sociale en particulier et se lit comme un roman. Rarement nous avons vu un travail poussé à un tel degré de perfection.

Bien que modeste dans sa présentation, le fascicule de M. de Villeneuve est ambitieux dans son propos, puisqu'il donne, sommairement, tous les ascendants, paternels et maternels, du chef de l'Etat, ce qui ne représente pas moins de 1.200 individus ! Et, bien qu'il s'en défende, l'auteur dissimule mal une discrète admiration pour la famille qu'il étudie — somme toute bien compréhensible.

Des ouvrages comme celui-ci, et d'autres du même genre, contribuent à mieux faire comprendre une certaine époque et un certain milieu, leur intérêt sociologique est évident.

Vincent LALOY ■

Photos : Roger Viollet - Bulloz - Bibl. Nle - M.P. Guéna - Keystone - L. Herschtritt - Galerie Maeght

RESPIRER AVEC L'UNIVERS

par Ellenne BORNE

LA grande Simone Weil, qui posait aux religieux qu'elle trouvait sur sa route tant de questions indiscretes et intrépides, se disait en somme intégralement d'accord avec ce que font les hommes d'Eglise lorsqu'ils se comportent en fonctionnaires du sacré, car il n'est pas de plus essentielle fonction que de célébrer le culte, de baptiser, de consacrer le pain et le vin ; mais elle récusait à peu près complètement tout ce que ces mêmes hommes d'Eglise disent publiquement pour définir, expliquer, défendre la foi. Le geste liturgique qui opère ce qu'il signifie, oui ; le discours apologétique ou théologique, on ne sait. Comme si lorsqu'on parle de religion, ce n'était pas de religion que l'on parlait.

SANS débattre de ce rigoureux séparatisme entre le faire et le dire dans l'ordre propre du sacré et de la foi, où il risquerait d'aboutir à d'insolubles impasses, on s'interrogera seulement sur ce que peut valoir une opposition aussi abrupte dans le domaine poétique. Un poète incontestable comme poète qui, par inspiration et grâce d'état, baptise le langage et consacre la parole pour les élever à une sorte d'état surnaturel, a-t-il nécessairement qualité pour savoir ce qu'est la poésie et en communiquer l'essence, non cette fois par le poème, mais par le discours sur la poésie et la fonction poétique ? Saint John Perse, depuis qu'avait disparu Claudel le plus grand poète français vivant, et qui vient de mourir après presque accompli la neuvième décennie de son âge, ne s'est expliqué sur la poésie qu'à de rares et conventionnelles occasions, mais avec une telle puissance de sagacité et de subtilité qu'une chance pourrait lui avoir été donnée de briser l'interdit dans un ordre où le faire est un dire et le dire un dire sur le dire. La parole de Saint John Perse sur la poésie se situe-t-elle à la même altitude et emporte-t-elle la même conviction que sa parole poétique ? ou y a-t-il entre l'une et l'autre la même infranchissable distance qu'Alexis Léger entendait établir entre l'auteur des « Eloges » ou de « l'Anabase » et le haut fonctionnaire du ministère des Affaires Etrangères, mêlé pendant près de vingt ans aux affaires du siècle.

DANS son discours de Stockholm prononcé à l'occasion de la remise de son prix Nobel, Saint John Perse refusait de faire de la poésie un jeu gratuit par lequel l'homme se divertirait de la difficulté d'être et du souci d'exister. Car c'est « le mouvement même de l'Etre » que la poésie entreprend d'apprivoiser et c'est « une surréalité », à laquelle ne saurait atteindre aucune science, qui s'investit dans la création poétique. A une époque où, comme le dit l'orateur de Stockholm, « les philosophes eux mêmes désertent le seuil métaphysique », il appartient à la poésie d'approfondir le mystère de l'homme, et lorsque des religions s'effondrent, c'est encore dans la poésie « que le divin trouve refuge, peut-être même son relais ». Adhérer par la connivence du cœur et la fertilité complice de l'imagination aux grandes houles du monde et à cet autre Océan qu'est l'histoire des hommes, ou comme le dit Saint John Perse « respirer avec l'Univers », tel est l'office même du poète.

LE propos est beau mais demeure ambigu en dépit de sa prodigieuse puissance d'affirmation. Prédestiné à l'éloge au sens liturgique du mot qui est d'attestation et de célébration, Saint John Perse prononce sur la poésie une parole poétique et sous couvert d'une défense et illustration de la fonction poétique universellement considérée, il développe une superbe apologie de sa poésie propre. Ainsi ne manque-t-il pas de récuser l'objection qui lui a été souvent faite d'obscurité, laquelle ne vient pas d'une prédilection pour la moindre intelligibilité mais de l'objet même de la poésie, cette « nuit de l'âme... et de la condition humaine » que le poète a pour vocation d'explorer. Dans « Amers », « le Maître d'astres et de navigation » ne tenait pas un autre langage : « Ils m'ont appelé l'Obscur et mon propos était de mer. Ils m'ont appelé l'Obscur et j'habitais l'éclat. » Et le discours sur le poème,

mimant le poème, inscrit lui aussi dans son déroulement le cortège, calme ou tumultueux des grandes figures symboliques, « les Porteuses de pain », « les Porteuses de flambeaux », « les Furies torche haute », qui chez Saint John Perse racontent, réconciliées par l'acte poétique, les vicissitudes violemment contrastées de l'Etre universel.

RESTE à interroger l'ambition sans limites assignables dont, pour honorer la poésie d'un privilège sacré, fait profession Saint John Perse. La conviction du poète ici n'est pas immédiatement convaincante : comment un assembleur de métaphores nous mettrait-il par la seule magie de l'image en état non pas de conquérir ou de posséder le monde, mais plus audacieusement encore de correspondre à son plus profond mouvement et d'en lire à livre ouvert la définitive et incontestable vérité ? Ni absence, ni refus, le consentement. Nulle transfiguration. Réciprocité complète du réel et du beau. A condition que le réel ne se confonde pas avec tel aspect partiel mais enveloppe l'universalité de l'Etre, les abîmes comme les cimes, l'agonie des crépuscules comme l'exaltation des matins, mais aussi bien toutes les entreprises humaines de révolte ou de négoce, de guerre ou de sagesse. Ne rien considérer à part, pas de vague séparable de l'Océan dont l'étendue liquide sans frontière ni cloisonnement signifie pour Saint John Perse la présence du monde et l'ouverture au vent du large dont sont susceptibles, dès lors qu'ils sont vécus poétiquement, nos soucis, nos projets, nos amours : « Aux portes closes des amants, clouez l'image du navire ». La poésie serait alors l'accomplissement ultime. L'apologétique ici en fait trop. Car l'interrogation demeure et s'inquiète de savoir s'il s'agit de plénitude, ou d'une représentation symbolique de la plénitude. S'il faut la bénir de forcer les portes closes, la poésie dispose pour la navigation libératrice, non du navire, mais de l'image du navire. Et de l'image on ne saura jamais si elle dit le plus haut des possibles ou l'absolument impossible. Incertitude de la métaphore, qui ne peut surmonter l'ambiguïté foncière de la similitude.

LE discours que le poète tient sur la poésie garde à l'égard de la poésie distance et nostalgie, semblable aux Limbes, envers pâli du Paradis. Dans son effort laborieux pour rationaliser et systématiser, le discours sur la poésie interprète l'expérience poétique dans le sens d'une sacralisation du monde à saveur panthéiste. Teilhard de Chardin et Saint John Perse paraissent avoir parcouru chacun son chemin dans une complète inconnissance mutuelle ; et cependant les accents cosmiques de la « Messe sur le monde » ne sont pas sans rappeler la célébration de la Terre chère à Saint John Perse. L'un et l'autre donnent au langage humain la vocation de capter l'immensité et d'en pressentir le secret. Il est curieux qu'à l'heure où le cœur est encore assez jeune pour garder ineffaçable l'empreinte de ses découvertes, le diplomate, puis un peu après le jésuite, aient connu la même sorte d'émotion devant les pays muets qui longuement s'étendent dans les plateaux et les déserts de l'Asie centrale. L'un et l'autre sont voués à l'admiration, et à l'un comme à l'autre est interdit le blasphème qui ne verrait dans le monde que l'effarement des émiettements et des dissonances, comme si l'universel et le tout n'avaient pas vertu naturelle de rédemption. Mais le poète qui ne consulte que l'inspiration poétique ne peut pas savoir si l'immensité de l'univers se suffit à elle-même ou si elle est le signe d'un « ailleurs » infini dont l'indéfini de l'espace et du temps serait le symbole sensible, et si cette respiration universelle dont il se fait le complice se perpétue par la seule force de l'univers ou si elle est un souffle à chaque instant emprunté. Le poète dresse sur le plus haut sommet et dans tout son éclat l'énigme du monde. Il n'est pas sûr que, l'ayant arraché aux explications de platitude et de médiocrité, ces « matérialismes » dont Saint John Perse disait avoir horreur, il la puisse véritablement résoudre.